



INTERPARFUMS
RAPPORT DE
PERFORMANCE
ESG 2026
(DONNÉES 2025)

SOMMAIRE

..... Editorial	3
..... A propos d'Interparfums	4
..... VUE D'ENSEMBLE D'INTERPARFUMS, DE SA GOUVERNANCE ET DE SA STRATÉGIE	
Activités et modèle d'affaires	6
Dialogue avec les parties prenantes	10
Matrice de double matérialité	12
Stratégie RSE	14
Objectifs RSE	16
Initiatives soutenues et reconnaissances externes de l'impact ESG d' Interparfums	18
..... INTÉRÊTS ET POINTS DE VUE DES PARTIES PRENANTES EXTERNES	
Bâtir des relations de confiance avec l'ensemble des parties prenantes externes	21
..... ENVIRONNEMENT	
Changement climatique	26
Eau	34
Biodiversité et écosystèmes	36
Économie circulaire	42
Environnement dans la chaîne de valeur	48
..... SOCIAL	
Effectifs d'Interparfums	50
Conditions de travail	51
Égalité de traitement, égalité des chances pour tous	57
Employés dans la chaîne de valeur	60
Consommateurs et utilisateurs finaux	62



GOUVERNANCE	
Une gouvernance mobilisée et engagée	67
Gouvernance de la RSE	68
Politique de rémunération variable du Président-Directeur Général	69
Éthique et conformité	71

COIN DES EXPERTS	
Tableaux des indicateurs	77
Ressources utiles	81

Chers toutes et tous,

Depuis quatre ans, nous publions ce rapport ESG pour partager avec vous nos résultats et la trajectoire de nos progrès. Dans un contexte toujours incertain, nous restons fidèles à notre cap et avançons avec pragmatisme sur notre feuille de route.

Nous sommes convaincus que la performance d'une entreprise ne se résume pas à ses seuls résultats économiques - même si notre chiffre d'affaires de 899,4 M€ et notre résultat opérationnel de 175 M€ en témoignent. Elle repose tout autant sur une performance extra-financière solide.

Ces deux dimensions, combinées, renforcent la désirabilité de nos produits et répondent aux attentes de nos consommateurs comme de l'ensemble de nos parties prenantes.

Les marques qui nous font confiance, engagées elles aussi dans des stratégies ESG ambitieuses, nous sollicitent de plus en plus sur des données quantitatives et nous associent à des projets transverses. Les investisseurs, les actionnaires et la communauté financière nous observent, nous questionnent et nous poussent à progresser. Quant à nos collaborateurs - sans qui rien ne serait possible - ils proposent des initiatives, innovent et contribuent chaque jour à réduire l'empreinte environnementale de nos produits. Leur engagement nourrit également la force de notre marque employeur.

En 2025, nous avons renouvelé notre soutien au Pacte Mondial de l'ONU et notre seconde Communication sur le Progrès a été publiée.

Sur l'ensemble des dimensions RSE, nous abordons les enjeux avec justesse, sans en

négliger aucun, mais en les hiérarchisant selon leur matérialité. Politiques, plans d'action, objectifs et indicateurs sont désormais formalisés, comme vous le découvrirez au fil de ce rapport, conçu dans l'esprit d'un rapport de durabilité. Nous tenons également à valoriser les démarches de nos partenaires, qui progressent sur les sujets du climat, de la biodiversité et des Droits Humains. C'est ensemble que nous pourrions nous inscrire dans les référentiels internationaux les plus exigeants et protéger durablement notre écosystème.

Interparfums, avec son portefeuille de marques fortes et créatrices de valeur - enrichi par la signature du contrat de licence Longchamp et par l'acquisition des droits de propriété intellectuelle des marques Off-White™ et Annick Goutal - reste concentrée sur sa mission : mettre sur le marché de beaux produits, porteurs de signatures olfactives actuelles et de qualité. Chacun y contribue au quotidien, en intégrant dans son métier les enjeux ESG qui lui sont propres.

Je vois cette démarche comme un véritable itinéraire de progrès, où chaque étape apporte son lot d'enseignements et d'inspiration.

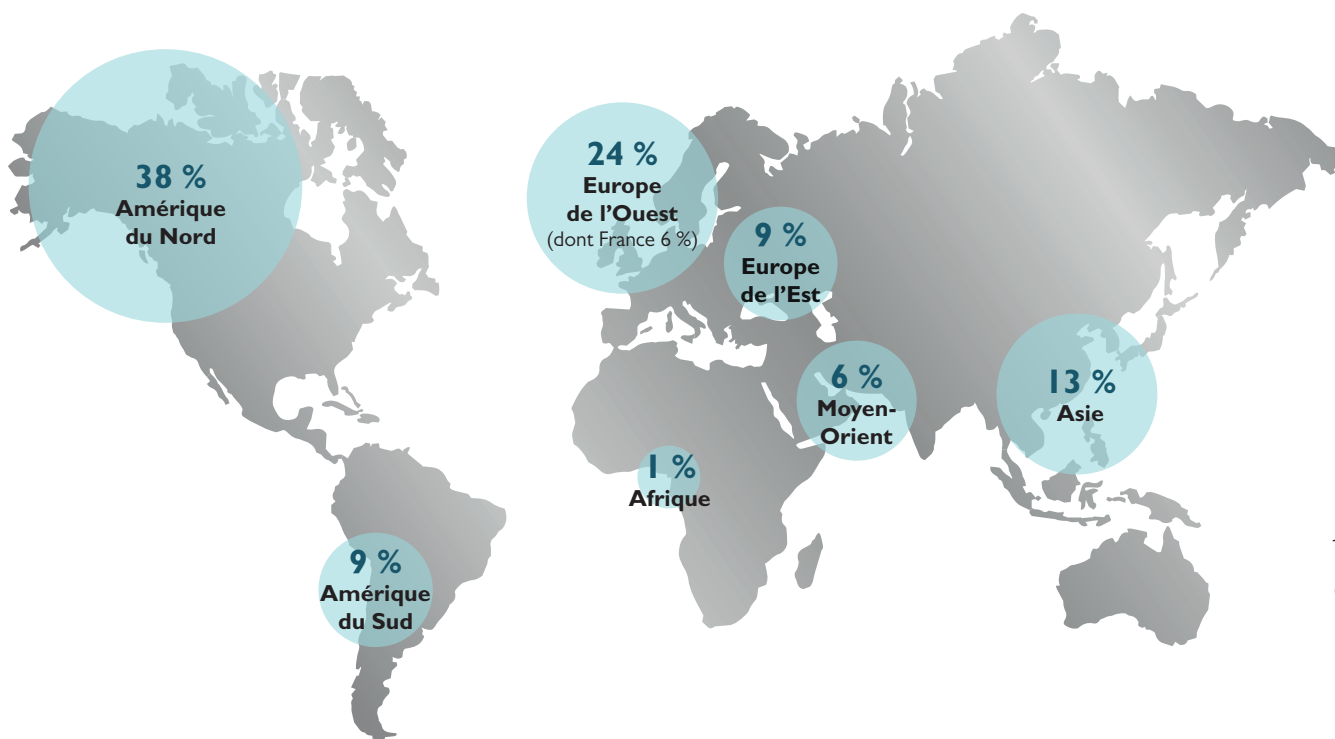
Philippe Santi,
Directeur Général Délégué,
Président du Comité Exécutif RSE



A PROPOS D'INTERPARFUMS

L'activité d'Interparfums est de créer et développer sur le long terme des lignes de parfums pour des marques de prestige.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2025 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



PORTEFEUILLE DE MARQUES

Jimmy Choo : 25 %
Montblanc : 21 %
Coach : 22 %
Lacoste : 11 %
Lanvin : 5 %
Rochas : 5 %
Karl Lagerfeld : 3 %
Van Cleef & Arpels : 3 %
Kate Spade : 2 %
Boucheron : 2 %
Solférino Paris : 0,2 %
Autres marques : 1 %

Fin 2024, Interparfums^{SA} a acquis les noms et enregistrements de marque Off-White™ dans les parfums et produits en classe 3, sous réserve d'une licence existante qui expire le 31 décembre 2025. Par ailleurs, l'acquisition de la marque Annick Goutal en mars 2025 s'inscrit dans la stratégie d'élargissement de l'offre produits d'Interparfums vers la Haute Parfumerie. En juillet 2025, les sociétés Longchamp et Interparfums ont signé un accord de licence Parfums jusqu'au 31 décembre 2036.



VUE D'ENSEMBLE D'INTERPARFUMS, DE SA GOUVERNANCE ET DE SA STRATÉGIE

Depuis sa création, le Groupe cherche à créer de la valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes. En effet, c'est en proposant aux consommateurs du monde entier des produits de qualité, répondant aux identités des différentes licences que le succès d'Interparfums s'écrit. Aujourd'hui considérée comme pleinement mature, notre démarche RSE s'appuie sur une matrice de double matérialité et se décline en objectifs structurés. Elle s'inscrit dans les meilleures pratiques du secteur et dans un esprit d'alignement avec les exigences de la CSRD¹, afin de démontrer et de piloter de manière pragmatique la performance extra-financière du Groupe.

- 6 Modèle d'affaires
- 8 Démarche RSE
- 12 Matrice de double matérialité
- 14 Stratégie RSE
- 16 Objectifs RSE
- 18 Initiatives soutenues et reconnaissances externes de l'impact ESG d'Interparfums

¹ Corporate Sustainability reporting Directive.



— ACTIVITÉS ET MODÈLE D’AFFAIRES

..... DESCRIPTION DES PRODUITS, DES SERVICES, DES MARCHÉS ET DES CLIENTS

Créer et développer, sur le long terme, des lignes de parfums pour des marques de prestige est la mission d'Interparfums. Cette stratégie repose sur un portefeuille de marques de grande qualité, à la notoriété internationale, dans l'univers de la maroquinerie, de la mode, de la haute couture, de la haute joaillerie ou des accessoires, et dotées d'une histoire riche. Interparfums emploie 378 collaborateurs. Voir la section « Effectifs de l'entreprise (ESRS S1) ». Fin 2025, une nouvelle filiale a été créée en Corée du Sud (IPKR). Le Groupe ne dispose, dans le monde, d'aucun site de production et s'appuie sur un réseau de partenaires de confiance. Voir la section « Intérêts et points de vue des parties prenantes externes ». Interparfums possède une boutique à Paris au 310 rue Saint-Honoré pour distribuer sa marque en propre Solférino Paris, ouverte en septembre 2025. Deux boutiques Annick Goutal situées à Paris ont été également reprises et rénovées début 2026, faisant légèrement évoluer le périmètre entre 2025 et 2026.

TENDANCES DU SECTEUR DE LA PARFUMERIE

Chaque jour, les équipes d'Interparfums appriivoisent de nouvelles tendances et certaines d'entre elles ont déjà un impact pour leurs activités. La difficulté est cependant de faire le tri entre les tendances de fond et les variations incrémentielles liées à l'évolution naturelle du secteur, le tout dans une vision mondiale. Ces tendances permettent à Interparfums de mieux appréhender les éventuels risques qui en découlent mais surtout les opportunités qui restent nombreuses. Elles couvrent un grand nombre de dimensions, qu'elles soient économiques, sociales, technologiques, juridiques ou environnementales. En comprenant ces tendances et en s'y préparant, Interparfums peut anticiper les besoins de ses clients finaux, les attentes de ses donneurs de licence et les contraintes éventuelles de ses partenaires.

Une attente croissante en matière de développement durable et la traçabilité

La durabilité s'impose désormais comme un pilier stratégique du secteur de la parfumerie. Les consommateurs, tout comme les marques, exigent une transparence accrue sur l'origine des matières premières, leurs conditions de culture et leur impact environnemental et social.

Le recours à des ingrédients naturels traçables, issus de filières responsables ou de la chimie verte, se généralise. Parallèlement, les packagings évoluent vers des formats rechargeables, recyclables ou allégés, intégrant l'éco-conception dès la phase de développement. La durabilité ne se limite plus au produit : elle s'inscrit dans une narration de marque authentique, valorisant le terroir, le savoir-faire et l'histoire olfactive.

Une parfumerie immersive et multisensorielle

En 2025, le parfum devient une expérience globale. Il ne se contente plus d'être porté sur la peau mais s'inscrit dans un univers sensoriel étendu, mêlant vue, toucher, son et parfois même goût.

Les brumes parfumées, sprays d'ambiance corporels, textures hybrides et expériences phygitales (en boutique ou en ligne) illustrent cette évolution. Les marques développent des rituels olfactifs immersifs, transformant le parfum en un vecteur d'émotion, de bien-être et d'évasion.

L'essor des créations sur-mesure et de la personnalisation

La quête d'unicité atteint un niveau inédit. Les consommateurs souhaitent des fragrances qui reflètent leur personnalité, leur humeur ou leur style de vie.

Les expériences de parfums sur mesure se multiplient, en boutique comme via des outils digitaux avancés. La superposition s'impose également comme un moyen accessible de personnalisation, permettant à chacun de créer sa signature olfactive en combinant plusieurs fragrances.

Des notes olfactives toujours plus innovantes et audacieuses

Les parfumeurs explorent de nouveaux territoires sensoriels en s'inspirant de la nature brute. Les accords marins, salins, minéraux et métalliques gagnent en popularité, tout comme les notes végétales inattendues : légumes, feuilles, racines ou herbes aromatiques.

Ces créations traduisent une volonté de rupture avec les codes traditionnels, offrant des

compositions plus conceptuelles, texturées et contemporaines.

Une parfumerie non genrée et inclusive

Les créateurs proposent des fragrances hybrides, à la fois boisées et fleuries, musquées et fruitées, permettant à chacun de s'approprier une senteur selon sa propre identité sans parti pris.

Un cadre réglementaire de plus en plus exigeant

L'évolution constante des réglementations, notamment en matière de profils toxicologiques et d'allergènes, impose aux marques une vigilance accrue. De nombreux parfums doivent être reformulés afin de rester conformes, tout en préservant leur identité olfactive d'origine, ce qui représente un véritable défi technique et créatif.

Les obligations d'information se multiplient également : mentions réglementaires, consignes de tri, transparence des formules, impact environnemental. Les packagings, étuis et supports digitaux sont repensés pour répondre à ces exigences croissantes.

Une polarisation croissante entre accessibilité et ultra-exclusivité

Le marché de la parfumerie connaît en 2025 une polarisation marquée entre deux extrêmes : d'un côté, l'essor des dupes, qui répondent à une demande croissante d'accessibilité, portés par des consommateurs décomplexés qui privilégient l'expérience olfactive à la valeur statutaire de la marque ; de l'autre, l'affirmation de la Haute Parfumerie, qui revendique une approche radicalement opposée fondée sur la rareté, l'excellence artisanale, la créativité

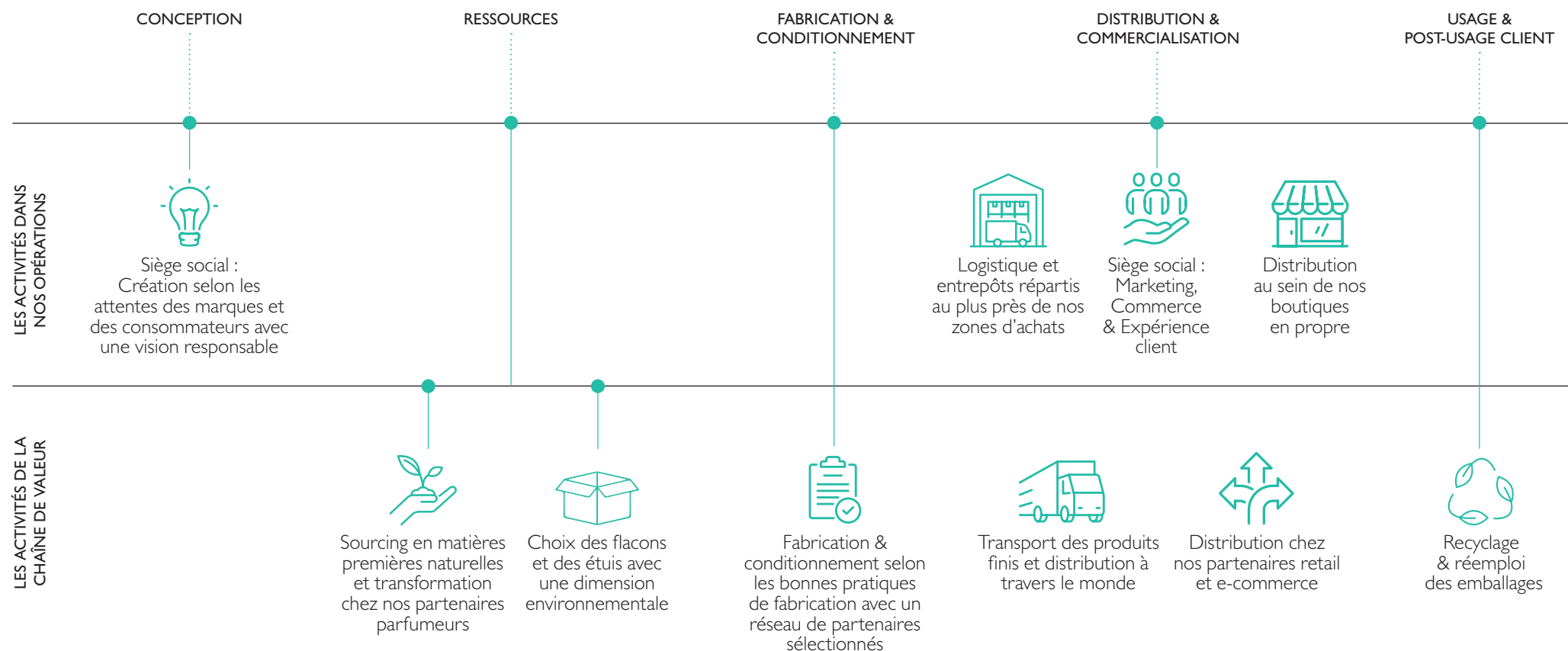
sans compromis et la valorisation de matières premières exceptionnelles. Cette dichotomie reflète une évolution profonde des usages : le parfum n'est plus uniquement un marqueur de luxe, mais devient soit un objet de consommation pragmatique et interchangeable, soit une œuvre olfactive d'exception, émotionnelle et quasi patrimoniale. Pour autant, les consommateurs peuvent exprimer leurs choix simultanément dans ces deux tendances.

..... DESCRIPTION DU MODÈLE D'AFFAIRES ET DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Le modèle d'affaires d'Interparfums est centré sur les relations avec les parties prenantes externes, donneurs de licence, partenaires économiques (fournisseurs et sous-traitants), distributeurs et communauté financière au sens large. Chaque collaborateur a une mission relative à l'une de ces parties prenantes.

Interparfums utilise les intrants d'un réseau mondial de fournisseurs partenaires et conditionne ses parfums à l'aide de partenaires situés en France. Ces acteurs et leurs intrants sont sélectionnés selon un processus qualité précis et dans le strict respect de la réglementation. Interparfums participe

d'ailleurs activement à des coalitions relatives à des projets transversaux visant à améliorer son offre produits.





..... NOS ATOUTS

Humains :

- 378 salariés répartis dans plusieurs pays
- Une diversité de compétences
- Des équipes expérimentées
- Une organisation agile
- Une charte employeur responsable



Immatériels :

- Un portefeuille de 15 marques emblématiques
- Des savoir-faire dans la création, le développement et la distribution de parfums et cosmétiques de prestige
- Une culture entrepreneuriale



Industriels & commerciaux :

- Une centaine de partenaires industriels
- Un sourcing à 88 % en Europe de l'Ouest
- Un suivi de proximité des partenaires industriels
- Un réseau de distributeurs internationaux



Sociétaux :

- Des relations partenariales de longue date avec l'ensemble des parties prenantes
- Des engagements en matière de mécénat



Environnementaux :

- Une prise en compte de l'empreinte environnementale dans la conception des produits
- Un entrepôt HQE niveau Excellent de 36 000m² à proximité des usines
- Deux entrepôts à proximité des lieux de consommation (Amérique du Nord et Asie)
- Une charte « Eco-conception optimisée »



Gouvernance :

- Une éthique reconnue s'appuyant sur une charte « Ethique des affaires »
- Adoption du Code de gouvernement d'entreprise et du Code anticorruption de Middledex
- Existence d'un COMEX RSE et d'un Comité RSE au niveau du Conseil d'administration



Financiers :

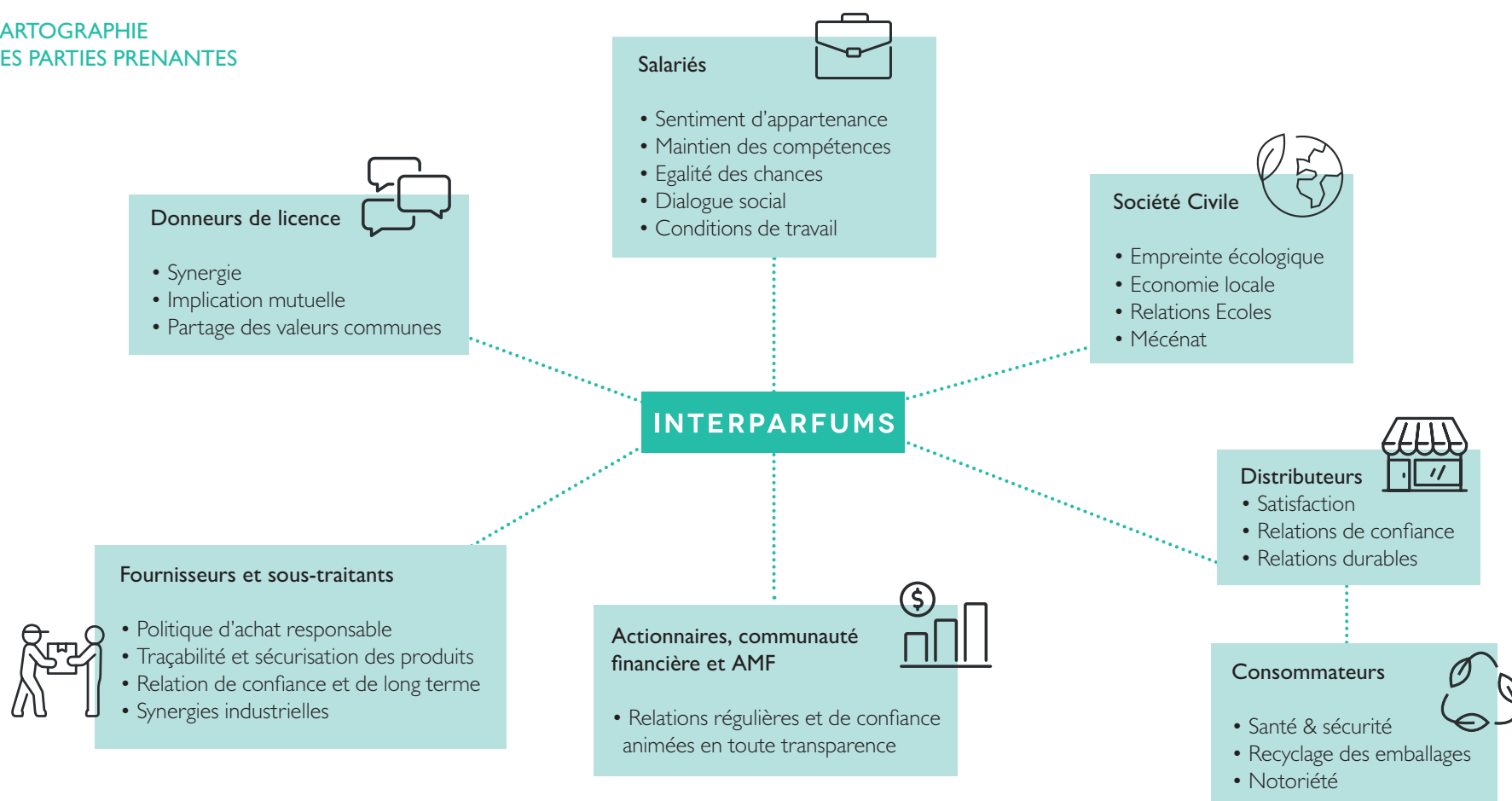
- Un bilan très solide avec une trésorerie nette de dettes de 63 M€
- Une société cotée sur Euronext compartiment A, contrôlée par les fondateurs



DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Au sein de l'écosystème d'Interparfums, il est important d'identifier les enjeux et attentes RSE de l'ensemble des parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur. Cette démarche permet de créer des liens solides avec chaque groupe de parties prenantes.

CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES



ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Le tableau ci-dessous présente une liste des principaux groupes de parties prenantes avec lesquels Interparfums entretient des relations. L'objectif global du processus d'engagement d'Interparfums consiste à tisser des liens, à servir ses objectifs et ses engagements de développement durable et à obtenir des points de vue extérieurs. Interparfums tient compte des résultats de ce dialogue dans sa stratégie RSE. Les exemples présentés dans ce tableau ne sont pas exhaustifs.

PARTIE PRENANTE	MÉTHODE DE DIALOGUE ET D'ENGAGEMENT	RÉSULTATS ET CRÉATION DE VALEUR	CONTRIBUTION AUX ODD ²
Salariés	Politique salariale motivante avec des salariés associés aux résultats de l'entreprise Plans d'actions de performance tous les 2-3 ans Enquête d'engagement des collaborateurs tous les 2 ans Dialogue social formel en France et de proximité au niveau du Groupe Entretiens annuels	4,36 M€ versés aux collaborateurs sous forme de participation au titre de l'exercice 2025 Un taux de recommandation au niveau du groupe de 91,4 % Existence d'un CSE en France Entretiens réalisés pour 100 % des collaborateurs	   
Futurs collaborateurs	Entretiens de recrutement Bilans de fin de stage	Une note de 3,5/5 au classement Humpact depuis 3 ans	  
Donneurs de licence	Dialogue constant avec l'équipe dirigeante et rencontres dédiées entre équipes RSE	Renouvellement des contrats de licence Coach et Van Cleef & Arpels, signature d'un contrat de licence avec Longchamp, extension du partenariat avec Boucheron. Echanges réguliers sur le processus de gestion des risques le long de la chaîne de valeur	    
Fournisseurs et sous-traitants	Dialogue constant avec la Direction Supply Chain & Opérations et les équipes marketing, et engagement des fournisseurs en matière ESG	78 % de relations de plus de 10 ans 242 M€ d'achats industriels en Europe en 2025 Une note Ecovadis moyenne des fournisseurs industriels >73,8/100 Mise en place d'une plateforme de traçabilité	    
Distributeurs	Dialogue constant avec les directions Export, France et les filiales (IPLB, IPAP et IPKR)	Séminaire organisé tous les 2-3 ans (le dernier a été réalisé en 2024)	
Consommateurs	Direction des Affaires Réglementaires et Direction Juridique	0,085 réclamations par million de produits vendus en 2025	 
Actionnaires, investisseurs, communauté financière et AMF	Points réguliers avec la Direction Financière et Développement Durable Réponses aux questionnaires des agences de notation extra-financière Existence d'un Comité Consultatif des Actionnaires Individuels Plus de 33 400 actionnaires individuels	Animation de la relation par le Responsable Relations Investisseurs et Analystes Amélioration des notes MSCI, Sustainalytics, Ethifinance, CSA de S&P & CDP 2 réunions par an du Comité Consultatif des Actionnaires Individuels Edition de 2 lettres aux actionnaires par an	   
Société civile	Une politique de mécénat et de philanthropie	346 552 € de dépenses allouées au mécénat et aux dons en 2025	

² Objectifs de Développement Durable.

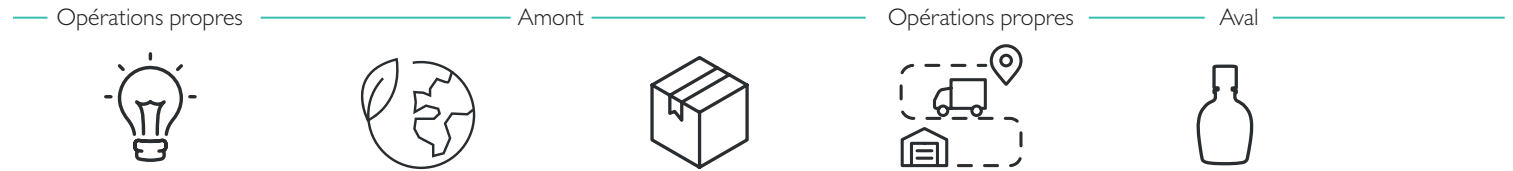
—MATRICE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

La matrice de double matérialité est devenue un outil incontournable dans le cadre des stratégies de développement durable des entreprises et permet de construire une approche reflétant une vision intégrée des risques et opportunités liés aux enjeux ESG. Dans un contexte où les parties prenantes des entreprises expriment des attentes croissantes en matière de transparence et durabilité, cette analyse se révèle particulièrement pertinente.

Après la publication par Interparfums d'un premier rapport de développement durable en septembre 2023, incluant une matrice de simple matérialité permettant d'identifier les principaux enjeux ESG, le projet d'analyse de double matérialité a été introduit au sein de l'entreprise au cours de l'année 2024. Ce projet a fait l'objet d'une présentation en Comex RSE, regroupant les directions Supply Chain & Opérations, Ressources Humaines, Financière, Juridique, Communication puis au Comité RSE sous la présidence de Madame Caroline Renoux (voir section Gouvernance). Ces étapes ont permis d'introduire les notions et de poser les bases directionnelles de la démarche.

Cette présentation a été suivie par une phase de travail consacrée à la construction même de la matrice. Celle-ci a été jalonnée par diverses étapes de réflexion sur les enjeux pertinents, de formalisation des risques et des opportunités, ainsi que de leur cotation finale en COMEX RSE. Une fois la cotation réalisée, elle a été validée par le Comité exécutif, le Comité RSE et le Conseil d'administration garantissant ainsi que les enjeux matériels qui seront traités sont pertinents et adaptés à Interparfums. Bien qu'Interparfums ne soit plus soumis à la CSRD post Omnibus, cet exercice sera reconduit périodiquement afin de s'assurer que le groupe reste aligné avec ses enjeux et l'analyse de double matérialité sera présentée annuellement à l'ordre du jour du Comité RSE pour validation.

Matérialité d'impact	Double matérialité
S1 – Effectifs de l'entreprise : Egalité des chances S1 – Effectifs de l'entreprise : Formation et développement des compétences	EI – Atténuation du changement climatique E4 – Biodiversité et écosystèmes E5 – Economie circulaire S1 – Effectifs de l'entreprise : Conditions de travail S2 – Travailleurs de la chaîne de valeur S4 – Consommateurs et utilisateurs finaux G1 – Conduite des affaires G1 – Cybersécurité et protection intellectuelle
Non matériel	Matérialité financière
EI – Energie E2 – Pollution E5 – Eau S3 – Communautés affectées G1 – Engagement politique et lobbying G1 – Bien-être animal	EI – Adaptation au changement climatique



ESRS	Sujets de double matérialité	Catégorie IRO	Conception	Ressources	Fabrication et conditionnement	Distribution et commercialisation	Usage et post-usage client	Horizon temporel des IROs matériels
E1	Changement climatique	⚠️	Atténuation du changement climatique					■
		⚠️	Adaptation du changement climatique					■
		⚠️				Énergie		
E2	Pollution	⚠️		Substances préoccupantes et très préoccupantes			Substances préoccupantes et très préoccupantes	
E3	Eau	⚠️		Utilisation de l'eau				
E4	Biodiversité et écosystèmes	⚠️		Erosion de la biodiversité				■
		⚠️		Dégradation des sols				■
		⚠️		Dépendance aux services écosystémiques				■
		+	Éco-conception					■
		+		Agriculture régénératrice				■
E5	Économie circulaire et utilisation des ressources	⚠️	Apport de ressources			Déchets	Sortie de ressources liées aux produits	■
		+						
		⚠️	Éco-conception					■
S1	Effectifs de l'entreprise	⚠️	Conditions de travail			Conditions de travail		■
		+	Égalité des chances			Égalité des chances		■
		⚠️	Développement des compétences			Développement des compétences		■
S2	Effectifs de la chaîne de valeur	⚠️		Conditions de travail, égalité de traitement & éthique				■
S3	Communautés affectées	⚠️		Droits des communautés affectées				
S4	Consommateurs et utilisateurs finaux	+					Sécurité des consommateurs	■
		+					Transparence, traçabilité & disponibilité de l'information	■
G1	Conduite de affaires	⚠️	Conduite et éthique des affaires					■
		⚠️	Cybersécurité et protection intellectuelle, y compris la lutte contre la corruption					■
		+	Engagement politique et lobbying					
		⚠️	Engagement communautaire et philanthropie					■
			Bien-être animal					

⚠️ Impact négatif ⚠️ Risque + Opportunité

Court terme (1 à 3 ans) ■ Moyen terme (3 à 5 ans) ■ Long terme (Plus de 5 ans) ■

STRATÉGIE RSE

Les enjeux liés à la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), prennent une part croissante dans la vie des entreprises et de leurs collaborateurs, à la fois à titre professionnel mais aussi à titre personnel. Ainsi, la définition d'une stratégie RSE d'entreprise afin de traiter ces enjeux était évidente pour Interparfums.

Pour appuyer cette démarche, à l'initiative de la Direction Générale, un Comité Exécutif RSE a été créé début 2021. Composé de l'ensemble des parties prenantes internes, à savoir la Direction Financière, la Direction des Ressources Humaines pour le social, la Direction Juridique pour la gouvernance et l'éthique des affaires et la Direction Supply Chain & Opérations pour l'environnement. Ainsi que la Direction de la Communication et le Service des relations avec les actionnaires. Ce Comité est animé par Muriel Buiatti, en charge de la Direction Développement Durable. Il s'est réuni à 6 reprises en 2025 et est en charge de l'animation de la stratégie RSE d'Interparfums avec l'ambition :

De conforter son statut **d'employeur responsable** avec, notamment, la formalisation d'une « Charte Employeur Responsable » et le renforcement du plan de formation des collaborateurs.

De **réduire son empreinte écologique et d'associer les fournisseurs à la démarche** grâce, à la mise en place d'un cahier des charges éco-conception optimisé, incluant notamment la réduction des emballages et l'introduction de matières recyclées et recyclables sur chacun des produits développés.

De **mesurer son empreinte carbone** selon la méthodologie du GHG protocol (Scope 1, 2 et 3) afin de suivre une trajectoire bas carbone compatible avec l'Accord de Paris du 12 décembre 2015 et validée par la SBTi (Science-Based Targets initiative).

De **renforcer sa démarche de développement durable** en déployant une charte éthique des affaires opposable aux parties prenantes opérationnelles.



6 réunions
du Comité
Exécutif RSE
en 2025



Ce qui veut dire, notamment pour la partie environnementale :

Utiliser de plus en plus de matériaux **avec moins d'impacts** sur l'environnement tout au long de leurs cycles de vie.

Réduire le poids et les dimensions dans le verre, le carton et le plastique.

Remplacer certains matériaux par des produits recyclés ou biosourcés.

Améliorer le potentiel de recyclage de nos produits, sous réserve du bon geste de tri des utilisateurs et de la disponibilité des filières adéquates dans les pays concernés.



Cette stratégie RSE exhaustive et pragmatique a été construite en s'inscrivant dans le cadre du référentiel reconnu et communément utilisé des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU. Le reporting en matière de climat suit les recommandations de la TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosure). Cette stratégie et ce plan d'actions ont été soumis au Président-Directeur Général et à l'approbation du Conseil d'administration.

Un Comité RSE a également été créé en 2024 au sein du Conseil d'Administration. Madame

Caroline Renoux (voir son parcours dans la partie Gouvernance de la RSE) en qualité de nouvelle administratrice indépendante préside ce comité RSE qui s'est réuni deux fois en 2025. Son rôle est de faire de la RSE un sujet majeur et central en Conseil d'administration afin de suivre notamment la trajectoire climat, les sujets liés à l'érosion de la biodiversité et à la résilience de la chaîne d'approvisionnement. Ce Comité est également très attentif aux enjeux sociaux tant chez Interparfums qu'au sein de la chaîne de valeur amont. Ses membres sont régulièrement formés aux enjeux couverts

par les ESRS. Ainsi, en 2024, ils avaient suivi deux sessions de formation, l'une relative à la matrice de double matérialité et à l'autre à la biodiversité. En complément, une fresque du climat leur a été dispensée.

Avec l'aide de la Direction Développement Durable, cette démarche est portée par la Direction Supply Chain & Opérations et ses équipes, tant au niveau des packaging primaires et secondaires, des jus, de la PLV³, que de la chaîne logistique.

³ Publicité sur Lieu de Vente.

OBJECTIFS RSE

Conformément à la stratégie mise en place en termes de Responsabilité Sociale, le tableau ci-après présente les principaux objectifs fixés par le Groupe et les met en regard du référentiel des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU et des ESRS.

ESRS	ODD	NOS OBJECTIFS 2030	NOS PROGRÈS EN 2025
Proposer des produits et leurs emballages intégrant les enjeux environnementaux et sociétaux			
ESRS E4, E5 et ESRS S2, S3, S4		Travailler avec des partenaires présentant une performance RSE selon Ecovadis >75/100	Objectif 2025 atteint : Note moyenne des fournisseurs évalués selon Ecovadis : 73,8/100
ESRS E5		Proposer 88 % d'emballages recyclables	85 % de nos emballages sont recyclables
ESRS S2		Envoyer des demandes de visibilité (visibility requests) à l'aide de la plateforme Transparency-One aux fournisseurs de Rang 1 représentant 50 % du montant des achats. ⁴	40,2 % (Lancement de la plateforme 1 ^{er} trimestre 2025)
Initier une trajectoire bas carbone			
ESRS E1		Réduire en valeur absolue de 42 % ⁵ les émissions de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2 ⁶ par rapport à 2021 (validée par la SBTi)	Réduction des émissions de 3,86 % entre 2021 et 2025
		Réduire en intensité physique de 51,6 % les émissions de gaz à effet de serre du scope 3 ⁶ par rapport à 2021 (validée par la SBTi) ⁷	Réduction de l'intensité physique (kgCO ₂ / litre de parfum) de 22 % entre 2021 et 2025
		Poursuivre les projets de contribution (séquestration du carbone) et de restauration de la biodiversité	Initiation d'un premier projet Agoterra en 2023 avec pour objectif une séquestration de 960 TeqCO ₂ d'ici 2027 Lancement fin 2025 d'un second projet Agoterra visant à quantifier les co-bénéfices en matière de biodiversité
		50 % du montant des achats industriels réalisés auprès de fournisseurs ayant une trajectoire bas carbone validée	38 % des fournisseurs engagés CDP, couvrant 68 % du montant des achats 2025 21 % des fournisseurs engagés auprès de SBTi couvrant 36 % du montant des achats 2025
Attirer, accompagner et faire progresser tous les talents			
ESRS S1		Conduire l'enquête d'engagement tous les deux ans avec un taux de participation > 85 %	Taux de participation de 82,5 % en 2025
		Former 70 % des collaborateurs par an	Objectif 2025 atteint : 91,8 % des collaborateurs formés
ESRS S1		Dispenser 10 h de formation par collaborateur en moyenne	Nombre d'heures de formation par collaborateur = 8,47 h
		Former les collaborateurs à la RSE	71 % des collaborateurs formés
		Sensibiliser les collaborateurs au sujet du handicap	Intervention annuelle d'une association / personnalité engagée et participation au Duoday
Agir avec éthique et conformité			
ESRS G1		Déployer la charte éthique des affaires auprès de l'ensemble des parties prenantes	73 % des partenaires ont signé la charte éthique des affaires (fournisseurs industriels) sur Provigis, couvrant 94 % du montant d'achat de 2025.
		Sensibiliser l'ensemble des collaborateurs	92 % des collaborateurs du Groupe ont été formés à la lutte contre la corruption

⁴ Les demandes de visibilité sont les demande de partage d'informations pour chaque fournisseur. Il peut s'agir de la composition des différentes matières premières utilisées, ainsi que l'emplacement précis du site ou une zone géographique.

⁵ Année de référence : 2021

⁶ Le scope 1 concerne les émissions directes de gaz à effet de serre liées à l'énergie, ici la consommation de gaz pour le chauffage et le carburant des véhicules de fonction. Le scope 2 concerne les émissions indirectes de gaz à effet de serre liées à l'énergie, soit celles relatives à l'électricité et au réseau de chaleur sur lequel est branché le nouveau siège social rue de Solférino. Le scope 3 désigne les émissions indirectes situées dans la chaîne d'approvisionnement d'une organisation, c'est-à-dire celles qui sont indirectement liées à son activité, tant en amont qu'en aval.

⁷ La cible de réduction de l'intensité physique du scope 3 validée par la SBTi porte sur les catégories d'achats de biens et services, de transport et distribution amont ainsi que sur le traitement de fin de vie des produits vendus.



6. INITIATIVES SOUTENUES ET RECONNAISSANCES EXTERNES DE L'IMPACT ESG D'INTERPARFUMS

WE SUPPORT



Depuis mai 2024, le Groupe Interparfums s'est engagé à respecter l'initiative de responsabilité d'entreprise du Pacte mondial des Nations Unies (www.unglobalcompact.org) et ses principes dans les domaines des Droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

La seconde Communication sur le Progrès d'Interparfums a été publiée en avril 2026.



Après avoir été 44^{ème} en 2025, Interparfums a atteint le 12^{ème} rang mondial dans la seconde édition du classement « **World's Best Companies - Sustainable Growth** » publié par le magazine Time, qui récompense les 500 entreprises les plus exemplaires en matière de croissance économique et engagement environnemental sur la période 2022-2024. Parmi les 18 entreprises françaises sélectionnées, Interparfums se hisse au 1^{er} rang national. Une reconnaissance qui reflète la capacité du Groupe à allier performance financière et responsabilité environnementale (empreinte carbone réduite, gestion optimisée des ressources et utilisation d'énergie verte).



Pour sa seconde évaluation par Ecovadis, Interparfums a obtenu une médaille d'or, une reconnaissance attribuée aux 5 % des entreprises les plus performantes évaluées par l'organisme au cours des 12 mois précédant la date d'attribution de la médaille. Cette médaille reflète la qualité du système de gestion de son engagement à promouvoir la transparence tout au long de la chaîne de valeur.

MSCI
ESG
RATINGS



As of Feb 2026

L'indice de notation MSCI ESG, évaluant plus de 8 500 sociétés, mesure la résilience des entreprises face aux risques ESG entre AAA et CCC. Interparfums a enregistré en mars 2025 une progression dans l'ensemble des catégories : Environnement, Social, Gouvernance. Le Groupe est désormais noté en catégorie A, depuis 2025.

S&P Global
Ratings

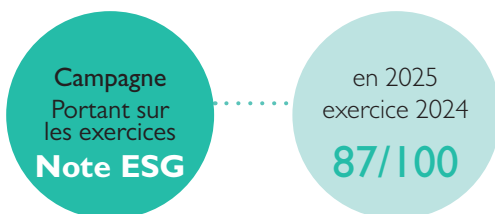
L'indice CSA de l'organisme S&P Global Ratings couvre 13 000 entreprises et évalue annuellement les pratiques des entreprises en matière de développement durable. La note d'Interparfums a progressé de 7 points au sein de cet indice entre 2024 et 2025.



Dans le cadre de la campagne 2025 menée par l'agence de notation **EthiFinance ESG Ratings**, qui distingue les performances ESG des meilleures PME-ETI françaises et européennes cotées, Interparfums améliore à nouveau sa notation ESG en 2025. Cette note est calculée sur la base de 140 critères répartis en 4 piliers : *Environnement, Social, Gouvernance et Relations avec les Parties Prenantes Externes*.

Elle reflète, dans un référentiel chaque année plus contraignant, les efforts importants développés par le Groupe depuis 5 ans.

Le Groupe se situe au 5^{ème} rang du palmarès dans la catégorie Chiffre d'affaires supérieur à 500 millions d'euros, au 7^{ème} rang des entreprises françaises évaluées et est 1^{er} au sein du classement sectoriel (Produits domestiques et de soin personnels) pour la quatrième année consécutive.



Pour sa troisième participation au questionnaire du **CDP**, Interparfums a obtenu fin 2025 un score B au questionnaire Changement Climatique et un score de C tant sur le questionnaire Forêts que sur le questionnaire Water Security. Le CDP est une organisation à but non lucratif qui gère la principale plate-forme mondiale de divulgation d'informations sur l'environnement.



Avec un record de plus de 22 000 entreprises divulguant des informations par l'intermédiaire du CDP en 2025, et un renforcement du questionnaire, la divulgation de données sur l'impact environnemental est désormais une norme pour les entreprises. Les données d'Interparfums seront ajoutées à l'inventaire le plus complet au monde de données environnementales autodéclarées, ce qui contribuera à stimuler l'action grâce à une plus grande transparence.

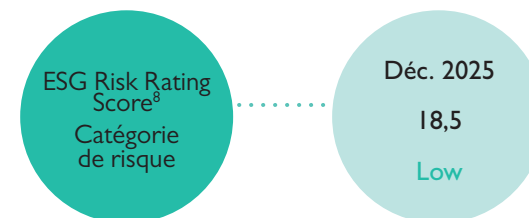
En publiant ses données par l'intermédiaire du CDP, Interparfums est prête à répondre à la demande croissante de transparence environnementale de la part des institutions financières, des clients et des partenaires. Certains retailers américains sont très attentifs à la participation d'Interparfums à cette plate-forme.



En 2025, Interparfums a amélioré sa notation ESG auprès de l'agence de notation extra-financière **Sustainalytics**, filiale de Morningstar avec une progression de plus de 6 points en un an.

Cette amélioration, très significative, porte le Groupe au niveau des principales entreprises du secteur de la Beauté et reflète plus fidèlement ses avancées en matière ESG. Dans la catégorie Produits de consommation, Interparfums est désormais 7^{ème} sur un total de 101 sociétés.

La notation de juillet 2025 pointe ainsi, les avancées en matière environnementale avec le déploiement d'une Charte Eco-conception optimisée, et sociale, avec les efforts faits en termes de formation dans le cadre de la Charte Employeur Responsable. Cette nouvelle notation souligne, plus globalement, les progrès notables réalisés dans la gestion des enjeux ESG.



La **SBTi** (Science Based Targets initiative) a validé, en août 2025, les cibles à court terme d'Interparfums en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre⁹.

⁸ Une note Sustainalytics plus faible indique un profil de risque moins élevé.

⁹ Les cibles validées par la SBTi sont alignées avec un scénario climatique à 1,5°C.



INTÉRÊTS ET *POINTS DE VUE DES* PARTIES PRENANTES EXTERNES

Via l'exercice et le développement de ses activités, Interparfums identifie les enjeux suivants :

- Maintenir un niveau élevé de relation avec ses donneurs de licence par la synergie, l'implication mutuelle et le partage de valeurs communes ;
- Développer, en amont de sa chaîne de valeur, des partenariats à long terme avec ses fournisseurs et sous-traitants grâce à une collaboration étroite et de nombreux échanges d'informations, notamment sur leur démarche RSE, leur empreinte carbone, leur trajectoire climat et leur propre chaîne de valeur ;
- Développer, en aval de sa chaîne de valeur, des relations durables et de confiance avec ses clients distributeurs ;
- Entretenir la confiance avec la communauté financière et les actionnaires.

21 Bâtir des relations de confiance avec
l'ensemble des parties prenantes externes



BÂTIR DES RELATIONS DE CONFIANCE AVEC L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES EXTERNES

IMPACTS RISQUES ET OPPORTUNITES (IROs)

Sous-thème	Définition des IROs	Chaîne de valeur			Importance des IROs
		Amont	Opérations en propre	Aval	
Relations avec les fournisseurs	Dépendance croisée d'Interparfums et de ses fournisseurs compte tenu du modèle d'affaires	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●	
Relations avec les marques	Proposer des engagements communs répondant aux attentes des marques dès la signature du contrat de licence et tout au long de ce dernier	● ● ● ●	● ● ● ●	○	
Relations avec les distributeurs	Le succès des ventes dépend des produits mais aussi de leurs réseaux de distribution	○	● ● ● ●	● ● ● ●	
Relations avec les actionnaires et avec la communauté financière	Recherche d'investisseurs et attractivité des actionnaires de plus en plus intéressés par l'ESG	○	● ● ● ●	● ● ● ●	

**C'EST EN COMPRENANT LEUR
UNIVERS ET EN PROPOSANT DES
PRODUITS EN ACCORD AVEC
LES CODES PROPRES À CHAQUE
MARQUE QUE SE CONSTRUIT
UNE RELATION UNIQUE ET
PRIVILÉGIÉE.**

Depuis son premier contrat signé en 1988, Interparfums a développé un portefeuille important de marques de luxe sous licence. Le contact avec les Maisons est systématiquement initié par l'équipe de Direction qui développe puis entretient une relation de proximité avec les donneurs de licence. Par une collaboration étroite entre les services Marketing du Groupe et les Maisons, accrue au fil des ans, les produits sont développés en fonction des désirs et des collections de chacune des marques afin de proposer un parfum unique et représentatif de valeurs communes. La taille humaine des équipes d'Interparfums

et des interlocuteurs permanents et privilégiés permettent de développer une parfaite connaissance de l'univers, entretenue au fil des ans, afin de proposer aux marques des produits de qualité venant soutenir leur image de marque. Interparfums a développé des relations de longue date avec ses distributeurs, dans chacun des pays ou zones dans lesquelles le Groupe est présent. Ce sont 141 collaborateurs qui déploient leur expertise en France, aux États-Unis, à Singapour et plus récemment en Corée du Sud au service de la distribution de ses

parfums dans plus de 100 pays. Tous les deux à trois ans, Interparfums organise un séminaire de trois jours au cours duquel est réuni l'ensemble de ses distributeurs du monde entier. Le dernier séminaire, organisé au printemps 2024 a été l'occasion de présenter tous les projets 2025, de rencontrer tous les distributeurs et de les associer étroitement au développement du Groupe. Ce fut également un moment privilégié pour les distributeurs afin qu'ils puissent partager des moments conviviaux et inspirants avec les équipes d'Interparfums avec lesquelles ils travaillent au

quotidien, en étroite collaboration. Le prochain séminaire est en cours de planification. De nombreuses occasions permettent d'expliquer la stratégie ESG, la performance et la gestion des risques ESG d'Interparfums à l'ensemble des parties prenantes de la communauté financière. Ce dialogue aide à comprendre et à prendre en compte les attentes notamment des investisseurs et à entretenir leur confiance.

... POLITIQUE : TISSER DES PARTENARIATS INDUSTRIELS DURABLES

Les cahiers des charges fournisseurs, le portail fournisseurs, la politique Charte achats responsables et la Charte éthique des affaires constituent le socle des engagements du Groupe pour une collaboration étroite et constructive avec des fournisseurs et des partenaires. La politique Achats Responsables formalisée fin 2024 et disponible sur le site internet <https://www.interparfums-finance.fr/engagements-rse/chartes-politiques/> précise les attendus d'Interparfums notamment en matière RSE afin de les engager dans une démarche de progrès conjointe. La responsabilité du déploiement et du suivi de ces politiques est portée par le Directeur Exécutif Supply Chain & Opérations dont les équipes sont en charge de ces sujets.

..... ACTIONS

Partager les informations avec les partenaires industriels

Les usines des sous-traitants ainsi que l'entrepôt de stockage des produits finis se situent, pour l'essentiel, en Haute Normandie (France). L'activité générée par Interparfums contribue donc ainsi au développement du tissu économique local.

Animer un Système de Management de la Qualité en confiance

Le Groupe entretient des relations de qualité et de confiance de très long terme avec la majorité de ses fournisseurs, sous-traitants et autres prestataires. Ils sont des partenaires essentiels pour le Groupe pour assurer ses besoins en matières premières, en emballages, en conditionnement et en produits promotionnels. Du fait des exigences de qualité et de performance, le choix puis la conduite des relations avec ses partenaires dans le domaine de la production représentent un enjeu majeur pour le Groupe.

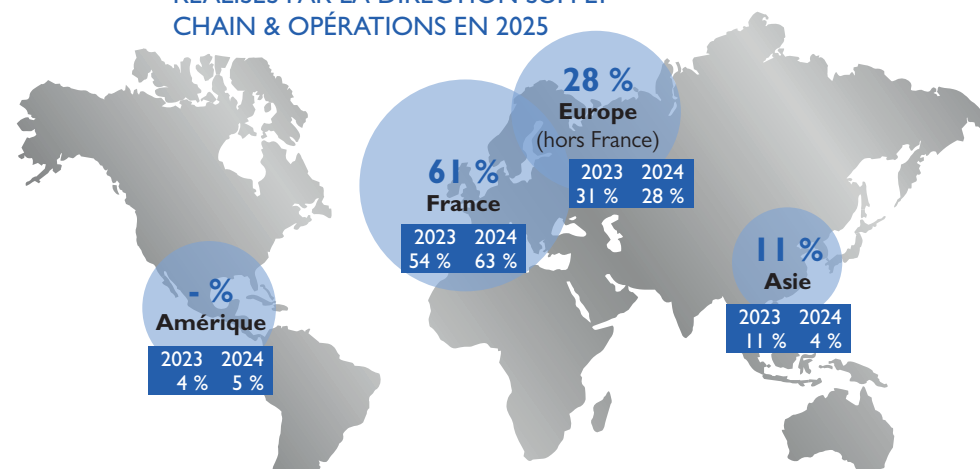
Outre la collaboration liée à la maîtrise des coûts, de la qualité et de l'innovation, le Groupe s'attache à développer avec eux un partenariat durable et responsable dans le respect des enjeux sociaux et environnementaux. Le Groupe a mis en place un cahier des charges

sur les achats, la logistique et les normes de Bonnes Pratiques de Fabrication « B.P.F. » chez ses sous-traitants.

De plus, le Groupe a mis en place une charte éthique des affaires qui est opposable à ses partenaires afin de leur faire respecter les règles d'éthique, de morale et de droit que le Groupe s'engage à respecter. Cette charte éthique leur a été transmise au second semestre 2023, à l'aide d'une plateforme de suivi et d'un mécanisme de signature électronique. Son déploiement est ainsi mesuré et des plans d'amélioration peuvent être demandés aux partenaires. A fin 2025, 73 % des fournisseurs, représentant 94 % du montant des achats direct, avaient signé la charte éthique des affaires. Ils sont relancés systématiquement par la plateforme de suivi.

Ainsi, le cadre établi par le Groupe pour ses actions menées en collaboration avec ses fournisseurs et sous-traitants inclut des engagements visant à optimiser les performances, ainsi qu'une communication claire et transparente, facilitée par l'utilisation de ce portail fournisseur. Il permet d'identifier les besoins du Groupe et des fournisseurs et de décider des mesures appropriées pour en assurer la réalisation. Le Groupe accompagne ses fournisseurs dans leurs efforts d'amélioration des prestations si leurs

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ACHATS RÉALISÉS PAR LA DIRECTION SUPPLY CHAIN & OPÉRATIONS EN 2025



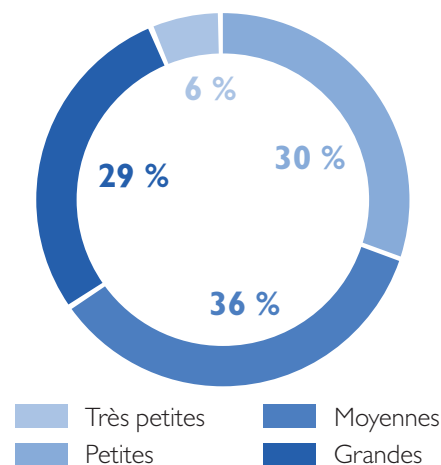
contributions ne répondent pas aux attentes.

Par le biais des cahiers des charges et du portail, le Groupe et ses fournisseurs s'engagent dans la réalisation d'un objectif commun, consistant notamment à :

- innover par l'augmentation de la qualité de service et de la valeur ajoutée ;
- diminuer les défauts et réduire le nombre de réclamations ;
- rechercher et développer de nouvelles techniques en vue de la réalisation de nouveaux produits ou de l'amélioration des produits existants.

Dans le contexte réglementaire, depuis 2013, des campagnes d'audit régulières de toutes les usines de conditionnement sont réalisées par le service Qualité selon la norme ISO 22716. La finalité de ces audits est de s'assurer que les conditionneurs maintiennent un bon niveau de traçabilité et de qualité de leurs activités. Toutes les activités des usines ont été revues : processus de réception des matières

Typologie des fournisseurs selon la taille des entreprises (périmètre des fournisseurs évalués par Ecovadis)



premières et articles de conditionnement, fabrication, conditionnement et contrôles qualité. Ces rapports ont démontré que les sous-traitants du Groupe sont en conformité avec les Bonnes Pratiques de Fabrication de la norme ISO 22716, et notamment la traçabilité requise lors de toute production de parfums.

RÉSULTATS DE LA PERFORMANCE RSE DE NOS FOURNISSEURS

Dans le cadre de sa stratégie RSE, Interparfums s'est associé avec Ecovadis pour évaluer la performance RSE de sa chaîne de valeur et de ses fournisseurs. Ecovadis opère une plateforme mondiale d'évaluation et de mutualisation des performances RSE et leur méthode d'évaluation se base sur des normes RSE internationales.

En 2025, 132 fournisseurs ont été évalués ou étaient en cours d'évaluation, représentant 89 % du montant des achats d'Interparfums. Dans une démarche d'amélioration continue, l'objectif d'Interparfums est de suivre et d'animer la performance RSE de ses fournisseurs sur les 4 grandes thématiques qui sont l'Environnement, le Social et Droits de l'Homme, l'Éthique et les Achats responsables.

En 2025, l'évaluation des fournisseurs s'est élargie en utilisant la démarche suivante :

- Utilisation du module IQ Plus pour avoir accès à une classification des risques plus personnalisée en fonction du pays, du secteur d'activité ou encore des données d'achats. L'analyse de risque porte sur différentes thématiques tel que l'environnement, le social et les droits humains, l'éthique et enfin les achats responsables. Ce module permet de rendre la démarche plus robuste pour l'ensemble de la base d'approvisionnement ;
- Envoi de questionnaires simples et gratuits aux fournisseurs présentant un profil de risques pays ou secteur identifié à l'étape précédente ;
- Maintien du déploiement du module Ecovadis Ratings, dans la continuité des pratiques existantes, notamment pour les fournisseurs industriels.

Cette démarche par étapes permet

d'améliorer encore le taux de couverture des fournisseurs engagés dans la démarche Achats responsables d'Interparfums et l'élargit à de nouvelles typologies de fournisseurs (agences de communication, de marketing, ...).

L'objectif fixé pour 2025 par Interparfums en matière de moyenne du score Ecovadis des partenaires industriels a été atteint fin 2024. La nouvelle cible pour 2030 fixée en 2024, établie à 72/100, était ambitieuse compte tenu du renforcement de la notation et de l'apparition d'autres sous-sujets tels que ceux ayant trait au salaire décent. Cependant cet objectif a d'ores et déjà été atteint illustrant la volonté des partenaires d'Interparfums de se positionner à un niveau toujours plus exigeant en termes de RSE. Une nouvelle cible a donc été fixée à 75/100.

Evaluations Ecovadis

PERFORMANCE

Travailler avec des partenaires présentant une performance RSE selon Ecovadis (note moyenne du score global)

Résultats 2025

73,8 / 100

Ambition 2030

75 / 100



Nombre de
fournisseurs
évalués

132



Score moyen
Ecovadis

73,8 / 100



Score moyen
environnement

75,8 / 100



Score moyen
Social et Droits de
l'Homme

74,5 / 100



Score moyen
Éthique des affaires

68,1 / 100

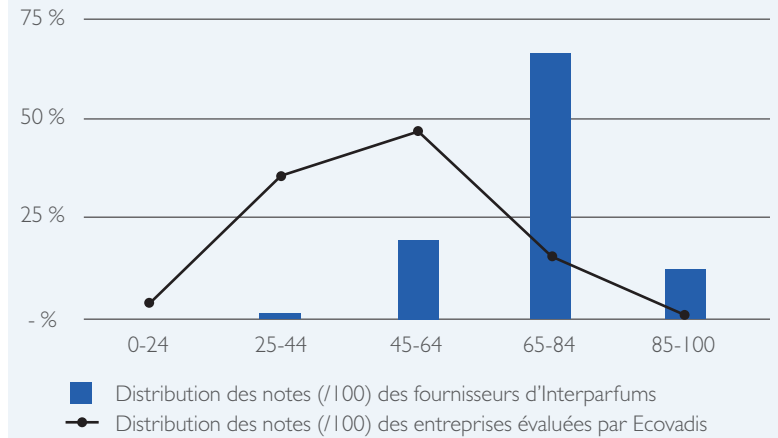


Score moyen
Achats responsables

71,1 / 100

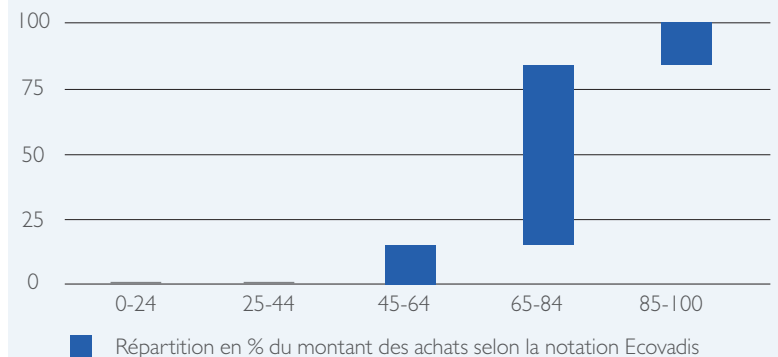
Comparaison entre la performance RSE des fournisseurs d'Interparfums et celle de l'intégralité des entreprises évaluées par Ecovadis

Les notes obtenues par les partenaires Interparfums présentent une excellente performance, et ce sur tous les domaines couverts par l'évaluation Ecovadis. Ils se positionnent très au-delà de la performance moyenne des fournisseurs évalués par Ecovadis dans le monde.



Répartition des achats (en % du montant des achats réalisés en 2025), en fonction de la note Ecovadis des fournisseurs (note sur 100)

Il est important de noter que depuis fin 2025, 88,7 % du montant des achats réalisés par Interparfums auprès de fournisseurs évalués par Ecovadis, le sont auprès de fournisseurs qui ont une note $\geq 56/100$, représentant la limite permettant d'obtenir la médaille de bronze, ce qui illustre la pertinence de la démarche conduite en matière de sélection des fournisseurs. L'ensemble des fournisseurs industriels est donc engagé en matière de RSE, soit de manière volontaire soit à la suite de discussions initiées par Interparfums avec eux.





Progression des fournisseurs d'Interparfums en matière de score Ecovadis (entre deux évaluations)
Sur tous les domaines évalués par Ecovadis, les

partenaires présentent une progression notable de leurs notes traduisant leur prise en compte de l'ensemble des sujets au bon niveau.

Part de fournisseurs réévalués sur la période	Progression de la note moyenne Ecovadis (score global)	Progression de la note moyenne du score Environnement	Progression de la note moyenne du score Social et Droits de l'Homme	Progression de la note moyenne du score Éthique des affaires	Progression de la note moyenne du score Achats responsables
99 %	+3,2 points	+2,6 points	+3,3 points	+3,8 points	+3,0 points

• MAINTENIR LA CONFIANCE AVEC LA COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE ET LES ACTIONNAIRES

La responsabilité du dialogue avec les investisseurs incombe, à la fonction nouvellement créée, de Responsable des Relations Investisseurs & Analystes, assistée de l'équipe ESG. En effet, Interparfums répond à de nombreuses sollicitations des investisseurs, qui devraient s'intensifier avec la couverture annoncée de la société par de nouveaux brokers. Pour mémoire, le titre Interparfums est couvert depuis son intégration dans les indices SBF 120 et CAC Mid 60, par des sociétés de bourse françaises, italiennes et anglo-saxonnes.

L'objectif d'Interparfums est de leur donner accès à une information de qualité, en toute transparence, alignée avec les pratiques de la place et s'appuyant sur les normes et les cadres ESG (tels que la TCFD). Depuis son introduction à la Bourse de Paris, Interparfums fait preuve de transparence, en expliquant régulièrement sa stratégie, ses perspectives, ses préoccupations et en répondant le mieux possible aux questions de l'ensemble de ses actionnaires. Cela lors de

l'Assemblée générale mais également tout au long de l'année avec la publication de la Lettre aux actionnaires et des différentes présentations des résultats, qu'ils soient annuels ou semestriels. En complément, dans l'optique de renforcer les échanges, et de répondre toujours mieux aux attentes légitimes des actionnaires, un Comité Consultatif des Actionnaires Individuels a été établi début 2022. Composé de douze actionnaires dont deux collaborateurs, il s'est réuni deux fois par an depuis mars 2023. Fin 2025, et toujours afin d'être plus efficace dans sa communication financière, ses échanges avec ses actionnaires et anticiper au mieux leurs attentes, ce comité a été renouvelé partiellement et a été élargi de deux membres compte tenu de l'augmentation du nombre d'actionnaires individuels.

ENVIRONNEMENT

Le Groupe ne gère pas directement de site industriel, mais est impliqué dans le développement d'une politique de respect de l'environnement en collaboration avec ses partenaires sous-traitants et fournisseurs, tout au long de sa chaîne de valeur incluant en particulier la logistique et la distribution, notamment sur les aspects suivants :

- atténuation des changements climatiques ;
- consommation et gestion de la ressource en eau ;
- respect de la biodiversité et des écosystèmes ;
- économie circulaire avec le choix des ingrédients, le choix des techniques et matériaux et des mesures de recyclage et d'élimination des déchets.

26	Changement climatique
34	Eau
36	Biodiversité et écosystèmes
42	Économie circulaire
48	Environnement dans la chaîne de valeur



CHANGEMENT CLIMATIQUE

IMPACTS RISQUES ET OPPORTUNITÉS (IROs) (ESRS E1)

Sous-thème	Définition des IROs	Chaîne de valeur			Importance des IROs
		Amont	Opérations en propre	Aval	
Adaptation au changement climatique	Exposition des fournisseurs d'ingrédients, des usines de conditionnement et fabrication et des circuits de distribution aux risques physiques.	● ● ● ●	●	● ●	
Atténuation du changement climatique sur le portefeuille produit	Avoir recours à des ingrédients dont la production est intensive en carbone et mettre sur le marché des produits dont la fin de vie engendre des émissions carbonees.	● ● ● ●	● ●	● ● ●	
Energie	Consommation énergétique indirecte chez les fournisseurs et directe dans nos locaux.	● ●	●	● ●	

RISQUES PHYSIQUES POUR LES SITES EN PROPRE ET LES CONDITIONNEURS

Interparfums a analysé l'exposition de son siège social, de l'entrepôt principal situé en France (géré par un partenaire) et de ses conditionneurs aux différents risques physiques auxquels ils sont potentiellement exposés. Cet exercice, réalisé avec Climadiag (outil de Météo France) et ThinkHazard permet, à partir des adresses des sites d'estimer un niveau de risque à partir des données actuelles et sur la base de différents scénarios. Le scénario moyen 2030 a été choisi. L'ensemble des

risques disponibles a été étudié : inondation côtière, tremblements de terre, feux, pénurie d'eau, crue, glissements de terrains, éruption volcanique, chaleur extrême. Des recherches en matière de risques de transition (nombre de jours de vagues de chaleur, variations des cumuls de précipitation...) ont été également initiées sur un horizon long terme (2050).
En conclusion, le siège social est couvert par le plan de prévention des risques d'inondation de

Paris (PPRI) et ne serait touché qu'en cas de crue majeure de la Seine (R=1.15) en raison des derniers aménagements réalisés par les services de la Ville de Paris et de la Région Ile de France, notamment dans le cadre de l'accueil des Jeux Olympiques 2024. Ce risque est pris en compte dans le cadre du plan de continuité d'activités du Groupe. Les autres sites ne sont pas, dans l'état actuel des scénarios, considérés à risque. Il est à noter qu'en matière de risques de transition, les verriers (non couverts pour

le moment par cette étude) sont très au fait de ces démarches et abordent déjà l'impact social des vagues de chaleurs amenées à se produire de manière plus fréquente. Cette analyse sera étoffée en 2026 avec l'aide de la plateforme de transparence qui propose notamment une cartographie en matière de risque de pénurie d'eau (water stress) basé sur le modèle Aqueduct 4.0 du World Resources Institute.

POLITIQUE

Dans le cadre de son engagement à lutter contre le changement climatique, Interparfums a initié en 2023 une démarche d'alignement sur les objectifs de l'Accord de Paris, visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels. Cette ambition s'est traduite par un engagement en décembre 2023 à définir et faire valider des objectifs scientifiques de réduction des émissions, conformément au cadre méthodologique de la Science Based Targets Initiative (SBTi).

Ainsi, Interparfums s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre sur deux périmètres :

- Scope 1 et 2 (représentant 0,1% de notre bilan carbone) : Réduction absolue à hauteur de 42 % d'ici 2030 par rapport à 2021 (année de référence retenue)

- Scope 3 (représentant 99,9 % de notre bilan carbone) : Réduction de l'intensité physique des émissions (exprimées en kgCO₂ eq par litre de parfum) de 51,60 % d'ici 2030 par rapport à 2021.

Cet engagement s'inscrit dans une démarche progressive, structurée et cohérente avec la stratégie climat d'Interparfums. Il repose notamment sur la mobilisation de notre chaîne de valeur, en particulier nos fournisseurs, afin de réduire significativement l'empreinte carbone de nos achats de biens et services. Notre trajectoire de décarbonation a été soumise officiellement auprès de la SBTi fin mai 2025 et a été validée en août 2025.

La responsabilité du déploiement et du suivi de la trajectoire carbone est portée par le Comex RSE. L'atteinte des objectifs s'exprime par ailleurs dans un critère quantitatif de la rémunération variable du Président-Directeur Général.

ACTIONS

Plan de transition pour l'atténuation du changement climatique

Interparfums s'est engagé dans une trajectoire de transition climatique alignée avec les objectifs de l'Accord de Paris et a fait valider ses cibles par la SBTi en août 2025. Dans le cadre de cet engagement de décarbonation, et conscient des enjeux, Interparfums a amorcé l'élaboration progressive et structurée d'un plan de transition de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre couvrant l'ensemble de ses périmètres d'émission (Scopes 1, 2 et 3). Ce plan s'appuie sur l'identification des leviers clés de décarbonation tout au long de sa

chaîne de valeur et vise à assurer la compatibilité de la stratégie du Groupe avec une trajectoire de réchauffement à +1,5°C.

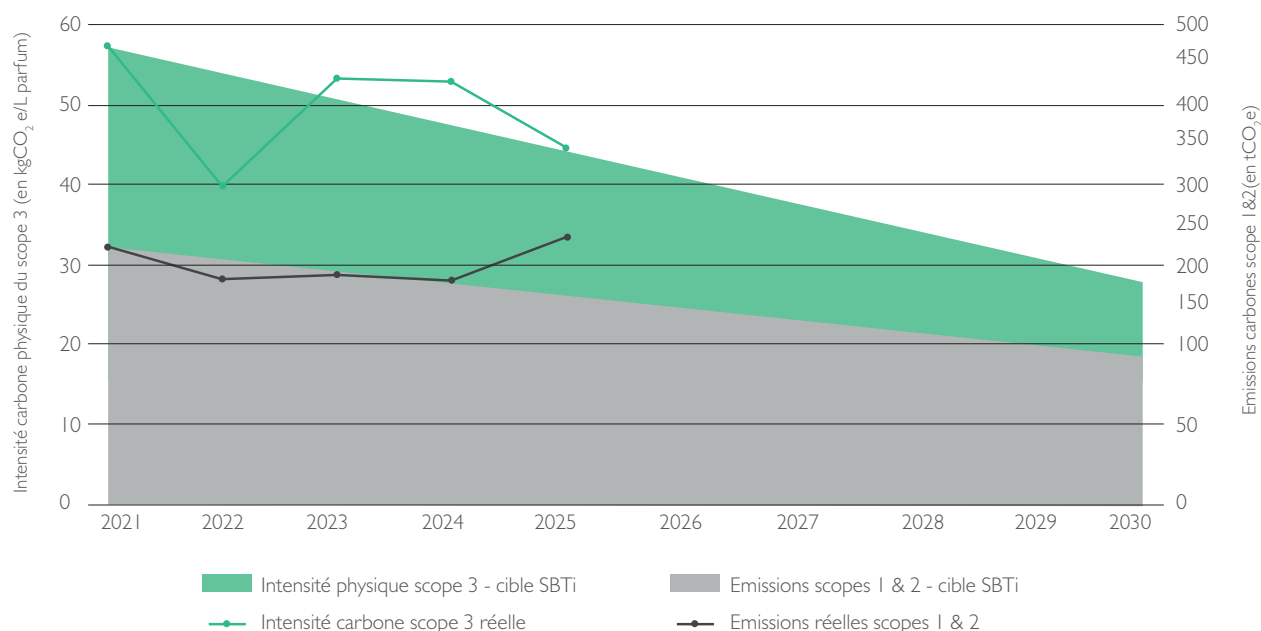
Les éléments déjà disponibles de ce plan de transition sont présentés ci-après, et la maîtrise des impacts indirects, en particulier ceux liés aux achats, à la logistique et à la conception des produits ressortent comme fondamentaux.

Interparfums s'engage à améliorer progressivement la précision et la complétude de ses données afin d'aligner son reporting avec les meilleures pratiques du secteur, et à s'appuyer sur son plan de transition pour contribuer à améliorer la résilience du modèle d'affaires face aux risques physiques et de transition identifiés dans le cadre de l'analyse de double matérialité.



GRAPHIQUE TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION

Cibles de décarbonation des scopes 1,2 & 3 du groupe Interparfums à 2030 - validées par la SBTi



Leviers de décarbonation des scopes 1 et 2

En 2022, le Groupe a déménagé son siège social dans des locaux certifiés BREEAM et HQE niveau excellent, qui permettent une optimisation de sa consommation énergétique. Par ailleurs, le recours à des énergies renouvelables et au réseau de chaleur de la ville de Paris améliore ce bilan. Les émissions des scopes 1 et 2 diminuent de 3,86 % entre 2021 (année de référence) et 2025 permettant au Groupe de tenir sa trajectoire sur ce périmètre. Des travaux d'isolation complémentaires ont été effectués en juillet 2024 au niveau du dernier étage permettant de consommer moins d'énergie et d'améliorer le bien-être des collaborateurs. Le siège social a été agrandi par l'acquisition d'un immeuble voisin qui est à ce jour chauffé au gaz de ville et la substitution de cette énergie fossile par une énergie moins carbonée telle que l'électricité est prévue à court terme. Le Groupe a établi son entrepôt principal dans une région située au carrefour de ses sous-traitants en région Normandie en France, afin de limiter les transports de produits finis. L'entrepôt a également fourni des efforts en matière d'efficacité énergétique.

Leviers de décarbonation du Scope 3

Étant donné que les achats de biens représentent le principal poste d'émission du bilan carbone d'Interparfums, il est très important de suivre la performance des 153 fournisseurs industriels, notamment via les engagements qu'ils peuvent prendre ou les publications diverses auprès de différents tiers reconnus, notamment sur le sujet de la décarbonation tels que la SBTi, le CDP Climate Change ou encore l'UN Global Compact. Ces engagements sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Thématique suivie	Résultats 2025
% de fournisseurs qui répondent au CDP Climate Change	38 %
% du montant des achats passés chez des fournisseurs répondant au CDP Climate Change	68 %
% de fournisseurs qui font partie de l'initiative SBTi	21 %
% du montant des achats passés chez des fournisseurs faisant partie de l'initiative SBTi	36 %
% de fournisseurs qui sont signataires de l'UN Global Compact	31 %
% du montant des achats passés chez des fournisseurs signataires de l'UN Global Compact	53 %

L'étape de mesure du bilan carbone ayant été effectuée, il s'avère que 36 % des achats directs liés à la production sont effectués chez des fournisseurs engagés auprès de l'initiative SBTi et 68 % sont faits chez des partenaires répondant au questionnaire CDP Climate Change.

PERFORMANCE

Montant des achats industriels réalisés auprès de fournisseurs ayant une trajectoire bas carbone

Résultats 2024

36 %

Ambition 2030

50 %

Le Groupe est convaincu que c'est en associant ses fournisseurs à sa démarche qu'il pourra progresser sur une trajectoire bas carbone. Suite à la démarche de dialogue initiée avec les fournisseurs, 97 % des fournisseurs évalués par Ecovadis en 2025 affirmaient mettre en place des actions en matière d'économie d'énergie et 67 % d'entre eux avaient recours à une ou plusieurs sources d'énergies renouvelables. 82 % des fournisseurs suivent leur empreinte carbone (en progression) et 78 % ont réalisé une étude sur l'intégralité des scopes (1, 2 et 3).

En tout état de cause, 88 % des achats de biens destinés à la production sont réalisés auprès de fournisseurs situés en Europe. Ces derniers étant soit soumis à la réglementation CSRD, soit dans la chaîne de valeur de clients concernés par cette réglementation, vont donc de fait initier ces démarches de mesure de leur empreinte carbone. S'ils le souhaitent, le Groupe les accompagnera en termes de méthodologie pour qu'ils progressent sur ces sujets cruciaux. Compte tenu de l'importance des émissions liées aux emballages qui se répartissent au niveau de leur fabrication et de leur fin de vie, il est important de déployer la charte éco conception optimisée qui donne les lignes directrices en matière d'optimisation des poids de verre des flacons, d'intégration de verre PCR (Post Consumer Recycled), de suppression de certaines matières moins recyclables...

En ce qui concerne le carton et la conception des étuis, le projet REDUCE conduit par les équipes Supply Chain & Opérations vise à réduire la taille et du poids des emballages. Après une phase de diagnostic effectuée sur les anciennes références, il s'est avéré que certaines cales d'emballage étaient très complexes et nécessitaient des opérations manuelles de pliage. En illustration, une étude a été conduite sur les étuis d'un produit majeur qui s'est traduite par une réduction de 20 grammes par produit fini, du poids de l'étui et de la cale, soit plus de 7 tonnes de carton par an sur cette référence. Un autre effet bénéfique a été constaté sur la taille des caisses d'expédition, compte tenu de l'augmentation du nombre de produits finis par caisse rendue possible avec l'étui optimisé. La nouvelle cale, requérant moins d'étapes manuelles, engendre un bénéfice social ainsi qu'un gain de temps, ce qui se traduit par une diminution des coûts de conditionnement. Ce sont





plus de 6 tonnes équivalent CO₂ par an par référence qui pourraient être évitées par l'usage de ce nouvel étui. Cette réalisation et d'autres initiatives avec des cales serrantes par exemple se sont traduites par une diminution de 25 % de la quantité de carton utilisée en 2025 par rapport à 2024.

Le groupe anticipe par ailleurs la réglementation PPWR (Packaging, and Packaging Waste regulation) qui vise à offrir un cadre harmonisé sur la gestion de la fin de vie de l'ensemble des emballages mis sur le marché en Europe. Le règlement va introduire des objectifs de réemploi, d'utilisation de matières premières recyclées et de potentiel de recyclage des emballages avec des trajectoires temporelles ambitieuses. Une mesure notable concerne à réduire le taux de vide dans les emballages. Les modes de calcul et les détails de ce règlement ne sont pas encore connus à la date de publication de ce document. Le Groupe suit de près les publications des textes et participe à des groupes de travail animés par son organisation professionnelle, la FEBEA. Il a été décidé que l'ensemble des nouveaux développements seraient avec des cols à vis et non plus sertis afin de préparer la montée en puissance de l'utilisation des recharges qui devrait être une des premières conséquences de ce règlement.

Ce sont donc simultanément les leviers de décarbonation activés par les fournisseurs d'Interparfums (électrification des fours chez les verriers par exemple) et ceux activés par les équipes qui vont donc bénéficier aux produits commercialisés par le Groupe.

..... **RÉSULTATS**

Depuis 2021, un bilan carbone complet scope 1, 2 et 3 est calculé selon la méthode du GHG protocol en utilisant soit les facteurs d'émission disponibles dans les bases de données, soit des ratios monétaires avec une grande incertitude, soit les données partagées par les fournisseurs. 2021 est donc l'année de référence retenue par Interparfums pour sa trajectoire de décarbonation. Interparfums s'est engagé fin 2023 auprès du SBTi (Science Based Target initiative) et a pu faire valider sa trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre en août 2025, avec un objectif near-term à 2030. Par ailleurs, pour la troisième fois, le questionnaire CDP Climate Change a été complété en 2025 et le niveau de maturité d'Interparfums a été identifié comme prenant des mesures coordonnées sur les questions climatiques avec une note B, en progression. Ces résultats permettent de fixer des axes de progrès, notamment en matière de recherche d'opportunités et l'engagement de la chaîne de valeur.

Tel qu'indiqué précédemment dans les leviers de décarbonation du

scope 3, les fournisseurs ont fait de gros efforts en matière de calculs de leurs propres bilans carbone, avec de plus en plus de données rendues disponibles. Notre méthodologie s'appuie ainsi sur les données carbone spécifique disponibles auprès de fournisseurs représentant 74 % du montant d'achats industriels passé chez nos partenaires. Ainsi, pour seulement 26 % du montant des achats, les émissions de GES ont été calculées sur la base de facteurs d'émissions moyens selon les secteurs d'activité. Le taux d'incertitude en est fortement amélioré.

	2021 (année de référence)	2024	2025	Variation 2025 / 2024
Total bilan carbone (scope 1,2 et 3) - en teqCO ₂	170 428	224 961	161 861	-39,0 %

L'intensité carbone d'Interparfums par k€ de chiffre d'affaires reste dans la fourchette basse de son secteur d'activité. Par ailleurs, compte tenu du métier d'Interparfums, c'est la variation de l'intensité carbone par litre de parfum fabriqué dans l'année qui a été retenue par la SBTi pour la fixation de la cible scope 3. Pour rappel l'année de référence est l'année 2021.

	2021 (année de référence)	2024	2025	Variation 2025 / 2021 (année de référence)
Intensité carbone économique (en teqCO ₂ / M€ de CA)	304	255	180	-40,8 %
Intensité carbone physique (en kgCO ₂ du scope 3) / L de parfum)	57,2	53,0	44,5	-22,2 %

Interparfums souhaite inscrire sa trajectoire climat dans les référentiels les plus reconnus. Une première étape consiste à aligner son reporting avec les principes de la TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures), tel que présenté dans le tableau de la page 33) et d'avoir nos cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre validées par la SBTi, ce qui a été obtenu en août 2025.

Emissions Scope 1 et 2

L'empreinte carbone est calculée par le Groupe sur les scopes 1 et 2 depuis 2020. Le Scope 1 concerne les émissions directes de gaz à effet de serre (consommation de gaz de l'entrepôt et du nouveau site accolé au siège social, carburant des véhicules de fonction), et le Scope 2, les émissions indirectes associées à l'énergie (consommation d'électricité et réseau de chaleur du siège social). Les sites étudiés sont l'entrepôt



de Criquebeuf, les bureaux du siège social parisien et depuis 2024 les bureaux situés dans un bâtiment accolé au siège social. Le périmètre est donc différent entre 2024, 2025 et l'année de référence.

Par ailleurs, le Groupe dispose de 21 véhicules de fonction dédiés à la force de vente. Les nouveaux véhicules sont équipés de motorisation essence ou hybrides. Des bornes de recharge sont également installées dans le parking en complément d'emplacements destinés aux vélos.

en TeqCO ₂	2021*	2024	2025	Variation 2025 / 2021*
Emissions GES scope 1	226	194	217	-4 %
Emissions GES scope 2 (Location-based)	41	39	60	47 %
Emissions GES scope 2 (Market-based)	41	39	58,5	43 %
Total	267	233	277	3,9 %

*année de référence

En 2025, un contrat d'approvisionnement en énergie verte a été signé. Les émissions du scope 2 sont donc dorénavant exprimées en approche location-based et en approche market-based.

PERFORMANCE

Réduction des émissions absolues du scope 1&2 (Suivi de la trajectoire near-term SBTi)



Emissions du scope 3

Sans surprise, le poste d'émission le plus important est celui relatif aux achats de biens et services compte tenu du fait qu'Interparfums ne possède pas d'usine de production en propre et sous-traite toute sa fabrication auprès de partenaires. En 2025, la baisse du poste des émissions « immobilisations » est cohérente avec l'augmentation observée en 2024, notamment en termes de nouvelles conceptions de moules. La baisse la plus notable est celle relative au poste fret amont, compte tenu d'une meilleure fiabilisation des données rendue possible grâce à un échange régulier pendant l'année avec les transporteurs au sujet de leurs émissions carbone.

Afin d'améliorer son bilan carbone et dans le cadre de la validation de la trajectoire near-term SBTi, Interparfums a évalué les émissions FLAG (Forest Land and Agriculture) associées à ses activités tout au long de sa chaîne d'approvisionnement. Ainsi, sur la base des volumes de matières

premières naturelles utilisées dans les absolus de parfums, ainsi que des quantités de carton utilisées dans les emballages, les émissions FLAG ont été estimées à 9,96 % des émissions globales de GES. Ce calcul inclut notamment les impacts liés aux changements d'affectation des terres et/ou à la gestion des terres, en fonction des matières premières.

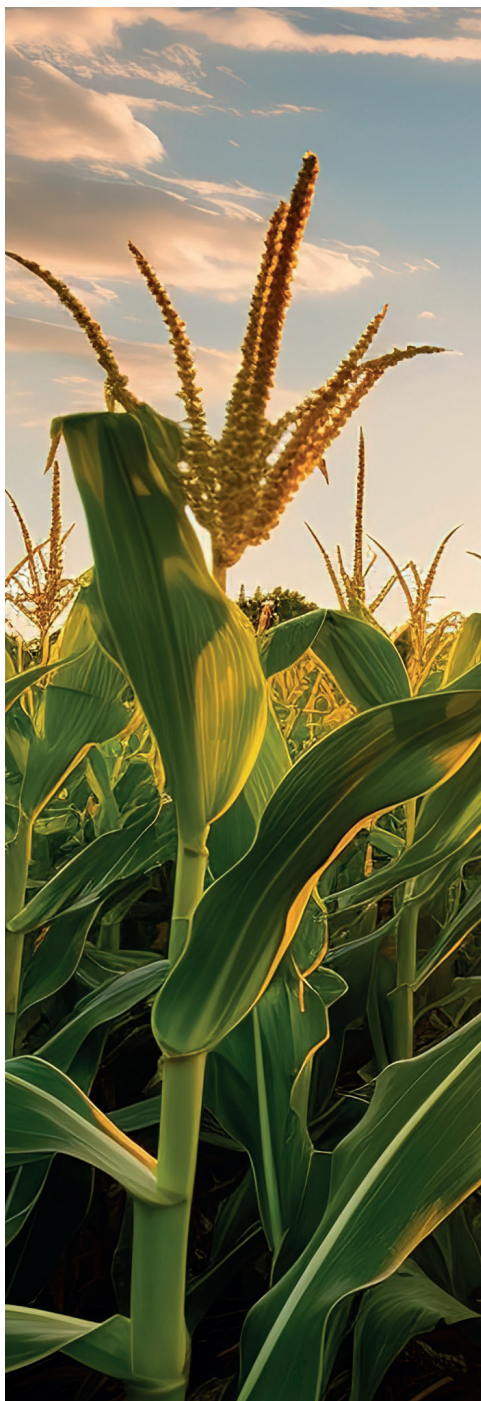
Interparfums réévaluera ces émissions chaque année afin de s'assurer qu'elles restent inférieures au seuil de 20 % fixé par SBTi. En effet, si cet indicateur franchit ce seuil, le Groupe devra formaliser une trajectoire FLAG avec des objectifs spécifiques et la soumettre auprès de la SBTi.

Emissions scope 3 (en TeqCO ₂)	2021 (année de référence)	2024	2025
Amont	158 727	210 421	149 350
Produits et services achetés	155 059	196 512	143 870
Biens immobilisés	2 211	6 322	2 144
Émissions liées aux combustibles et à l'énergie non incluses dans le scope 1 ou 2	73	59	73
Transport de marchandises amont et distribution	857	7 101	2 815
Déchets générés	17	29	26
Déplacements professionnels	495	355	398
Déplacements domicile-travail	15	20	24
Actifs en leasing amont	0	0	0
Autres émissions indirectes amont	0	22	0
Aval	11 435	14 307	12 234
Transport de marchandises aval et distribution	4 875	4 876	4 876
Transformation des produits vendus	0	0	0
Fin de vie des produits vendus	3659	3481	2954
Actifs en leasing aval	0	0	0
Investissements	2 901	5950	4404
Total scope 3	170 162	224 727	161 584

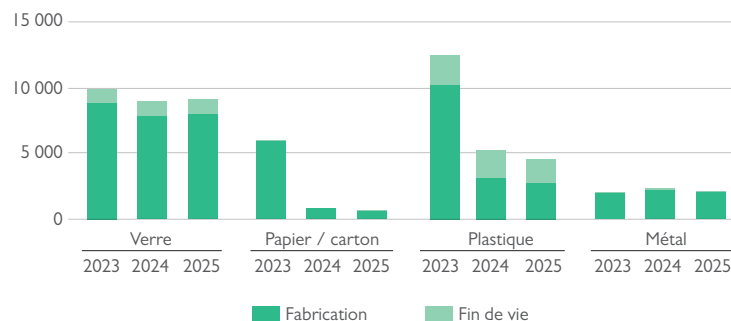
PERFORMANCE

Réduction de l'intensité physique (kgCO₂eq/L parfum) du scope 3 (suivi de la trajectoire near-term SBTi)





Ordres de grandeur de l'empreinte carbone des composants (en TeqCO_2)



Les actions entreprises en collaboration avec le gestionnaire de l'entrepôt et des expéditions des marchandises dans le cadre de l'amélioration et de l'optimisation des transports inter-usines et la plateforme logistique ont contribué à une réduction du nombre de rotation des camions. En ce qui concerne les modes de transports vers les distributeurs, le Groupe utilise les transports routiers pour les expéditions en France et en Europe, et les transports maritimes pour l'Amérique, l'Asie et le Moyen-Orient. Le Groupe fait appel au transport aérien de façon très limitée et le réserve aux situations d'urgences incontournables. Certains produits promotionnels fabriqués en Asie sont directement adressés aux distributeurs américains sans être importés et entreposés en France. Afin de sensibiliser les équipes au sujet du report modal et de son impact en matière de changement climatique, une fresque du fret a été testée en 2024.

En ce qui concerne les coffrets promotionnels dont la taille a déjà été optimisée, une nouvelle étape a été franchie avec la rationalisation des caisses de regroupement. En effet, il est maintenant possible d'augmenter le nombre de coffrets par caisse et dans la foulée d'optimiser le nombre de caisses par palette. Les gains sont donc observés à plusieurs niveaux (matière et logistique) et se matérialisent tant économiquement avec un gain de 50 % du coût de fabrication des caisses et du nombre de palettes, qu'en termes d'empreinte carbone avec une diminution de 50 % des émissions liées aux envois par voie maritime ou routière.

Programme de séquestration carbone

Fin 2022, Interparfums s'est associé à Agoterra, une entreprise française à mission labellisée BCorp, qui a pour objectif de connecter les agriculteurs engagés dans la transition écologique et les entreprises voulant contribuer à l'objectif global de neutralité climatique d'ici 2050.

Un premier projet d'agriculture régénératrice a été sélectionné, offrant un grand nombre de co-bénéfices environnementaux (augmentation de la qualité de l'eau et de l'air, augmentation de la biodiversité, amélioration de la fertilité des sols...) et sociaux (investissements locaux, revenus supplémentaires pour les agriculteurs, chemin vers une alimentation plus saine...). La première exploitation soutenue est située dans le Loiret où l'agriculteur cultive notamment de la betterave sucrière, du blé dur, du maïs grain, un mélange graminées et légumineuses. Le soutien à la culture de betterave est cohérent avec l'utilisation faite par Interparfums d'alcool de betterave dans la totalité de ses parfums. L'agriculteur, accompagné par Sysfarm, est également engagé dans une démarche bas carbone, avec pour objectif de réduire et séquestrer du carbone à hauteur de 960 teqCO_2 sur 5 années, avec une labellisation nationale au travers du Label Bas carbone. Aucun co-financeur n'est associé à Interparfums sur ce projet.

Ce projet est suivi attentivement par Interparfums, qui le considère comme un pilote dans sa stratégie climat. Ainsi, la première visite de Sysfarm a permis d'établir que le bilan de la séquestration sur l'année 2023 était légèrement supérieur à la performance attendue en raison d'importants bénéfices sur le volet stockage du carbone, grâce à la mise en place des couverts végétaux. La seconde visite en 2024 a permis de vérifier que l'exploitation était en phase avec la trajectoire de départ. Les efforts de l'exploitant se poursuivent donc dans la durée et s'inscrivent dans une vision de moyen terme. La dynamique de stockage carbone par filière agricole présente sur l'exploitation est également suivie sur la période.

En complément de la mesure du bilan carbone de l'exploitation réalisée annuellement, 17 leviers d'amélioration de la biodiversité, influençant la santé des sols, la qualité des écosystèmes et la diversité du vivant ont été déterminées par Agoterra. Ces indicateurs, dorénavant pilotés, montrent que les changements de pratiques agricoles peuvent contribuer à préserver et enrichir la biodiversité.

PERFORMANCE

Performance du programme quinquennal (2022-2027) de séquestration carbone chez un agriculteur

Résultats 2025

744 teqCO_2

Ambition 2027

960 teqCO_2

Énergie

Hormis son siège social dont la rénovation a été reconnue HQE Bâtiment Durable (Hautes Qualités Environnementales) niveau excellent et BREEAM Excellent, Interparfums utilise pour ses besoins logistiques et de stockage un entrepôt certifié également HQE. Cette certification porte notamment sur une meilleure isolation, un éclairage fonctionnant avec des détecteurs de présence, des matériaux de finition Ecolabel, une gestion technique centralisée pour le contrôle des énergies, la récupération des eaux pluviales et un tri des déchets performants. Le Groupe suit en permanence des indicateurs de consommation d'énergie et s'appuie également sur la réalisation des audits énergétiques réglementaires, le dernier ayant eu lieu en 2025 pour déterminer les opportunités d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Ces opportunités portent sur l'éclairage, le chauffage et la ventilation du site logistique et du siège social comme la modulation des débits de ventilation et une programmation horaire des ralents de chauffage/ventilation. A terme, une reprise de l'isolation sous combles

du dernier étage du siège social sera nécessaire en raison d'une trop grande déperdition de chaleur.

Dans le même esprit, il est prévu une extinction automatique de l'éclairage de l'entrepôt lorsque les collaborateurs sont en pause à l'extérieur et le maintien d'une température de l'entrepôt à 11°C. Ce contrôle d'énergie inclut par ailleurs des mesures de gestion des horaires de recharge des chariots élévateurs électriques pendant les heures creuses de la nuit, nécessitant une consommation basse de 280 kWh maximum au lieu d'une consommation de 600 kWh en journée. Des rapports mensuels de consommation d'électricité sont établis, et en cas de pics importants relevés, le Groupe analyse les origines de cette surconsommation afin d'y remédier le cas échéant. Enfin, dans un esprit de contribution au respect de l'environnement, il a été installé sur le site logistique des emplacements dédiés aux parcs à vélos et des bornes électriques pour les voitures.



en kWh	2023	2024	2025 ⁹
Consommation énergétique totale	1 696 084	1 682 325	1 988 735
Consommation d'énergie fossile totale	578 263	465 317	644 101
Part de la consommation d'énergie provenant d'énergie fossile	34 %	28 %	32 %
Énergie solaire produite et utilisée par le siège social	4 881	6 841	7 500
Part d'énergies renouvelables et de récupération consommée	9 %	11 %	13 %

⁹ Pour rappel, le périmètre 2025 est différent de celui des années précédentes en raison de l'acquisition de bureaux supplémentaires encore chauffés au gaz de ville.

..... REPORTING SELON LES PRINCIPES DE LA TCFD (TASK FORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES)

Thématiques	Recommandations de la TCFD	Actions 2025	Axes de travail en 2026
Gouvernance			
Décrire la gouvernance de l'organisation concernant les risques et opportunités relatifs au climat.	a) Décrire la supervision des risques et opportunités relatifs au climat par le conseil d'administration b) Décrire le rôle du management dans l'évaluation et la gestion des risques et opportunités relatifs au climat	Le Conseil d'administration est informé régulièrement par la Direction RSE des risques et opportunités liés au climat et à la biodiversité. Un Comité RSE est présent au sein du Conseil et a la charge de suivre notamment les sujets climats. la présidente du Comité RSE est responsable des sujets relatifs au climat notamment aux risques physiques et de transition. Le Comité Exécutif a été informé des démarches engagées en termes de formalisation de la stratégie RSE. Une présentation des avancées en matière de climat leur a été effectuée, avec notamment la démarche de validation des cibles par SBTi. Le Comité RSE a validé le choix d'accompagner un agriculteur dans le cadre du projet Agoterra visant à restaurer la biodiversité sur une exploitation et à en tirer des indicateurs de performance. Les administrateurs et les membres du Comité Exécutif et du Comex RSE ont suivi une fresque du climat afin de les sensibiliser au sujet	En 2026 le Comité Exécutif, le Comex RSE et le Comité RSE seront associés aux réflexions ayant pour thème " la parfumerie à l'heure des changements climatiques" et à ceux relatifs à l'affichage environnemental.
Stratégie			
Décrire les impacts existants et potentiels des risques et opportunités relatifs au climat sur les activités de l'organisation, sa stratégie et sa planification financière, dans la mesure où l'information est pertinente.	a) Décrire les risques et opportunités relatifs au climat que l'organisation a identifiés pour le court, moyen et long terme b) Décrire les impacts des risques et opportunités relatifs au climat sur les activités de l'organisation, sa stratégie et sa planification financière c) Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation, en prenant en considération différents scénarios relatifs au climat, y compris un scénario à 2°C ou moins	Dans le cadre de l'identification de ses IROs matériels, Interparfums considère un niveau de vulnérabilité faible par rapport aux risques liés au changement climatique et a répondu au CDP Climat en 2025 avec l'obtention d'une note B. Interparfums s'est engagé auprès de la Science Based Target initiative (SBTi) et les cibles court terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Groupe ont été validées en août 2025. Ce travail de validation a intégré les émissions FLAG (Forests, Land and Agriculture) qui sont dorénavant suivies, mais ne donnent pas lieu à une cible dédiée, étant donné qu'elles représentent moins de 20 % des émissions du groupe.	Interparfums va poursuivre le travail sur les risques et opportunités relatifs au climat et les partagera en répondant à nouveau au CDP en 2026 et surtout en travaillant sur l'impact des changements climatiques sur l'approvisionnement en matières premières. Le suivi de l'absence de déforestation liée à l'approvisionnement sera également effectué.
Gestion des risques			
Décrire comment l'organisation identifie, évalue et gère les risques relatifs au climat.	a) Décrire les processus de l'organisation pour identifier et évaluer les risques relatifs au climat b) Décrire les processus de l'organisation pour gérer les risques relatifs au climat c) Décrire comment les processus pour identifier, évaluer et gérer les risques relatifs au climat sont intégrés dans le management des risques de l'organisation	Interparfums a identifié un niveau de vulnérabilité faible par rapport aux risques liés au changement climatique. Interparfums a interrogé les parfumeurs avec lesquels le Groupe travaille afin d'échanger sur les risques et opportunités relatifs au climat et à la biodiversité qui les concernent conjointement.	Interparfums va poursuivre le travail d'engagement de ses fournisseurs les plus en retrait par rapport à ces sujets, notamment quelques conditionneurs.
Indicateurs et objectifs			
Décrire les indicateurs et objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et opportunités relatifs au climat, dans la mesure où l'information est pertinente.	a) Décrire les indicateurs utilisés par l'organisation pour évaluer les risques et opportunités relatifs au climat, en liaison avec sa stratégie et son processus de management des risques b) Publier les émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1, 2 et, si c'est pertinent, du scope 3 et les risques correspondants c) Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les risques et opportunités relatifs au climat, et sa performance par rapport aux objectifs rapport aux objectifs.	Interparfums publie son bilan carbone complet depuis l'exercice 2021 et s'est engagé auprès de la Science Based Target Initiative (SBTi) avec des cibles court terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Groupe qui ont été validées en août 2025.	Dans la continuité de l'exercice de mesure réalisé, Interparfums va poursuivre le travail engagé avec ses partenaires dans le cadre de son plan de transition et dans le but d'affiner ce dernier.

L'EAU : UN ENJEU SUIVI DE PRÈS PAR INTERPARFUMS

Compte tenu du modèle économique d'Interparfums, l'eau n'est un sujet matériel que pour certains de ses partenaires. En effet, la consommation d'eau pour les opérations directes de l'entreprise se réduit d'une part, à une utilisation sanitaire au sein des bureaux et de l'entrepôt et d'autre part, à un usage de nettoyage au sein de l'entrepôt. Ces deux sites ne sont pas situés dans des zones à stress hydrique.

IMPACTS RISQUES ET OPPORTUNITÉS (IROs) (ESRS E3)

Sous-thème	Définition des IROs	Chaîne de valeur			Importance des IROs
		Amont	Opérations en propre	Aval	
Ressource en eau	Pression potentielle sur les ressources en eau liée à la fabrication de certaines matières premières, composant les jus ainsi que l'alcool, dépendant des zones géographiques.	●●●●	○	●	

POLITIQUE

Interparfums reconnaît l'importance du sujet de la ressource en eau mais compte tenu du fait que les impacts en la matière sont localisés dans la chaîne de valeur amont (chez certains fournisseurs), le Groupe traite pour le moment ce sujet via sa politique Achats responsables qui précise les attentes d'Interparfums vis-à-vis de ses fournisseurs en termes de gestion de la ressource en eau. La responsabilité du déploiement et du suivi de ces politiques est portée par le Directeur Exécutif Supply Chain & Opérations dont les équipes sont en charge de ces sujets.

ACTIONS

Le Groupe a répondu en 2025 au questionnaire Water Security du CDP et a obtenu une note de C (en progression par rapport à la note de C- de 2023) traduisant un niveau de prise de conscience du sujet de la part d'Interparfums. L'ensemble des parfumeurs avec lesquels travaille Interparfums répond au questionnaire CDP Water Security avec une note de A, A- ou B pour les 6 fournisseurs majeurs qui représentent 89 % des achats de cette catégorie. Ils ont donc tous une démarche de maîtrise et d'évaluation des risques en matière de gestion et d'anticipation des zones de stress hydrique dans lesquels ils opèrent. Leur plan d'action repose tant sur la sélection variétale des plantes qu'ils cultivent ou font cultiver, qu'aux pratiques

agricoles adaptées notamment au niveau de l'irrigation. Le Groupe Interparfums s'engage sur la thématique eau avec ses partenaires afin d'encourager des pratiques plus durables.

Les coopératives sucrières fabriquent l'alcool utilisé dans nos parfums à partir essentiellement de betteraves. Elles ont depuis longtemps intégré la préservation des ressources dans leurs stratégies RSE. Ainsi, de bonnes pratiques ont été mises en place, telles que le recyclage de l'eau. Des sites industriels fournissent aux agriculteurs à proximité, pour l'irrigation de leurs champs, l'eau issue des bassins des sucreries. Cette activité, dite de ferritigation a également pour bénéfice d'apporter des éléments minéraux à la terre. Une autre coopérative réutilise 100 % de l'eau contenue dans les betteraves qu'elle

transforme. Cette technique lui permet d'éviter un prélèvement de 5 millions de m³ d'eau par an. Les pratiques agricoles évoluent en parallèle et les adhérents agriculteurs des coopératives suivent le référentiel SAI Platform (Sustainable Agriculture Initiative). Plus de 75 % des cultures de betteraves de ces coopératives sont certifiées *gold* ou *silver SAI* au niveau mondial. Les coopérateurs sont accompagnés pour des démarches progrès de leurs pratiques agricoles, notamment en ce qui concerne la gestion de l'eau.

Les deux coopératives sucrières auprès desquelles s'approvisionnent les conditionneurs ont obtenu la note de B au questionnaire Water security du CDP en 2026. Une a 100 % de ses sucreries autonomes en eau depuis 2025.



..... RÉSULTATS

L'eau dans nos opérations

Au niveau des opérations directes, en 2025, la consommation d'eau a augmenté en raison d'une fuite sur le réseau de sprinklers¹⁰.

En 2025, les indicateurs du tableau ci-dessous intègrent la consommation d'eau des sites tertiaires contrairement aux années précédentes.



CONSOMMATION TOTALE
D'EAU EN M³ ¹¹

2023	2024	2025
1 301	1 014	2 830

INTENSITÉ HYDRIQUE
EN M³ / M€ DE CA

2023	2024	2025
1,629	1,152	3,147

REJETS D'EAU

2023	2024	2025
0	0	0

PRÉLÈVEMENTS
D'EAU EN M³

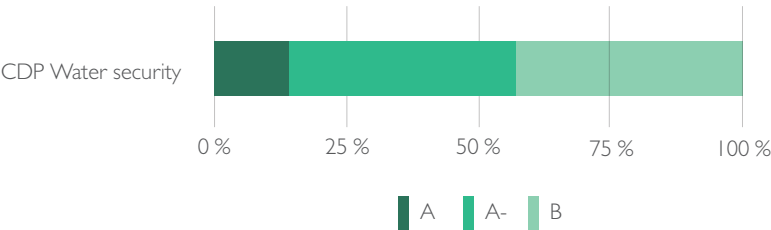
2023	2024	2025
1 301	1 014	2 830

L'eau dans notre chaîne de valeur

Interparfums est conscient que l'eau est un sujet matériel pour certains de ses partenaires. Parmi eux, peuvent être mentionnés les coopératives sucrières et les parfumeurs en amont dans la chaîne de valeur. Quelques produits rincés sont distribués dans certains coffrets (gels douches) mais en nombre réduit donc sans conséquence majeure dans la chaîne de valeur aval.

Afin d'avoir une vision sur la performance en matière d'impact sur la ressource en eau, les réponses des partenaires parfumeurs au questionnaire CDP Water Security ont été analysées en 2026, sur les résultats 2025 rendus publics. Cette analyse permet de faire ressortir des notations homogènes et à un bon niveau (notes variant entre A et B), montrant une prise en compte de ce sujet au bon niveau chez les partenaires concernés.

Répartition des notes obtenues par les parfumeurs au questionnaire CDP Water Security 2025



¹⁰ Les sprinklers désignent les dispositifs de sécurité incendie permettant l'aspersion automatique d'eau, installés au sein de notre entrepôt.

¹¹ La consommation en zone de stress hydrique est nulle sur l'ensemble des années 2023, 2024 et 2025.

— BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES

La conception d'un parfum se fait avec l'aide des propositions développées par nos partenaires parfumeurs dont les objectifs partagés sont de diminuer la pression sur les ressources naturelles menacées, en s'appuyant sur la biotechnologie et l'upcycling.

..... IMPACTS RISQUES ET OPPORTUNITES (IROs) (ESRS E4)

Analyse des risques en matière de biodiversité

Sous-thème	Définition des IROs	Chaîne de valeur			Importance des IROs
		Amont	Opérations en propre	Aval	
Incidence sur la perte de biodiversité et l'état des espèces	La fabrication d'un parfum repose sur la transformation d'ingrédients naturels nécessitant l'exploitation de la flore et pouvant représenter un déséquilibre des écosystèmes, ainsi que de la pollution liée aux activités industrielles.	● ● ● ●	○	○	
Incidence sur l'état des écosystèmes	Les pratiques agricoles des partenaires parfumeurs et agriculteurs peuvent entraîner un risque de dégradation ou de changement d'usage des sols.	● ● ● ●	○	○	
Dépendance aux services écosystémiques	Il existe une dépendance aux services écosystémiques fournis par la biodiversité pour les parfums notamment pour la culture d'extraits végétaux, via la pollinisation.	● ● ● ●	○	○	
Eco-formulation	L'éco-formulation permet d'anticiper et de limiter les impacts et les pressions environnementales d'un produit fini grâce à des formules plus sobres en ressources et issues de filières durables	● ● ●	● ●	○	
Agriculture régénératrice	L'agriculture régénératrice permet d'assurer des impacts positifs sur les sols, la biodiversité et le climat par des pratiques et un volume d'exploitation raisonnée.	● ● ●	○	○	

ANALYSE DES IMPACTS POTENTIELS D'INTERPARFUMS SUR LA BIODIVERSITÉ

Le Groupe a réalisé en 2025 une cartographie des impacts et dépendances potentiels à la nature, de ses activités tout au long de sa chaîne de valeur et le niveau de priorité associé (voir la figure cartographie et hiérarchisation des impacts potentiels de l'activité d'Interparfums sur la biodiversité et la figure cartographie et hiérarchisation des dépendances potentielles de l'activité d'Interparfums en lien avec la biodiversité sur les pages suivantes). La première cartographie illustre le lien entre les activités du Groupe et chacun des cinq principaux facteurs de perte de biodiversité recensés par l'IPBES

(Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services), à savoir : la dégradation des habitats, les pollutions, le changement climatique, l'exploitation des ressources et les espèces invasives ou autres.

Il ressort de cette analyse que l'essentiel des impacts potentiels prioritaires ont lieu en amont, puis en aval et que les impacts directs liés aux opérations propres d'Interparfums restent très limités.



Cartographie et hiérarchisation des impacts potentiels de l'activité d'Interparfums sur la biodiversité

	Impacts indirects - Amont	Impacts directs	Impacts indirects - Aval
 Dégradation des habitats	1 - Transformation des terres via l'agriculture - Extraction de ressources naturelles nécessaires à la fabrication (alcool, solvants, verre)	3 Emprise foncière du siège et de l'entrepôt	2 Urbanisation liée à la distribution (plateformes de logistique) et aux infrastructures commerciales de nos partenaires
 Pollution	1 - Pollution des sols, de l'eau et de l'air par les intrants agricoles (produits phytosanitaires) - Pollutions liées aux activités industrielles de nos partenaires		2 Pollution plastique / microplastiques liée à l'emballage des produits finis mis sur le marché
 Changement climatique	1 Emissions de GES liées à la production agricole des produits, à leur transformation et aux sites de conditionnement	3 Emissions de GES liées aux consommations d'énergie du siège et de l'entrepôt	2 Emissions de GES liées au transport, logistique aval et distribution
 Exploitation des ressources	1 - Surrécolte de plantes, stress hydrique - Utilisation non régénérative de ressources naturelles nécessaires à la fabrication (verre, métaux, etc.)		2 - Usage unique de certains matériaux - Recyclage dépendant des utilisateurs finaux et des infrastructures locales
 Espèces invasives et autres	3 Transport international de matières premières pouvant favoriser des introductions biologiques (via emballages, circuits logistiques)		3 Risques liés aux circuits de distribution globaux

1 Impact potentiel de priorité 1 **2** Impact potentiel de priorité 2 **3** Impact potentiel de priorité 3



..... ANALYSE DES DÉPENDANCES POTENTIELLES D'INTERPARFUMS À LA BIODIVERSITÉ

La seconde cartographie fait le lien entre les activités d'Interparfums et leur dépendance potentielle à chacun des trois types de services écosystémiques : les services d'approvisionnement, les services de support et les services de régulation. Cette cartographie démontre encore une fois que l'amont est l'endroit de notre chaîne de valeur portant le plus de dépendances potentielles prioritaires.



Cartographie et hiérarchisation des dépendances potentielles de l'activité d'Interparfums en lien avec la biodiversité

	Impacts indirects Amont	Dépendances directs	Dépendances indirectes - Aval
 Services d'approvisionnement Ressources fournies par les écosystèmes / la biodiversité	• Approvisionnement en matières premières végétales naturelles : plantes à parfum, huiles essentielles, betteraves pour l'alcool • Approvisionnement en eau de surface et souterraine • Approvisionnement en fibres de bois pour la production de cartons d'emballages	Aucun service écosystémique rendu	Aucun service écosystémique rendu
 Services de support Processus naturels régulés par les écosystèmes / la biodiversité	• Pollinisation • Qualité et fertilité des sols • Qualité et maintien du cycle de l'eau • Cycles de nutriments • Habitats naturels • Biodiversité fonctionnelle des agroécosystèmes	• Dépendance à la diversité des espèces pour l'innovation et la formulation	Aucun service écosystémique rendu
 Services de régulation Fonction permettant le maintien des autres services écosystémiques	• Régulation du climat • Régulation du cycle de l'eau • Contrôle naturel des nuisibles, parasites et maladies • Protection contre les inondations et tempêtes • Prévention et contrôle de l'érosion	Aucun service écosystémique rendu	Aucun service écosystémique rendu

Plus de 80 % des produits proviennent des services de la biodiversité

① Impact potentiel de priorité 1

② Impact potentiel de priorité 2

③ Impact potentiel de priorité 3

... POLITIQUE

Interparfums a pour ambition de participer à la lutte contre le déclin de la biodiversité. Pour rappel, les impacts du Groupe sur la biodiversité sont majoritairement indirects et concentrés en amont de sa chaîne de valeur, principalement liés à la production à la fois des ingrédients présents dans les jus et de la betterave utilisée pour l'alcool. Ainsi, le groupe Interparfums couvre ces sujets via, les politiques Achats responsables et Eco-conception optimisée qui définissent les attentes d'Interparfums vis-à-vis de ses fournisseurs. La responsabilité du déploiement et du suivi de ces politiques est portée par le Directeur Exécutif Supply Chain & Opérations dont les équipes sont en charge de ces sujets.

ACTIONS

Le siège social du Groupe se situe au centre de Paris dans une zone de secteur sauvegardé du VII^e arrondissement, qui prend en compte les ambitions du Plan Climat Énergie de Paris et la promotion d'une politique patrimoniale, intégrant l'architecture des XIX^e et XX^e siècles, développant une culture historique et écologique des jardins de ville, tout en affinant les protections existantes. Dans ce cadre, le Groupe a installé des ruches et des nichoirs en complément d'une végétation adaptée aux pollinisateurs. Le Groupe s'assure qu'aucun des sites de conditionnement ne se situe dans une zone protégée en matière de biodiversité (que ce soit en France ou en Italie). Ainsi, **aucun partenaire n'est implanté dans une zone Natura 2000** ou géré par une association rattachée à la Fédération des Conservatoires des Espaces Naturels. Cette cartographie a été effectuée à partir des adresses précises des sites en question.



En 2023, Rochas a présenté *Eau de Rochas Citron Soleil*, le premier opus d'une collection qui revisite les ingrédients emblématiques de l'Eau de Rochas aux parfums à la fois joyeux et sophistiqués. Fidèle aux paysages méditerranéens si chers à Marcel Rochas, cette collection s'est désormais enrichie de deux nouvelles créations : *Eau de Rochas Orange Horizon* en 2024 et *Eau de Rochas Nérol* Azur en 2025. Ces Nouveaux Rendez-vous se composent d'ingrédients sourcés de manière responsable, qu'il s'agisse du citron, de l'orange, du nérol, de la mandarine, de la bigarade... Cette revendication par le parfumeur Sourced Responsibly signifie que ce dernier s'approvisionne et achète en conscience une ressource naturelle après avoir évalué ses risques sociaux et environnementaux grâce à des questionnaires de diligence raisonnable.

En fonction du niveau de risque identifié, des actions spécifiques ou une surveillance peuvent être mises en œuvre par ses équipes directement en collaboration avec le fournisseur ou avec l'aide d'experts externes. Pour aller plus loin, Interparfums s'est engagé à verser 1 % du chiffre d'affaires généré par le lancement de l'année précédente de cette collection au collectif 1% for the Planet. Ce don a été fléché vers une association de protection de la nature située en Sicile, terre de culture de nombreux agrumes utilisés comme matières premières dans ces parfums.

En s'appuyant sur les stratégies RSE de ses partenaires, Interparfums assume son devoir de vigilance, cherche à accroître la transparence et à s'impliquer dans un processus d'amélioration continue le long de sa chaîne

de valeur. En illustration, l'huile essentielle de citron provient d'Italie et est extraite par un procédé traditionnel de pression à froid appelé sfumatrice. En amont, les plantations sont gérées selon des pratiques agricoles intégrant la maîtrise de la consommation d'eau. Les citrons sont cueillis à la main et sont sourcés auprès d'entreprises familiales italiennes situées principalement en Sicile et en Calabre.

La mandarine de la qualité spécifique recherchée par le partenaire est approvisionnée auprès d'entreprises familiales italiennes situées dans le sud de l'Italie. Fortes de leur savoir-faire transmis de génération en génération, elles produisent des huiles essentielles et des jus naturels d'agrumes de la plus haute qualité, à partir de fruits cultivés dans cette partie de l'Italie (Calabre et Sicile), où se trouvent les meilleures plantations d'agrumes italiennes. Les usines, auditées selon la norme SMETA¹², sont situées à proximité des terres où poussent les fruits afin de minimiser la distance entre la ressource naturelle et son extraction. Plus d'un millier d'agriculteurs locaux sont engagés dans la culture de ces mandarines. Ces projets permettent aux Nouveaux Rendez-vous de s'inscrire dans une démarche holistique.

En illustration complémentaire, les parfumeurs s'engagent majoritairement dans des certifications UEBT¹³, FairWild ou encore en agriculture biologique pour intégrer dans leur approvisionnement les enjeux liés à la biodiversité. Le référentiel FairWild vise avant tout à garantir que la cueillette de plantes sauvages se fait sans menacer les écosystèmes naturels ni les espèces concernées. Cette certification est particulièrement pertinente pour l'oliban qui est une résine d'arbres sauvages principalement récoltée en Afrique du Nord. Ces arbres sont très vulnérables, ce qui rend

¹² UEBT (Union for Ethical BioTrade) est une norme de durabilité volontaire reconnue internationalement dont la mission est de régénérer la biodiversité et d'assurer un avenir meilleur aux populations grâce à l'approvisionnement éthique d'ingrédients issus de la nature.

¹³ Le protocole d'audit SMETA (Members Ethical Trade Audit) de Sedex est la norme pour l'inclusion dans le Supplier Ethical Data Exchange (Sedex).

FairWild particulièrement stratégique pour cette filière afin d'éviter une surexploitation chronique des arbres à encens. FairWild veille à ce que la récolte ne dégrade pas les sols et respecte la régénération naturelle. Les plans de gestion à long terme dans le cadre de la certification améliorent la traçabilité de l'oliban et protègent les communautés qui en vivent tout en sécurisant l'avenir de la ressource.

Présent notamment dans les parfums suivants : *Sunrise* pour Homme de Moncler, *Black Meisterstück* de Montblanc, *Coach Dreams Moonlight* de Coach et *L.12.12 White* de Lacoste, le patchouli est intimement lié à l'Indonésie. La culture du patchouli est délicate en raison d'un phénomène d'autotoxicité, c'est-à-dire que la plante libère des substances organiques qui nuisent et inhibent sa propre croissance. Ce phénomène d'autotoxicité est d'ailleurs l'un des facteurs à l'origine de la migration de la culture d'île en île, observée depuis plusieurs années en Indonésie, au fur et à mesure que les sols deviennent impropres à la culture du patchouli. En Indonésie, les lieux de production se sont progressivement déplacés de l'île de Nias à Sumatra, puis à Java, et aujourd'hui, à Sulawesi.



La prise en compte de l'écosystème est donc au cœur de la stratégie des parfumeurs pour garantir un approvisionnement durable du patchouli. Des informations complémentaires sur le volet sociétal sont présents dans la partie Employés dans la chaîne de valeur.

Afin de garantir un approvisionnement limitant la déforestation, préservant les écosystèmes et la biodiversité, le suivi de manière transparente des chaînes d'approvisionnement est une étape importante. C'est dans cette optique, et en s'appuyant sur les contributions proposées par le groupe de travail Cosmétique de la Stratégie Nationale Biodiversité 2030, qu'Interparfums a décidé de commencer à travailler sur la cartographie de sa chaîne d'approvisionnement et de valeurs, via la plateforme Transparency-One qui s'appuie sur le modèle GFC2020 de l'Union Européenne. La mise en œuvre de cette traçabilité facilite la mise en place de mesures visant à réduire l'impact socio-environnemental de nos produits.

Participation à un projet de restauration de la biodiversité

Dans le cadre de l'engagement d'Interparfums pour la préservation de la biodiversité, un projet ambitieux visant à soutenir les agriculteurs français dans l'amélioration de leur performance biodiversité a été lancé. Ce programme s'inscrit dans la continuité de l'initiative de séquestration carbone menée avec le même partenaire, Agoterra, renforçant ainsi l'approche intégrée des enjeux environnementaux.

Le projet repose sur une méthodologie robuste, alignée sur des cadres reconnus tels que l'IAPB (Initiative pour l'Agriculture et la Biodiversité) et l'OBC (Observatoire de la Biodiversité en Cultures). Un plan d'action sera mis en œuvre

chez un agriculteur partenaire, avec à sa disposition des leviers permettant d'améliorer la performance biodiversité globale de l'exploitation. Ces derniers couvrent à la fois les infrastructures et aménagements favorables à la biodiversité (prairies, haies, agroforesterie, plans d'eau etc.) et l'évolution des systèmes de production (diversification, réduction des produits phytosanitaires, travail du sol etc.). Ce projet vise également à définir une unité de référence qui permettra de mesurer les progrès tangibles en matière de restauration de la biodiversité et de générer dans un second temps des certificats biodiversité.

Un suivi annuel rigoureux sera assuré pour évaluer la mise en œuvre des pratiques agricoles, tandis qu'un comité scientifique indépendant sera chargé de quantifier les impacts réels sur la biodiversité. Ce projet présente également des co-bénéfices significatifs, notamment l'amélioration de la performance carbone des exploitations, contribuant ainsi à la lutte contre le changement climatique, en complément du projet déjà détaillé dans la partie Changement climatique.

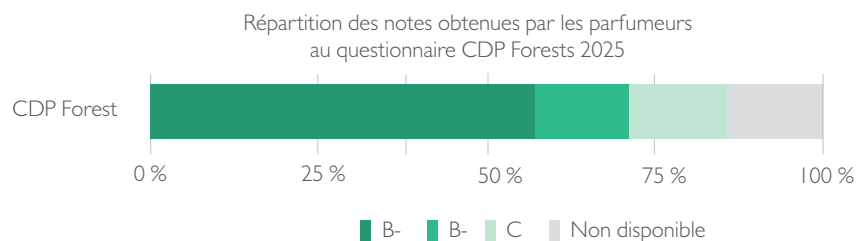
D'une durée de cinq ans, cette initiative illustre la volonté d'agir concrètement pour la préservation des écosystèmes tout en accompagnant les acteurs du territoire dans la transition vers des modèles agricoles plus durables.

RÉSULTATS

Interparfums est conscient que la biodiversité est un enjeu primordial pour certains de ses partenaires amont. Dans une optique d'analyse de l'impact potentiel que le Groupe peut avoir, via les achats qu'il passe auprès de ses partenaires, en s'inspirant du référentiel de la Fondation Ellen MacArthur, des indicateurs ont été mis en place afin de suivre les ressources utilisées et les certifications associées lorsque cela est pertinent. Ces indicateurs permettent de suivre les matériaux plastiques, ainsi que les ressources bois et papier utilisés dans nos emballages et donc l'impact indirect que le Groupe peut avoir sur la déforestation.

Thématique	Thème	Unités	2024	2025	Cible 2030
Bois et Papier	Part de carton FSC utilisé dans les emballages de produits (coffrets et étuis)	%	100 %	100 %	100 %
Bois et Papier	Part des lancements (en nombre) sur l'année N+1 intégrant du carton FSC dans les étuis et coffrets	%	100 %	100 %	100 %
Bois et Papier	Intensité de carton FSC	Tonnes / M€ de CA	1,80	1,32	1,25
Plastique	Intensité de plastique utilisé dans les emballages des produits	Tonnes / M€ de CA	1,47	1,25	1,25

Le questionnaire CDP Forests est également important pour Interparfums, qui est une entreprise attentive à la gestion des espaces naturels et considère qu'il est fondamental de ne pas introduire des matières premières responsables de déforestation dans un pays, où qu'il soit. Les réponses des partenaires parfumeurs au questionnaire CDP Forests ont donc été analysées en 2025¹⁴ et il en ressort des notations homogènes pour la moitié d'entre eux, montrant une prise en compte intéressante de ce sujet chez les partenaires concernés.



¹⁴ Les données couvrent 95 % des approvisionnements du Groupe.



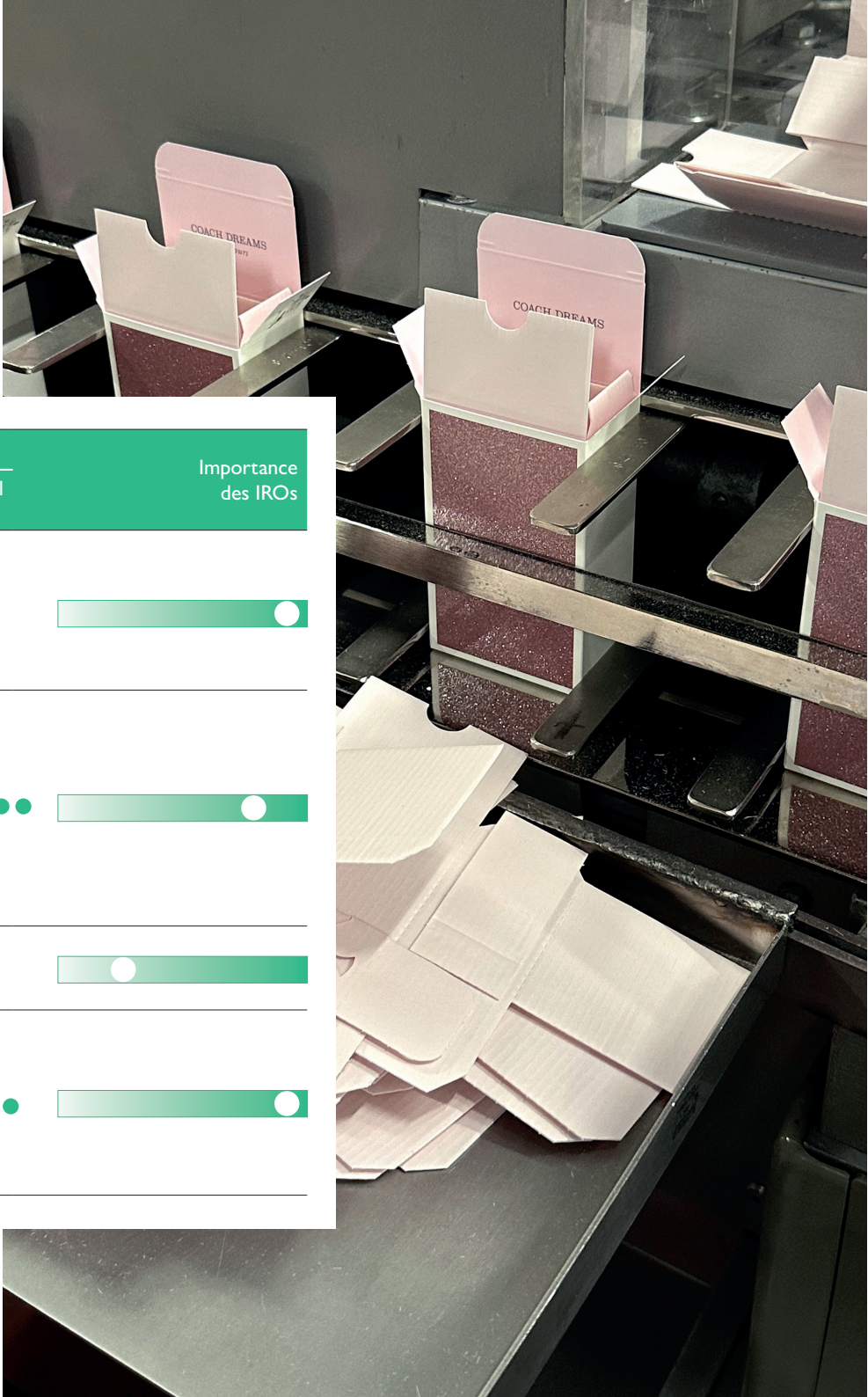
PRÉSERVER LES FORÊTS GRÂCE À UN APPROVISIONNEMENT EN CARTON FSC

La déforestation constitue un enjeu environnemental majeur, en raison de ses impacts sur la biodiversité, le climat et les ressources naturelles. Pour Interparfums, le choix des matériaux d'emballage joue un rôle important dans la réduction de cette pression sur les écosystèmes forestiers. En utilisant du carton certifié FSC (Forest Stewardship Council) pour la fabrication de 100 % de ses étuis et de ses coffrets, l'entreprise s'assure que les fibres de bois proviennent de forêts gérées de manière responsable ou de sources contrôlées. Cette démarche contribue à limiter les risques de déforestation illégale, à préserver les habitats naturels et à promouvoir une gestion durable des ressources forestières. Elle répond également aux attentes croissantes des consommateurs et des partenaires en matière de responsabilité environnementale. En complément, l'optimisation des formats d'emballage et l'intégration de fibres recyclées lorsque cela est possible permettent de réduire davantage l'empreinte sur les ressources forestières. Cette approche s'inscrit dans une stratégie globale de préservation des forêts et de réduction des impacts environnementaux tout au long du cycle de vie des produits.

— ÉCONOMIE CIRCULAIRE

..... IMPACTS RISQUES ET OPPORTUNITES (IROs) (ESRS E5)

Sous-thème	Définition des IROs	Chaîne de valeur			Importance des IROs
		Amont	Opérations en propre	Aval	
Ressources entrantes et utilisation de ressources	Conséquences de l'extraction de matières premières vierges (verre, papier, carton, plastique), nécessaire pour l'emballage des produits finis, atténuable par l'usage de matériaux recyclés ou réemployables.	● ● ● ●	●	○	
Ressources sortantes liées aux produits et services	Un approvisionnement en matières premières est nécessaire pour les emballages commerciaux et promotionnels, au coeur de la stratégie de vente. Impacts environnementaux de la fin de vie des produits (notamment des emballages), avec des opportunités d'optimisation du recyclage.	● ●	●	● ● ● ●	
Déchets liés à nos opérations	Production limitée de déchets ménagers en interne au niveau du siège social et de l'entrepôt.	○	● ● ● ●	○	
Eco-conception et économie circulaire	L'éco-conception constitue une opportunité forte pour limiter les impacts environnementaux en réduisant la dépendance aux matières premières à usage unique en amont, ainsi que les déchets générés lors de l'utilisation des produits finis en aval.	● ●	● ● ●	● ● ●	



POLITIQUE

A chaque étape du processus d'achat, Interparfums s'interroge sur le juste besoin et sur la nécessité de limiter les sources de coûts inutiles et le gaspillage des ressources afin de :



Réduire les déchets à l'étape de fabrication, de consommation et de fin de vie du produit



Recycler la production imparfaite, notamment à l'étape de la fabrication



Réparer afin d'augmenter la durée de vie du matériau ou du produit, notamment les palettes



Et surtout déployer la charte éco-conception

La responsabilité du déploiement et du suivi de cette politique est portée par le Directeur Exécutif Supply Chain & Opérations dont les équipes sont en charge de ces sujets.

..... ACTIONS

Dans le cadre de son engagement en faveur d'une consommation plus responsable et circulaire, Interparfums a rejoint en 2024 la coalition ReCosm financée par l'éco-organisme Citéo, dans le but d'expérimenter le réemploi de flacons de parfums. Cette démarche a été testée chez deux enseignes de nos partenaires retailers sur plus de 200 de leurs lieux de vente en France pendant l'été 2025, sur le parfum *Eau de Rochas* dans ses différents formats. L'initiative repose sur la mise en place d'un processus rigoureux de collecte chez les enseignes, une étape délicate de dessertissage suivi d'un lavage à l'aide de CO₂ super critique puis une remise en circulation des flacons réutilisés, tout en garantissant des conditions d'hygiène et de sécurité conformes à nos standards qualité et aux exigences de la filière parfumerie. L'objectif de ce projet pionnier est double :

- Il permet de réduire la consommation de ressources vierges, notamment le verre, dont la fabrication est énergivore ;

- Et de favoriser l'allongement de la durée de vie de nos emballages en optant pour une logique de réutilisation plutôt que de recyclage ou de fin de vie.

Ce projet s'inscrit également dans le cadre de la conformité vis-à-vis de la loi AGECE (Loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) française, qui vise à promouvoir des modèles de productions et de consommations circulaires. Il s'agit notamment d'inciter les entreprises à développer des solutions et dispositifs de réemploi et de réutilisation. Ce projet pourra par ailleurs potentiellement contribuer à la réduction de l'empreinte carbone du Groupe si les analyses de cycle de vie mettent en avant des gains d'émissions de gaz à effet de serre en lien avec les émissions évitées pour la fabrication de nouveaux flacons.

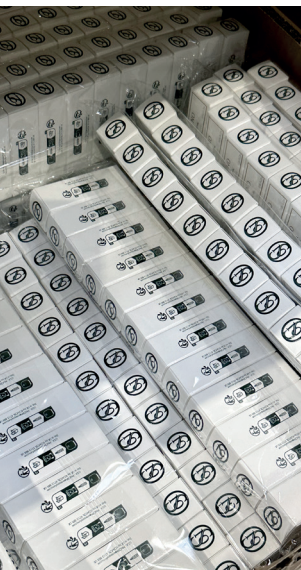
Cette expérimentation constitue une première étape vers un modèle circulaire. A date, plus de 1500 contenants des marques

participant à l'initiative ont été récoltés et sont lavés chez le partenaire. En parallèle, l'efficacité économique du dispositif est évaluée.

Ce dispositif était accompagné d'études qualitatives et quantitatives pour tester l'appétence des consommateurs pour le réemploi dans le cas des parfums et évaluer si elle différerait selon les marques et les profils des consommateurs.

A terme, l'ambition des acteurs de la coalition est de déployer ce dispositif à plus grande échelle, en lien avec nos fournisseurs et distributeurs, en cohérence avec les engagements environnementaux que nous portons.





• RÉSULTATS

Proposer des emballages intégrant les enjeux environnementaux et sociétaux

Le Groupe n'exerce pas d'activité industrielle et confie le processus de fabrication à des partenaires offrant chacun une expertise optimale et un engagement dans leurs domaines respectifs : fragrance, verrerie, emballage et conditionnement. Le Groupe les interroge sur leurs stratégies RSE, en complément de l'évaluation Ecovadis et tient compte avec eux des enjeux environnementaux identifiés à chacune des étapes, notamment le choix des matériaux entrant dans les composants, le traitement des déchets et la réduction de l'empreinte carbone.

Une charte éco-conception optimisée a été formalisée en 2022 et partagée tant en interne qu'en externe pour que les options possibles en la matière soient bien claires pour l'ensemble des acteurs. Cette charte a pour objectif de mettre en avant les bonnes pratiques du Groupe pour une éco-conception optimisée des produits développés et a été déployée auprès de 100 % des partenaires industriels du Groupe. Les objectifs par catégorie de produits sont présentés : verre, décor, capots, cales, étuis. Les produits promotionnels ne sont pas oubliés avec les coffrets, les tubes et la PLV (Publicité sur le Lieu de Vente). La démarche

est ainsi globale et permet au Groupe de se conformer également aux obligations réglementaires de la loi AGECE française.

PERFORMANCE

Diffusion de la charte éco-conception à l'ensemble de nos fournisseurs industriels

Résultats 2025

100 %

Objectif 2030

100 %

Améliorer l'impact environnemental des produits

Les actions en prévention des risques environnementaux et des pollutions consistent d'abord dans le choix de techniques et matériaux qui se doivent d'être optimisés. Soucieux de concilier la qualité et l'esthétisme de ses produits avec les impératifs environnementaux, le Groupe veille à réduire les volumes d'emballage et à sélectionner des matériaux appropriés à chaque niveau d'élaboration de ses produits, de façon à assurer, dans des conditions optimales, leur recyclage ou leur élimination. Afin de réduire les incidences éventuelles découlant de son activité, le Groupe poursuit son objectif de suppression progressive de l'emploi de laques « solvantées » en vue d'une utilisation à terme de laque « hydro », afin de limiter les rejets de Composants Organiques Volatiles dans l'air. De plus, certains sous-traitants verriers disposent d'électro-filtres afin de limiter les émissions de poussières et de fumées ainsi

que de systèmes de recyclage des eaux usées.

Le Groupe a, par ailleurs, supprimé les thermosoudables sur ses lignes de bords au profit de plastiques recyclables. Le noir de carbone est supprimé progressivement des tubes en plastique en raison de sa non recyclabilité. La fabrication des flacons en verre recyclable prévoit un système de récupération, broyage et refonte de la gâche. La mise en place, depuis 2013, d'indicateurs de pilotage de la gâche a permis au Groupe de renforcer le suivi des taux de gâche chez ses décorateurs de flacons verre. Son objectif premier est de s'inscrire dans une démarche d'amélioration

continue et de réduire ses taux de gâche dans la durée. Le second objectif est de parvenir à retraiter cette gâche et à réintroduire les flacons dans le circuit de fabrication.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place auprès des sous-traitants des mesures de récupération des déchets provenant d'un excès de production ou des composants sur des produits dont la fabrication est arrêtée. Les composants récupérés font ensuite l'objet de tri avant leur incinération avec récupération de chaleur. Des dons de produits finis sont également effectués au bénéfice d'associations.



Résultats
à fin
décembre
2025

Part des
lancements sur
l'année N+1
intégrant du verre
PCR

100 %

Part des
lancements sur
l'année N+1
intégrant du carton
FSC dans les
emballages
(coffrets et étuis)

100 %

Intensité de verre
PCR utilisé dans
les emballages en
Tonne / M€
de CA

0,96

Des produits promotionnels intégrés dans la démarche RSE

Un travail de fond a été conduit sur les produits promotionnels qui représentent un volume d'unités important pour l'année 2025 : plus de 4,6 millions de coffrets et plus de 3,4 millions de cadeaux avec achats. La réflexion a consisté à remettre en question chacun des composants de ces segments sur tout leur cycle de vie. Il s'avère que l'ensemble des composants sont produits en Europe (France, Italie, Espagne, Allemagne), à l'exception des articles en textile, puis formulés et assemblés en France. 50 % de nos cadeaux avec achats sont labellisés Made in France (bougies parfumées, tailles découvertes de fragrances ou de bains parfumés).

Premiers résultats : Les emballages des coffrets et étuis sont fabriqués depuis longtemps à partir de carton et papier certifiés FSC. Les caisses de transport sont elles aussi certifiées FSC depuis 2022. La démarche conduite sur les produits promotionnels et la PLV est ainsi globale et permet au Groupe de se conformer aux obligations réglementaires de la loi AGECL mais qui aura un effet sur l'ensemble des productions destinées au monde entier.

En raison de cahiers des charges très strictes de certains distributeurs, les étuis et les coffrets promotionnels ont beaucoup évolué. Leur conception, leur dimensionnel et le choix des matériaux de fabrication et d'impression intègrent parfaitement désormais ces préoccupations environnementales. La présence optionnelle de plastique de certains de ces étuis a été bannie. La nouvelle conception des coffrets et de leurs cales, dorénavant réalisées à partir de papier carton, nous ont permis de diminuer de plus de 200 tonnes l'utilisation de polystyrène et de 40 tonnes celle de plastique APET toutefois déjà en 100 % recyclé post industriel. Une révision complète de la conception de nos tubes plastique destinés aux produits de bains parfumés des marques, a permis de les fabriquer en très grande majorité en plastique recyclé et sans noir de carbone pour favoriser

leur éligibilité au recyclage. En 2023, ce sont 60 % des tubes qui sont fabriqués à partir de PE PCR soit un gain de 16 tonnes de plastique vierge PE. Enfin, plus de 50 % des tubes sont recyclables.

La chasse permanente au plastique, et aux emballages inutiles nous ont conduit à supprimer notamment en 2024 plus de 600 000 polybag plastique. Ceci, en favorisant l'utilisation de papier kraft naturel pour nos emballages. Une action qui se traduit par une économie de 148 000 bouteilles plastique de 50 cl et de 10,6 tonnes de CO₂, celle-ci se poursuivra en 2027 au travers de nouvelles actions. Lorsque l'utilisation de bandeau en kraft n'est pas possible, les polybags en plastique recyclé et recyclables sont en permanence privilégiés dans le souci de toujours protéger et ne pas endommager la qualité de nos produits.

Cette volonté d'amélioration de notre offre produits se poursuit sans compromis sur leur qualité et s'appuie sur les propositions des fournisseurs. Les cadeaux avec achats sont des leviers importants de décision des consommateurs et notre démarche RSE s'étend à leur sélection. Sur l'ensemble de nos partenaires de « cadeaux avec achats », 93 % du montant des achats ont été effectués auprès de partenaires référencés sur la plateforme Ecovadis, évoquée précédemment, ce qui nous permet de disposer d'une visibilité sur leurs démarches RSE. Leur note moyenne sur le score global est de 86/100, et certains se distinguent avec des médailles platinum ou gold sur le classement 2025, ce qui les situe très au-dessus de la moyenne des scores de leur secteur d'activité.



..... LA PUBLICITÉ SUR LIEU DE VENTE (PLV)

Bien que la production de PLV plastique d'Interparfums soit sans aucune mesure avec celle d'un acteur du maquillage, le Groupe participe au groupe de travail Parfumerie Sélective animé par l'Institut du Commerce visant à mobiliser marques et distributeurs autour du sujet de leur collecte et de leur recyclage en France. Cette démarche collective rassemble également les fabricants de PLV déjà engagés en termes d'éco-conception et proposant des potentiels de démantèlement. Par ailleurs, le Groupe a initié un test de mise en place de reverse logistique en partenariat avec une enseigne afin de récupérer des

PLV devenues obsolètes et de leur trouver une filière de valorisation matière. Ceci sera d'autant plus réalisable que les PLV seront mono matière.

Dès lors que cela est possible, Interparfums envisage la réduction du poids des PLV, notamment sur les présentoirs des testeurs en magasins. Par ailleurs, un travail de fond est conduit pour connaître l'origine des matériaux utilisés par nos partenaires, sachant que le sourcing européen est privilégié. Les engagements d'Interparfums en matière de conception de PLV sont présentés ci-dessous :

Étape du cycle de vie	Thème	Réalisations 2024	Objectifs 2025
Production	% de PLV conçues en vue d'une séparabilité des matériaux lors de leur fin de vie	83 %	> 80 %
	Nombre de réalisation de PLV mono matières	33 %	Augmenter le nombre de références par rapport à 2025
	% de PLV réalisées par assemblage mécanique (limite l'usage des colles, vis et aimants)	73 %	80 %
Logistique	% de PLV livrées à plat	71 %	80 %
	% des PLV sans emballages plastique vierge	100 %	100 %
	% de PLV livrées par bateau, train ou camion (du fournisseur à l'entrepôt de Criquebeuf)	100 %	100 %



En collaboration avec un distributeur et un fabricant de PLV, l'entreprise a mené une expérimentation de collecte de PLV monomatière en magasin, dans l'objectif de leur valorisation matière auprès d'un industriel fabricant.

Premier enseignement : la réussite du dispositif repose fortement sur la sensibilisation et la formation des équipes des enseignes, afin de garantir un geste de tri adapté.

Cette opération sera reconduite en 2026, en veillant notamment à renforcer l'accompagnement des équipes en magasin.

..... DÉCHETS LIÉS À NOS OPÉRATIONS PROPRES

Les actions en prévention des risques environnementaux et des pollutions consistent d'abord dans le choix de techniques et matériaux qui se doivent d'être optimisés. Le Groupe suit attentivement sa production de déchets au niveau de l'entrepôt en France. En 2025, ce sont 63 tonnes de déchets qui ont été valorisées dans différentes filières (plastique, palettes, papiers et cartons, alcools). En complément, 6 tonnes assimilées à des ordures ménagères (DIB, déchets non dangereux) ont été incinérées avec récupération de chaleur. Aucun déchet dangereux n'a été éliminé en 2025.

(en Tonnes)	2023	2024	2025
Quantité de déchets produits	30	64	69
Quantité de déchets incinérés avec récupération de chaleur	3	8	6
Quantité de déchets recyclés	27	56	63
% de déchets valorisés dans les filières de recyclage	90 %	88 %	91 %
Quantité de déchets dangereux	0	0	0



ACCOMPAGNER LES CONSOMMATEURS DANS LE TRI DES EMBALLAGES

Les emballages en carton des parfums vendus par Interparfums sont recyclables dès lors que le geste de tri est le bon. La Charte éco-conception optimisée recommande l'utilisation de verres traditionnels (i.e. sodo-calciques) qui sont des verres recyclables et d'éviter les verres techniques (i.e. borosilicate) qui ne le sont pas. Pour aider au geste de tri, depuis janvier 2022, la réglementation française impose l'apposition d'un logo Triman accompagné d'instructions sur le geste de tri. C'est ce qui a été fait sur l'ensemble des produits vendus par Interparfums. Interparfums a mis en place une page web (myproducts.interparfums.fr) permettant de naviguer par produit et qui permet au consommateur d'adapter son geste de tri en fonction de la typologie de l'emballage. Ce site est pour le moment disponible en français et en italien pour des raisons de législation dans ces deux pays.

Certains distributeurs initient individuellement des démarches de collecte des emballages de produits cosmétiques et de parfums qui récompensent les consommateurs qui les ramènent. Le suivi et la traçabilité de ces filières sont effectués par les enseignes. Le Groupe encourage de telles initiatives vertueuses.



PERFORMANCE

Proposer des emballages recyclables

Résultats 2024

85 %

Ambition 2030

88 %

ENVIRONNEMENT DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

POLITIQUE

Dans le cadre de sa politique d'achats responsables, l'ensemble des fournisseurs directs d'Interparfums est soumis à une évaluation RSE à l'aide de la plateforme Ecovadis. La responsabilité du déploiement et du suivi de cette politique est portée par le Directeur Exécutif Supply Chain & Opérations dont les équipes sont en charge de ces sujets.

RÉSULTATS

Il est attendu de la part des fournisseurs qu'ils respectent la réglementation de leur pays en matière environnementale, comme ils s'y engagent en signant la charte éthique d'Interparfums.

De plus, en fonction de l'analyse des risques effectuée pour les fournisseurs directs, leur performance au regard d'autres référentiels est également suivie. Ainsi, 100 % des parfumeurs répondent au questionnaire CDP Climate Change. Les notes disponibles en 2026, couvrant 89 % des achats de cette catégorie, sont supérieures à B. Cela signifie qu'ils traitent au bon niveau les sujets des changements climatiques et de la biodiversité. En effet, des notes de ce niveau témoignent d'une analyse mature des risques et des opportunités en matière de climat. De plus, 91 % des parfumeurs sollicités sont certifiés ISO 14 001, ces derniers couvrant plus de 99 % du montant des achats réalisés chez des parfumeurs.



Nombre de
fournisseurs avec
une évaluation
terminée

97

2023 - 91
2024 - 98

Score moyen
environnement

75,8/100

2023 - 71,5/100
2024 - 73,2/100

% de
fournisseurs
évalués par
Ecovadis et
certifiés
ISO 14 001

43 %

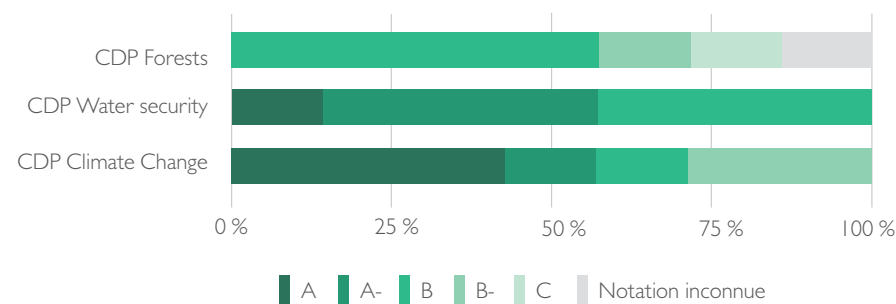
2023 - 41 %
2024 - 43 %

Progression
de la note
moyenne du score
Environnement

+2,6

2023 - +2,9
2024 - +1,7

Répartition des notes obtenues
par les parfumeurs au questionnaire CDP 2025





SOCIAL

La force du modèle organisationnel d'Interparfums réside dans la constitution d'équipes à taille humaine et la répartition homogène des âges et des niveaux de responsabilités lui permettant de bénéficier d'une pluralité d'expériences et d'une organisation extrêmement souple. Les collaborateurs constituant son principal moteur de création de valeur, leur épanouissement au travail et leur motivation sont des leviers essentiels de son développement.

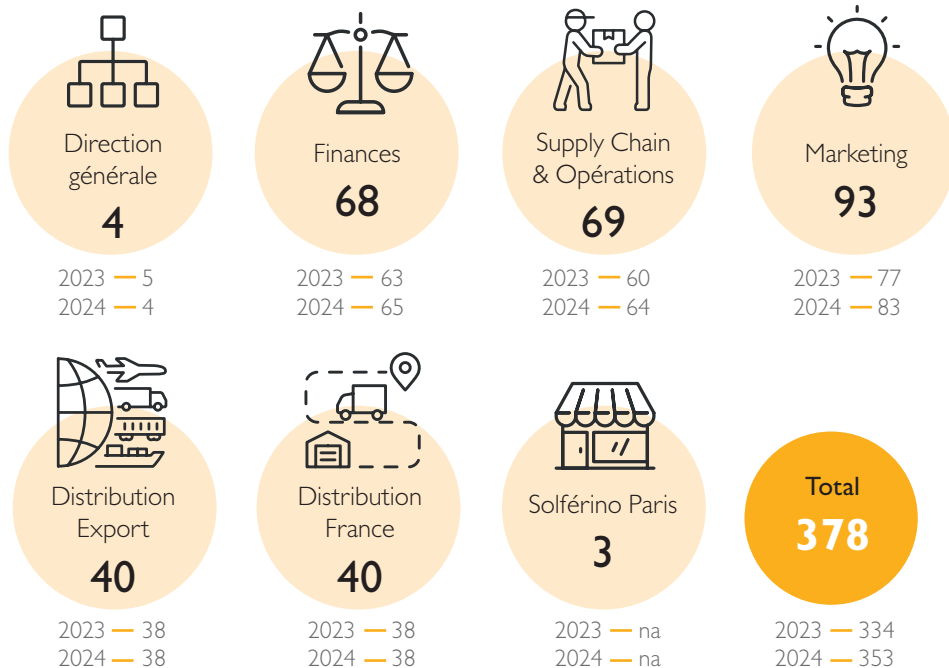
- 50 Effectifs d'Interparfums
- 51 Conditions de travail
- 57 Égalité de traitement, égalité des chances pour tous
- 60 Employés dans la chaîne de valeur
- 62 Consommateurs et utilisateurs finaux



EFFECTIFS D'INTERPARFUMS

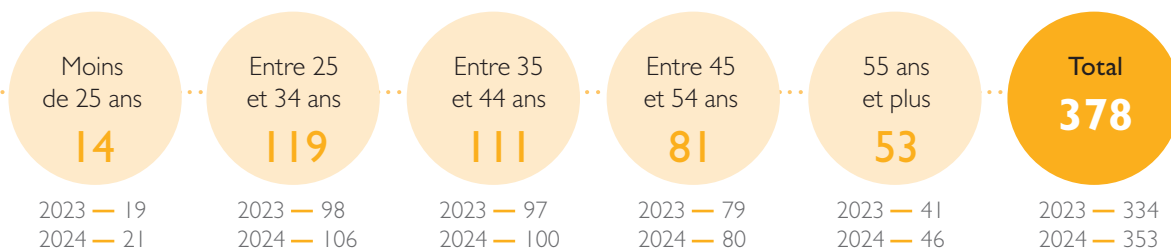
LES EFFECTIFS

Présents au 31/12/2025



EFFECTIFS PAR ÂGE

Présents au 31/12/2025



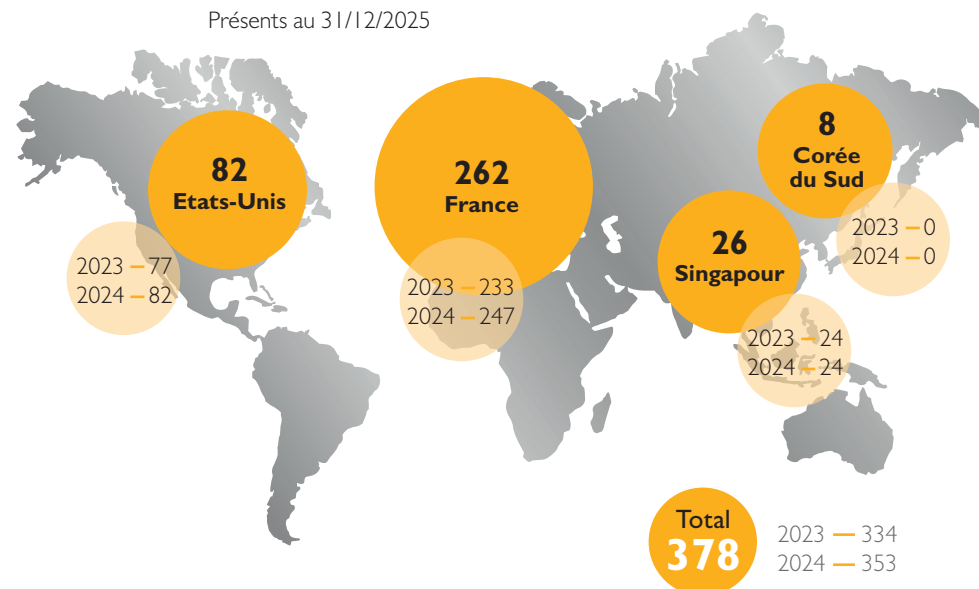
Age moyen des collaborateurs : 41,1 ans

Ancienneté moyenne des collaborateurs : 7,9 ans

¹⁵ La totalité des collaborateurs du Groupe est employée dans des pays qui respectent les conventions Internationales du Travail (OIT).

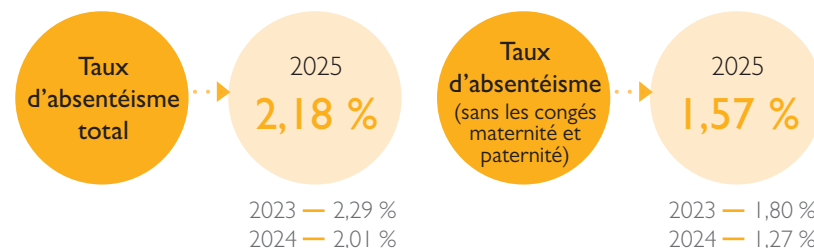
EFFECTIFS PAR PAYS¹⁵

Présents au 31/12/2025



Le taux de turn-over de 9,9 % pour l'année 2025, en baisse par rapport à 2024 et a retrouvé des niveaux avant Covid. Le Groupe est en croissance avec l'intégration de nouvelles marques, se traduisant par l'arrivée de nouveaux collaborateurs. Parmi les départs observés, 10 % sont liés à des ruptures conventionnelles pour l'entité Interparfums^{SA} (France).

Le taux d'absentéisme, toujours très faible, est un indicateur primordial permettant de mesurer l'implication et la motivation des collaborateurs.





— CONDITIONS DE TRAVAIL CHEZ INTERPARFUMS: UN EMPLOYEUR ATTENTIF ET ENGAGÉ POUR LA RÉUSSITE DE TOUS

..... IMPACTS RISQUES ET OPPORTUNITÉS (IROs) (ESRS S1)

Sous-thème	Définition des IROs	Chaîne de valeur			Importance des IROs
		Amont	Opérations en propre	Aval	
Sécurité de l'emploi et salaire décent	Risque de précarité dans certains types de contrats ; notamment des fonctions externalisées.	○	● ● ●	○	
Temps de travail & équilibre entre vie professionnelle et vie privée	Risque de surcharge ponctuelle pouvant impacter la motivation, la qualité de vie au travail et ainsi générer une baisse de productivité et augmenter le turnover.	○	● ● ●	○	
Droits à l'information, négociations et conventions collectives	Risque limité compte tenu du cadre réglementaire et du secteur, mais il est important d'animer un dialogue social structuré et transparent pour assurer la protection des employés.	○	● ● ●	○	
Santé et sécurité au travail	Les activités du secteur donnent peu lieu à des accidents, mais l'enjeu de la santé mentale peut impacter la qualité de vie au travail, et donc la motivation, l'absentéisme et le turnover.	○	● ● ●	○	

... POLITIQUE

L'ensemble de ces enjeux a été formalisé en 2022, dans la Charte employeur responsable, portée pro-activement à la connaissance de l'ensemble des collaborateurs et disponible sur le site internet www.interparfums-finance.fr. Ce document a pour objectif de fixer un cadre de fonctionnement pour tous. En effet, attentif et engagé pour la réussite de tous, Interparfums agit au quotidien, dès le process de recrutement

et pendant toute la durée de vie du contrat de travail, en s'attachant à :

- préserver la qualité de vie de chacun au travail ;
- donner les meilleures chances de succès à tous ses collaborateurs.

Interparfums s'attache à faire vivre au quotidien ses valeurs : respect et bienveillance, créativité, confiance, engagement et loyauté.

La responsabilité du déploiement et du suivi de cette politique est portée par la Directrice des Ressources Humaines, membre du Comex, dont les équipes sont en charge de ces sujets.

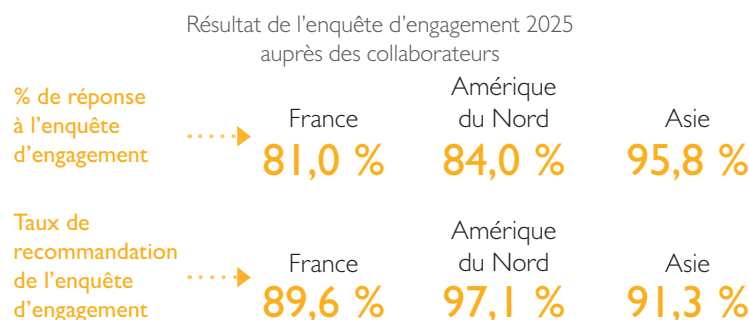
..... ACTIONS ET RÉSULTATS

Écoute des collaborateurs

En complément des campagnes d'entretiens annuels visant à recueillir les retours de 100 % des collaborateurs, des enquêtes d'engagement sont conduites tous les deux ans. En 2023, une enquête a été menée sur le périmètre France. Le taux de participation a été de 81,9 % et le taux de recommandation de 80,4 %, ce qui est très satisfaisant et a permis d'obtenir un label *HappyIndex®At Work*. Un plan d'actions a été initié sur la base des retours des collaborateurs afin de répondre à leurs attentes. Dans ce cadre, des frigos connectés ont été installés afin de leur donner accès à une offre de restauration saine, de saison et économiquement intéressante.

La communication interne a été également améliorée avec l'édition régulière d'informations.

Cette enquête a été reconduite début 2025 sur un périmètre Groupe, conformément à l'objectif du Groupe de réaliser cette enquête tous les deux ans. Elle s'est clôturée sur un taux de participation de 82,5 % et sur un taux de recommandation de 91,4 %. Tous les résultats sont en progression, quelle que soit la thématique traitée. Ces résultats ont permis à Interparfums de se hisser à la deuxième place du classement 2026 de *Choose My Company*, parmi les entreprises françaises du secteur des biens de consommation, mettant ainsi en avant la culture d'entreprise et l'engagement des collaborateurs d'Interparfums.



PERFORMANCE

Reconduire l'enquête d'engagement tous les 2 ans et viser un taux de participation minimum de :



Sécurité de l'emploi, temps de travail et salaires

Interparfums a mis en place des règles de rémunération ainsi que des systèmes de classification des emplois et d'évaluation des performances appliqués à tous les collaborateurs, qui contribuent à garantir l'équité ainsi que l'égalité Homme/Femme. Interparfums s'engage à verser à tous ses collaborateurs une rémunération suffisante pour leur permettre, ainsi qu'à leur famille, de bénéficier d'un niveau de vie supérieur à la moyenne nationale du pays d'exercice. Dans ce cadre, la rémunération des collaborateurs Interparfums comprend une part fixe et une part variable, ainsi que des primes exceptionnelles versées en fonction du résultat du Groupe.

Considérant qu'une rémunération bien conçue peut être un puissant levier de motivation et de performance, Interparfums a conduit une étude de rémunération en 2024. Cette dernière a permis de s'assurer que les politiques de rémunération sont alignées avec les objectifs stratégiques de l'entreprise, que l'équité salariale est garantie au sein de l'organisation notamment entre les hommes et les femmes. Enfin, elle vise à contribuer à maintenir un climat de travail positif et à éviter les tensions internes liées aux éventuels ressentis en matière d'inégalités de traitement.

Niveau de salaire	2023	2024	2025
Part des collaborateurs rémunérés au-dessus du salaire décent des pays dans lesquels ils travaillent	100 %	100 %	100 %
Rémunération moyenne des salariés (hors mandataires sociaux)	85 273 €	88 607 €	85 888 €
Rémunération médiane des salariés (hors mandataires sociaux)	61 071 €	63 580 €	64 450 €
Moyenne du salaire moyen national (France, Etats-Unis, Singapour) d'après l'OCDE (https://www.oecd.org/fr/data/indicators/averageannual-wages.html) et pour les données de Singapour (https://fr.tradingeconomics.com/singapore/wages#)	59 497 €	60 178 €	60 949 €

Effectifs par type de contrat	2023	2024	2025
Contrats permanents	323	336	359
Contrats non permanents	11	17	19
Création de postes permanents	22	14	25
Nombre de stagiaires	nd	17	23



Le Groupe est assujéti aux dispositions du Code du travail français relatives aux formes d'emploi non permanentes et s'y conforme strictement. À ce titre, il veille notamment au respect des règles encadrant le recours limité aux contrats à durée déterminée et au travail intérimaire, en privilégiant les emplois permanents, au respect de la durée minimale de travail applicable aux salariés à temps partiel, ainsi qu'aux conditions légales régissant l'accueil et l'emploi des stagiaires et des apprentis.

Avantages sociaux

En France, la mutuelle dite « socle » est à 100 % financée par Interparfums pour l'ensemble de l'effectif (CDI, CDD, contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). Elle s'applique à chaque collaborateur dès son entrée dans les effectifs sans observation de période préalable dite de « carence ». Une mutuelle « sur-complémentaire » est également proposée à tous les collaborateurs, dans les mêmes conditions, sans période de carence. Le rapport sinistre / cotisations étant bénéficiaire depuis plusieurs années (respect des obligations du contrat responsable décrites par la loi de financement de sécurité sociale ainsi que du cahier des charges établi en 2019 avec la réforme 100 % santé entre autres), certains postes de consommations ont été nettement améliorés en 2023 en faveur des collaborateurs.

A Singapour, en Corée du Sud et aux États-Unis des modalités spécifiques en matière de santé sont mises en place. Il est donc proposé à 100 % des collaborateurs une participation à leurs frais de santé.

Participation

Conformément à la loi française, un accord de participation aux résultats de l'entreprise a été signé en 2001. Au titre de l'année 2025, comme pour les années précédentes, un montant brut significatif de 4,36 M€ sera redistribué aux collaborateurs début 2026, d'un niveau stable comparativement à 2024.

Plan d'Épargne Entreprise et Plan d'Épargne Retraite Collectif

Le Groupe fait bénéficier l'ensemble de ses collaborateurs travaillant en France (après 3 mois d'ancienneté) d'un Plan d'Épargne Entreprise (PEE) permettant de favoriser l'épargne salariale en proposant plusieurs types de fonds correspondants aux projets

de chacun. Depuis 2017, Interparfums a fait évoluer son dispositif en proposant un fonds « Interparfums Actionnariat » permettant ainsi aux collaborateurs de profiter de l'évolution de la valeur de l'action Interparfums dans un cadre fiscal avantageux. Ces versements dans le fonds « Interparfums Actionnariat » sont assortis d'un abondement significatif de la part de l'entreprise. Par ailleurs, un Plan d'Épargne Retraite Collectif (PERCOL) permet à chacun des collaborateurs (périmètre France) de préparer sa retraite et de bénéficier également d'un abondement important de la part de l'entreprise. Les collaborateurs ont également la possibilité de transférer chaque année une partie de leurs jours de congés non pris dans le PERCOL.

Les collaborateurs bénéficient également d'un contrat de retraite supplémentaire à cotisations définies et adhésion obligatoire. Ce contrat individuel est alimenté par le prélèvement de cotisations salariales et patronales mensuelles, la répartition de ces dernières étant libre. Le Groupe a choisi d'aider ses collaborateurs dans la constitution de cette rente, complément de retraite, en prenant à sa charge une part importante des cotisations. Dans le cadre de l'évolution de sa politique de rémunération et des avantages non monétaires, ce dispositif a été, depuis le 1er janvier 2024, étendu à l'ensemble des collaborateurs (cadres et non cadres) avec l'ajout d'une cotisation employeur sur la tranche A des salaires pour tous les collaborateurs en complément des cotisations tranche B et C déjà définies.

Des dispositifs spécifiques en matière de retraite sont proposés aux collaborateurs de Singapour, de Corée du Sud et des États-Unis. De plus, et afin de développer l'actionnariat salarié, le Groupe a mis en décembre 2018, en mars 2022 et en septembre 2025, des plans d'attribution

d'actions de performance destinés à l'ensemble des collaborateurs. L'attribution du dernier plan d'actions de performance est partiellement subordonnée à l'atteinte d'objectifs extra-financiers, notamment en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Dialogue social

Concernant les collaborateurs travaillant en France et conformément à la loi, les élections relatives aux institutions représentatives du personnel sont effectuées tous les quatre ans. A ce titre, le Comité Social et Économique (CSE) a été renouvelé en juin 2023. Il est composé de 3 collaborateurs cadres dont un référent harcèlement. Réuni ordinairement une fois par mois, le CSE est informé et consulté sur des questions stratégiques et organisationnelles ayant un impact sur les collaborateurs.

Suite au renouvellement du CSE en juin 2023, la commission « Santé et Sécurité au Travail » a été maintenue dans la continuité du précédent Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). La commission est constituée de deux collaborateurs non-cadres et est réunie ordinairement une fois par semestre. Un salarié désigné compétent en matière de santé, sécurité et conditions de travail a été nommé en interne. Plusieurs Sauveteurs Secouriste du Travail (SST) sont formés tous les deux ans et des référents santé ont également été désignés depuis 2020. La taille des structures à Singapour, en Corée du sud et aux États-Unis permet de privilégier un dialogue social informel entre la direction et les équipes, compte tenu de l'absence d'obligation réglementaire dans ces pays.

	2023	2024	2025
Part des collaborateurs couverts par une convention collective conformément à la réglementation	70 %	70 %	69 %
Part des collaborateurs couverts par un dialogue social formalisé ou par un syndicat indépendant	70 %	70 %	69 %
Part des collaborateurs couverts par un dialogue social (formalisé ou informel)	100 %	100 %	100 %





Santé et sécurité

En 2025, 1 accident de travail avec arrêt a été recensé. Aucun accident de trajet avec arrêt n'a été observé. Aucune maladie professionnelle n'a été déclarée. Interparfums ne disposant pas de site de production, les risques d'accident du travail sont minimes. En outre, l'activité du Groupe n'est pas génératrice de situations dangereuses. Les collaborateurs, travaillant essentiellement dans les bureaux du siège parisien, disposent de conditions de travail confortables et adaptées à leurs besoins. En 2022, les locaux ont été transférés sur un seul site, rue de Solférino, dans un bâtiment rénové selon les dernières normes en termes de confort d'usage. La domotique permet à chacun de gérer ses propres conditions d'éclairage et de ventilation. Le site est accessible par plusieurs transports en commun et dispose dans son parking d'emplacements vélos et de deux bornes de recharge de véhicule électrique.

De plus, le Groupe est particulièrement sensible au sujet des bonnes postures à adopter au travail et à la prévention des risques musculosquelettiques y afférant. Les collaborateurs itinérants sont pourvus de voitures de société de qualité et tous sont équipés d'un matériel informatique adapté à leur besoin. Interparfums a mis également en œuvre de nombreuses mesures afin de maintenir de bonnes conditions de travail, à l'attention des collaborateurs, de ses prestataires, et notamment des personnes travaillant de façon permanente dans son entrepôt logistique telles que : entrepôt chauffé à 11°C avec fourniture de vêtements adaptés, vestiaires et douches individuels, locaux bénéficiant de lumière naturelle, espace déjeuner dédié et entretenu... Suite à l'établissement de la cartographie des postes destinés à mesurer la pénibilité au travail, aucun poste n'a été identifié comme étant pénible.

Par ailleurs, dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux, un service d'écoute et d'accompagnement psychologique est mis à disposition des collaborateurs via un numéro vert, spécialement dédié, en partenariat avec l'Institut d'Accompagnement Permanent Psychologique



et de Ressources (IAPR). Le Groupe suit attentivement les sujets liés à la prévention des risques psychosociaux et a lancé en 2025 des initiatives en termes d'information des collaborateurs sur des sujets tels que la qualité du sommeil, les techniques de relaxation et de réduction de charge mentale.

Périmètre France (2023) et périmètre Groupe à partir de 2024	2023	2024	2025
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	1	0	1
Nombre d'accidents de trajets avec arrêt	0	2	0
Taux de fréquence (nombre d'accidents du travail avec arrêt par millions d'heures travaillées)	1,87	0,00	1,62
Taux de gravité (nombre de jours d'absence pour motif d'accidents pour mille heures travaillées)	0,01	0,00	0,013
Nombre de maladies professionnelles	0	0	0

En complément, compte tenu des liens de proximité établis avec notre prestataire de logistique à l'entrepôt de Criquebeuf (France), nous l'avons interrogé sur le nombre d'accidents du travail avec arrêt ayant concerné ses collaborateurs. Il en a déploré 3 en 2025.

Associer les collaborateurs à des actions philanthropiques à impact

Le Groupe développe également des actions à destination de la société civile sur les aspects suivants :

- Développement de l'économie locale ;
- Relations avec des établissements d'enseignements ;
- Financement de projets associatifs.



346 552 € ont été alloués au mécénat pour l'année 2025 sans compter les dons de produits effectués à des associations telles que Dons Solidaire et Cité Caritas sans contrepartie financière. Par ailleurs, pour la deuxième année consécutive, les employés d'Interparfums se sont mobilisés pour apporter un peu de réconfort à ceux qui en ont le plus besoin. La collecte de Boîtes de Noël Solidaires, a permis de rassembler de nombreux cadeaux qui ont été remis à l'association La Maison de la Vie Associative du 7ème arrondissement de

Paris où l'entreprise est située. Interparfums a également ajouté dans chaque boîte des miniatures de parfums et des gels douche, apportant une touche d'élégance et de soin supplémentaire.

Sur un autre registre, Interparfums soutient la Société des Amis des musées d'Orsay et de l'Orangerie depuis l'année 2024. Ces musées sont en effet idéalement situés à côté du siège social du Groupe et leurs programmations permettent d'étendre les connaissances des collaborateurs, d'éveiller leur curiosité, voire de découvrir de nouvelles sources d'inspiration dans le cadre d'une respiration culturelle. Grâce à ce partenariat, ils peuvent gratuitement découvrir les expositions et riches collections permanentes de ces deux musées.

Toujours sur un plan culturel, Interparfums a souhaité participer au Prix du Cercle Montherlant - Académie des beaux-arts qui récompense chaque année un ouvrage d'art de langue française. Il a été décerné en 2025 à l'ouvrage d'Éric Pagliano, "L'art du dessin, les processus de création" publié aux éditions Citadelles & Mazenod.



346 552 €
Montant des dépenses
allouées au mécénat
en 2025

1 %
du chiffre d'affaires
d'*Eau de Rochas Orange*
Horizon est versé
au collectif international
1 % For The Planet.

En 2025, un soutien a de nouveau été apporté au CEW pour financer l'intervention de socioesthéticiennes auprès de femmes atteintes de cancer, et à EliseCare qui aide les populations civiles victimes des guerres.

En complément, soucieux de faire partager son expérience et de former les générations futures, le Groupe participe régulièrement à la formation de ses métiers en intervenant notamment sur des sujets marketing et finances dans différentes grandes écoles (Écoles de commerce, SciencesPo, École supérieure de parfumerie). Interparfums accueille également régulièrement des stagiaires au sein du Groupe ainsi que des contrats en alternance.

De plus, une initiative avait été mise en place de sorte que 1 % du chiffre d'affaires de *Rochas Girl* soit versé au collectif international *1 % For The Planet*, qui aide différentes associations pour la sauvegarde de l'environnement. Cette démarche va se poursuivre avec un transfert sur le chiffre d'affaires d'*Eau de Rochas Orange Horizon* de la Collection *Les Nouveaux Rendez-vous* chez Rochas. Le don a été fléché vers une association de protection de l'environnement basée en Sicile, d'où proviennent certains agrumes présents dans le parfum.

Enfin, Interparfums s'était engagé pour les océans dès 2023 en finançant la construction d'un bateau destiné à collecter des déchets plastiques flottants se trouvant en zones côtières, embouchures de fleuves, etc. Le *Mobula 8.2* est arrivé sur zone en Malaisie et a été inauguré en février 2025 grâce aux efforts conjoints d'entreprises partageant les mêmes objectifs. 1000 tonnes de déchets plastiques devraient être collectés, triés et recyclés entre 2025 et 2028. Dans le même esprit, fin 2025, Interparfums a décidé de soutenir la Fondation Tara Océan sur une période de 3 ans. La goélette scientifique *Tara* est partie pendant 18 mois pour naviguer dans le Triangle de Corail, véritable Amazonie de l'Océan, pour comprendre pourquoi et comment certains coraux résistent au réchauffement climatique, et éclairer les futures stratégies de conservation.



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT, ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS : ATTIRER, ACCOMPAGNER ET FAIRE PROGRESSER TOUS LES TALENTS

IMPACTS RISQUES ET OPPORTUNITÉS (IROs) (ESRS SI)

Sous-thème	Définition des IROs	Chaîne de valeur			Importance des IROs
		Amont	Opérations en propre	Aval	
Egalité de rémunération	Risques d'écarts salariaux injustifiés selon le genre ou la fonction pouvant générer une baisse de motivation ou exposer l'entreprise à des risques juridiques. Un environnement de travail positif peut permettre de diminuer le turnover et d'attirer de nouveaux talents.	○	● ● ●	○	
Emploi et inclusion des personnes handicapées & diversité	Assurer une représentation et inclusion dans les effectifs de l'entreprise, et saisir les opportunités de politiques inclusives actives ou via des partenariats.	○	● ● ●	○	
Formation et développement des compétences	Risques de déficit de formation dans un secteur en constante évolution. Un effort dans la matière peut contribuer à une bonne marque employeur.	○	● ● ●	○	
Bien-être et environnement de travail	Enjeux de qualité de vie au travail et de prévention du stress, dans un environnement très compétitif, avec des leviers d'amélioration continue via le management et les outils RH.	○	● ● ●	○	



POLITIQUE

Avec un management très familial et attentifs aux collaborateurs, chacun est libre de partager ses idées dans le respect des valeurs de l'entreprise. La Direction attache une importance primordiale à la compréhension et l'adhésion de chacun à la stratégie du Groupe. La souplesse de l'organisation, composée essentiellement de petites équipes, permet de s'adapter en permanence à tout changement ou évolution du contexte extérieur. Le partage

de l'esprit « Interparfums » passe également par l'adhésion et la connaissance par chacun des collaborateurs des valeurs éthiques mais également par l'épanouissement des collaborateurs au travail et le respect des bonnes conditions de travail.

Cet engagement éthique a été formalisé dans une charte appelée « Charte Éthique des Affaires », à laquelle chacun adhère, et qui met l'accent notamment sur l'hygiène, la sécurité, la discipline, la prévention des

risques, le harcèlement, le respect des libertés individuelles, les transactions sensibles, la fraude et la confidentialité des affaires. Depuis 2017, une charte relative au droit à la déconnexion a également été mise en place, et chacun des collaborateurs y a adhéré.

La responsabilité du déploiement et du suivi de ces politiques sont portées par la Directrice des Ressources Humaines et la Directrice Juridique, membres du Comex, dont les équipes sont en charge de ces sujets.

Actions Égalité de traitement et évolution des compétences

La Direction des Ressources Humaines est particulièrement vigilante dans chacun de ses recrutements. Seules les compétences, l'expérience, les qualifications et la personnalité des candidats sont retenues pour la sélection des nouveaux entrants. Cette diversité de profils, de cultures, d'âges ou encore de genres sont autant de richesses qui font la force de ses équipes, premier atout de l'entreprise.



Depuis 2019, Interparfums organise annuellement une campagne de sensibilisation au handicap. Durant la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées de 2025, pour la seconde année, nous avons eu la chance de participer au DuoDay, un événement national qui permet à des personnes en situation de handicap de découvrir le monde de l'entreprise. Au sein d'Interparfums, 6 binômes ont ainsi pu être formés avec des collaborateurs à la découverte de nos métiers marketing, développement, relations publiques et formation. Cette journée riche en échanges a été l'occasion de partager nos savoir-faire, mais aussi de changer de regard sur le handicap et de dépasser les préjugés. Au programme : une journée de découvertes avec la présentation de l'entreprise, des ateliers participatifs et une immersion dans nos environnements de travail. Des ateliers d'initiation à la langue des signes ont été également organisés pour les collaborateurs.

Grâce à ces campagnes de sensibilisation et à un accompagnement de proximité par les équipes Ressources Humaines, 4 collaborateurs en France sont reconnus travailleurs handicapés via une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé). Par ailleurs, le Groupe participe également indirectement à l'emploi de personnes en situation de handicap et lutte contre l'exclusion et la discrimination. Il a notamment choisi de faire appel à une Entreprise Adaptée (EA) pour le conditionnement de ses coffrets de parfums.

En 2025, le coût total de ces prestations de services confiées représente 863 220 €.

RÉSULTATS

Résultats sur la parité



	2025	77 %	23 %	PARITÉ H/F SUR L'EFFECTIF GLOBAL
2024		75 %	25 %	
2023		74 %	26 %	
	2025	66 %	34 %	PARITÉ H/F SUR L'EFFECTIF DES POSTES DE DIRECTION
2024		63 %	37 %	
2023		61 %	39 %	
	2025	50 %	50 %	PARITÉ H/F SUR L'EFFECTIF DU COMITÉ EXÉCUTIF
2024		42 %	58 %	
2023		27 %	73 %	
	2025	50 %	50 %	PARITÉ H/F SUR L'EFFECTIF DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
2024		55 %	45 %	
2023		50 %	50 %	
	2025	85/100		SCORE DE L'INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (FRANCE)
2024		85/100		
2023		84/100		

Résultats sur la formation

La qualité du travail effectué par les équipes est renforcée tout au long de la carrière des collaborateurs par des formations afin de conserver un niveau de compétence élevé, et ce, dans toutes les catégories de métiers. Dans cet objectif, Interparfums propose à l'ensemble de ses collaborateurs des plans de développement permettant à chacun d'élargir ses compétences techniques, managériales ou personnelles. Les promotions internes en seront facilitées.

Tout en poursuivant ses efforts de formation sur les thématiques telles que la bureautique, le management, l'apprentissage des langues, les formations métiers et le développement personnel, de nouveaux sujets ont été abordés en 2025. Afin que chacun puisse intégrer dans son quotidien les enjeux relatifs au changement climatique et à la biodiversité, les **Fresques du Climat** ont été déployées avec des ateliers réguliers. **Des formations à l'éthique des affaires** ont été dispensées à l'ensemble des collaborateurs via un module de e-learning et ce sur un périmètre Groupe. Dans le même objectif, **des modules dédiés à la cybersécurité** ont permis une sensibilisation des équipes à ce sujet fondamental. Elles seront amenées à être reconduites régulièrement. Par ailleurs, **des formations à l'utilisation des outils basés sur l'intelligence artificielle** sont déployées pour en permettre un usage en toute sécurité, notamment afin d'assurer la confidentialité des données de l'entreprise.

Ces formations à impact ont d'ores et déjà concerné 71 % des collaborateurs du Groupe (participation à une fresque du climat ou à d'autres formations sur l'éthique ou la lutte anti-corruption).

FORMATION À IMPACT

71 %
COLLABORATEURS
FORMÉS



PÉRIMÈTRE FRANCE EN 2023 ET PÉRIMÈTRE GROUPE EN 2024 - 2025



Part des collaborateurs formés
au moins 1 fois dans l'année

2023 | **2024** | **2025**
55 % | **97 %** | **91 %**



Nombre d'heures de formation

2023 | **2024** | **2025**
2 635 h | **2 347 h** | **3 201 h**



Nombre moyen d'heures de
formation par collaborateur

2023 | **2024** | **2025**
11,31 h | **6,65 h** | **8,47 h**

PERFORMANCE

Former les collaborateurs

Résultats 2025

91 %



des collaborateurs formés

Ambition 2030

70 %

des collaborateurs / an

PERFORMANCE

Former les collaborateurs : dispenser 10h de formation par
collaborateur en moyenne

Résultats 2024

8,47

Ambition 2030

10 h

EMPLOYÉS DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

IMPACTS RISQUES ET OPPORTUNITÉS (IROs) (ESRS S2)

Sous-thème	Définition des IROs	Chaîne de valeur			Importance des IROs
		Amont	Opérations en propre	Aval	
Conditions de travail	Les pratiques abusives d'emploi et le non-respect des salaires décents sur la chaîne de valeur peuvent compromettre la qualité de travail, conduire à des interruptions dans l'approvisionnement et /ou la distribution ou encore porter atteinte à l'image de l'entreprise. Il est possible de promouvoir les pratiques responsables via nos achats et notre charte.	● ● ● ●	●	● ●	
Conditions de travail	Les activités de certains de nos fournisseurs du secteur peuvent donner lieu à des accidents du travail pouvant impliquer de l'absentéisme, des coûts ou une atteinte réputationnelle.	● ● ●	○	● ● ●	
Egalité de traitement et égalité des chances	Risque de discrimination ou d'inégalités dans l'accès à la formation au sein de la chaîne de valeur. Cela peut impliquer des risques juridiques mais également des opportunités en valorisant les fournisseurs engagés.	● ●	●	●	
Droits du travail	Le travail des enfants et le travail forcé sont des formes d'exploitation du travail humain et constituent un impact non acceptable. L'entreprise s'expose à des risques juridiques et réputationnels importants, mais peut chercher à promouvoir des conditions de travail éthiques permettant de renforcer des relations commerciales de confiance.	● ● ● ●	●	●	

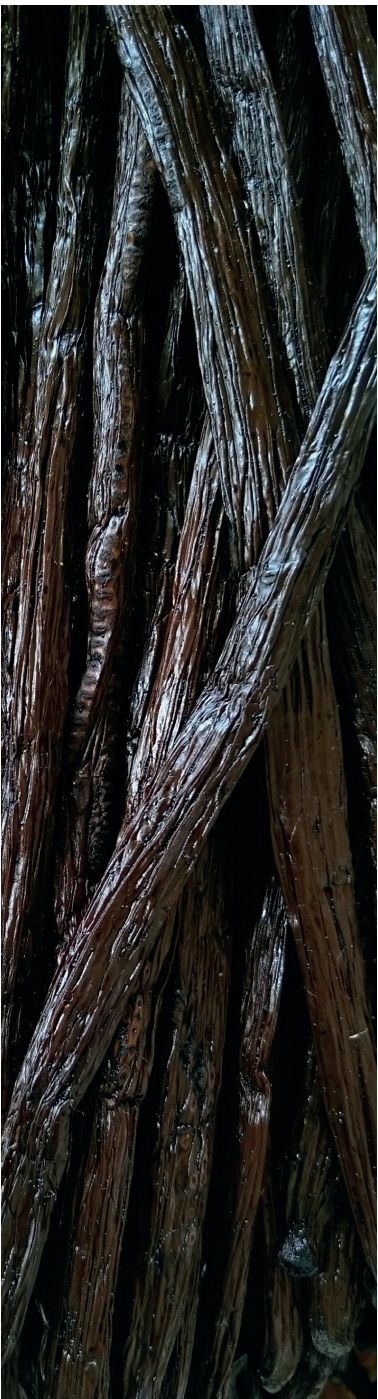


... POLITIQUE

Le modèle économique d'Interparfums s'appuie sur une chaîne de valeur dont il est attendu qu'elle soit exemplaire. Dans le cadre du déploiement de notre charte éthique des affaires de notre politique achats responsables, il n'est toléré aucun manquement de la part de nos fournisseurs en matière de respect des droits humains. Il leur est donc demandé de veiller à ce qu'aucun travail des enfants n'ait lieu dans leur proche chaîne de

valeur, et à ce qu'ils s'engagent à verser un salaire décent aux adultes y prenant part. Une attention particulière est portée aux activités des parfumeurs qui opèrent dans certaines régions du monde où ces sujets sont prégnants. La Direction Générale porte une attention particulière à ce sujet.

Les donneurs de licence en amont sont également très concernés par ces enjeux et les consommateurs en aval s'y intéressent de plus en plus.



... ACTIONS ET RÉSULTATS

Focus sur les plantes à fleurs

Ces dernières années, des articles et des reportages ont décrit des potentielles violations des droits humains dans différentes chaînes d'approvisionnement en plantes destinées aux parfums. Interparfums travaille avec ses partenaires sur ces enjeux en étant conscient de leur complexité et de la difficulté de les résoudre rapidement.

Ainsi, Interparfums privilégie les sources d'approvisionnement verticalisées chez les parfumeurs en raison d'une meilleure maîtrise des pratiques et soutient leurs initiatives en termes de traçabilité (comme par exemple la mise en place par le secteur d'une coalition multi-marques dans le cas du jasmin en Égypte).

Depuis 2018, Interparfums a décidé de soutenir la Fondation Givaudan dans ses actions conduites au plus près des filières des plantes à parfum emblématiques. Ainsi, Interparfums a permis d'installer 13 bibliothèques scolaires à l'ouest et au sud-est de Sulawesi, île indonésienne d'où provient le patchouli spécifique au parfum *Montblanc Explorer* Eau de Parfum. Près de 1 500 enfants et 160 professeurs des écoles ont bénéficié de cette initiative. 7 bibliothèques numériques ont également été créées. En 2025, Interparfums a souhaité étendre son partenariat avec la Fondation Givaudan en contribuant à un nouveau projet permettant de soutenir les producteurs de vanille à Madagascar, ingrédient majeur de la parfumerie. Ce projet vise dès 2026 à améliorer l'accès à l'eau, à renouveler le matériel médical dans les centres de santé locaux et à former les communautés locales à des activités alternatives pour diversifier leurs revenus.

Programme de transparence et traçabilité de la chaîne de valeur amont

Dans une logique d'amélioration continue de sa connaissance de la chaîne d'approvisionnement et de

valeur, Interparfums a engagé en 2025 le déploiement d'un outil de traçabilité et cartographie adapté sur lequel ont été embarqués nos fournisseurs majeurs.

Cette démarche va concerner nos références majeures et filières clés et son objectif est multiple :

- Cartographier les différents rangs de la chaîne de valeur en amont, afin d'identifier les flux, dépendances et acteurs impliqués ;
- Mieux comprendre les enjeux sociaux, environnementaux et éthiques associés aux différentes filières ;
- Identifier les zones de vulnérabilité et d'exposition aux risques à l'aide d'analyses et de cartographies (stress hydrique, couverture forestière, travail forcé), croisées avec la localisation des sites de production de la chaîne de valeur. Cette démarche intègre également un volet droits humains, basé sur le contrôle des sanctions applicables aux fournisseurs éventuellement concernés à partir de plus de 230 sources internationales reconnues ;
- Renforcer de façon transverse la capacité de gestion des risques d'Interparfums grâce à une vision plus précise.

Grâce à la mise en place de cette plateforme de traçabilité, le Groupe est en mesure d'adresser à ses fournisseurs des demandes de visibilité spécifiques concernant des composants particuliers intégrés à ses produits finis, tels que le flacon, le capot ou le concentré. Ces demandes permettent d'améliorer la connaissance des matières premières utilisées pour chacun de ces composants, ainsi que de retracer leur origine et les différentes étapes de transformation tout au long de la chaîne de valeur.

A date, Interparfums a réussi à embarquer 81 % des fournisseurs sollicités pour des demandes de visibilité, permettant ainsi d'identifier près de **600 sites de production, allant jusqu'au troisième rang de sa chaîne d'approvisionnement. Les fournisseurs engagés sur la plateforme atteignent en moyenne un score de transparence de 58,2 %**, qui est supérieur à la moyenne du secteur, reflétant

ainsi l'engagement et la confiance mutuelle entre Interparfums et ses fournisseurs.

A terme, cette plateforme doit permettre de construire des plans d'actions ciblés et adaptés à chaque typologie de risque ou de filière, avec pour ambition d'améliorer la résilience globale de la chaîne d'approvisionnement. Elle contribuera également à une plus grande transparence vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes, présentant des attentes croissantes dans ce domaine.

PERFORMANCE

Envoyer des demandes de visibilité (visibiliy requests) à l'aide de la plateforme Transparency-One aux fournisseurs de rang I représentant 50 % du montant des achats

Résultats 2025

40,2 %

Ambition 2030

50 %

Suivi des certifications des fournisseurs

Afin de suivre la performance des fournisseurs sur différents enjeux, le suivi de leurs certifications, notamment en matière de sécurité, constitue un premier niveau d'évaluation pertinent.

Les résultats sont présentés ci-dessous :

2025
31 %
27 % en 2024
28 % en 2023

PART DES FOURNISSEURS
ÉVALUÉS PAR ECOVADIS,
CERTIFIÉS ISO 45001 /
OHSAS 18001

2025
38 %
39 % en 2024
36 % en 2023

PART DES FOURNISSEURS
ÉVALUÉS PAR ECOVADIS,
CERTIFIÉS ISO 45 001 /
OHSAS 18 001 EN % DU
MONTANT DES ACHATS

CONSUMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX

IMPACTS RISQUES ET OPPORTUNITÉS (IROs)

Sous-thème	Définition des IROs	Chaîne de valeur			Importance des IROs
		Amont	Opérations en propre	Aval	
Informations sur les consommateurs	La collecte non autorisée, divulgation des informations personnelles des consommateurs, etc. peuvent compromettre la confidentialité des données personnelles. Cela peut entraîner une perte de confiance, porter atteinte à la réputation de la marque et exposer l'entreprise à des sanctions légales.	○	● ●	● ● ● ●	
Transparence et traçabilité	Enjeu croissant de la filière parfumerie, fournir un accès clair et complet aux informations sur les produits achetés par les consommateurs. Opportunité d'innover via la traçabilité des ingrédients et des chaînes d'approvisionnement.	● ● ●	●	● ● ● ●	
Santé et sécurité des consommateurs	Risques liés à l'utilisation de produits cosmétiques pouvant entraîner notamment des réactions allergiques ou sensibilisations cutanées. Cela peut exposer l'entreprise à des scandales ou des sanctions légales mais constitue une opportunité via des standards élevés de sécurité et qualité produit.	○	●	● ● ● ●	

POLITIQUE

Le Groupe assure la mise sur le marché des produits cosmétiques qu'il commercialise et est donc responsable de l'évaluation de leur sécurité pour la santé. Il s'appuie également sur les informations transmises par les parfumeurs qui évaluent l'innocuité des matières premières qui composent les jus. La politique qualité, sécurité et conformité des produits ainsi que la politique Développement produit, accessibles via le site internet <https://www.interparfums-finance.fr/engagements-rse/chartes-politiques/> décrivent les engagements d'Interparfums en la matière.

Dans la liste des substances réglementées utilisées par Interparfums (RSL), aucun ingrédient n'est classé perturbateur endocrinien avéré¹⁶.

¹⁶ Ces 16 familles de produits dont la liste est publiée par l'ECHA (Agence européenne des produits chimiques) sont interdits et bien entendu, ne sont pas présents dans nos produits.

Informations relatives à la composition de nos parfums

Le Groupe fait pratiquer des tests d'innocuité cutanée des produits qu'il met sur le marché. Conformément au règlement CE 1223/2009, aucun de ces tests n'est effectué sur des animaux. Les tests d'innocuité cutanée sont effectués sur des adultes volontaires sains. Le Groupe a pris en compte le règlement REACH (Directive CE N° 1907/2006 du 18 décembre 2006), relatif à l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques auprès de tous ses fournisseurs. L'ensemble des mesures techniques et organisationnelles consécutives à la mise en place de REACH sont mises en œuvre au sein du Groupe. Il n'est pas soumis à l'enregistrement en tant qu'utilisateur en aval de substances. Il a cependant souhaité communiquer pro-activement avec ses fournisseurs afin de s'assurer du bon déroulement des enregistrements et de la continuité d'approvisionnement des substances chimiques conformes présentes dans ses produits.

Les parfums sont composés d'alcool (taux > 78 %). Cet ingrédient n'est pas classé perturbateur endocrinien et est toléré en cosmétique en raison d'une opinion favorable de la commission SCCS (Scientific Committee on Consumer Safety), organisme d'étude indépendant mandaté par la commission européenne. Dans la liste des substances réglementées utilisées par Interparfums (RSL), aucun ingrédient n'est classé perturbateur endocrinien avéré¹⁶.

Le Groupe a pris l'initiative de contacter ses différents sous-traitants et fournisseurs afin qu'ils respectent efficacement et fassent respecter par les acteurs en amont

de leur chaîne d'approvisionnement, les enregistrements, notifications ou demandes d'autorisations nécessaires. Interparfums a ainsi demandé à tous ses fournisseurs de s'engager à fournir des articles ne contenant aucune substance listée à l'annexe XIV (substances dites extrêmement préoccupantes). A ce jour, aucun fournisseur n'a déclaré la présence de substances soumises à autorisation dans les articles fournis à Interparfums. L'utilisation de la plateforme Ecovadis permet d'évaluer la performance des fournisseurs, notamment des parfumeurs, sur les questions relatives à la santé sécurité des consommateurs et en particulier sur l'absence d'utilisation de substances préoccupantes ou à controverse.

Nos produits sont confectionnés avec soin par nos partenaires, notamment nos partenaires parfumeurs, respectant avec attention la réglementation. Ces derniers sont membres actifs de l'IFRA (International Fragrance Association) par le biais de leur adhésion à Prodarom (Membre du comité régional Européen de l'IFRA pour la France). L'IFRA a établi des standards, pour des centaines d'ingrédients parfumants, sur la base d'évaluations rigoureuses réalisées par le RFIM (Research Institute for Fragrance Materials). Cet institut est une organisation scientifique mondiale à but non lucratif dédiée à l'évaluation des ingrédients des parfums afin de garantir leur utilisation sûre dans nos produits de consommation. Ces standards IFRA comprennent l'interdiction totale de l'utilisation de certains ingrédients, la limitation des quantités ou concentrations maximales pouvant être utilisées dans les produits, ainsi que des spécifications en matière de pureté ou de qualité. L'IFRA établit des exigences que l'industrie des parfums doit respecter et

qui vont au-delà de celles imposées par les entités gouvernementales et les organisations industrielles du monde entier.

Ainsi, pour chacun de nos produits, nos partenaires parfumeurs nous fournissent des certificats IFRA permettant d'attester de leur respect aux standards de l'IFRA en matière de qualité et de sécurité des produits finis. La liste des ingrédients que nous excluons de nos formulations est reprise dans notre politique de développement produit disponible publiquement sur notre site internet pour plus de transparence sur le sujet. Pour plus d'informations concernant la qualité et la sécurité de nos produits, vous pouvez consulter le site de The Fragrance Conservatory, qui décrit la façon dont les ingrédients sont évalués par les différentes organisations.

Une procédure de veille réglementaire, avec l'aide de la FEBEA (Fédération des Entreprises de la Beauté), permet à Interparfums de s'assurer du strict respect de la réglementation, notamment en ce qui concerne le suivi des molécules présentes dans les formules lors d'une interdiction par exemple. Ainsi, l'interdiction de l'utilisation du « lilial ». depuis le 1er mars 2022 a nécessité de retravailler l'ensemble des jus contenant cette molécule, en lien avec les parfumeurs. De nouveaux enregistrements ont été faits à l'issue de ce processus.

Dans le cadre de notre engagement en faveur du développement durable et en anticipation des futures réglementations européennes liées au Green Deal, Interparfums renforce sa démarche proactive en matière de sécurité des produits et de respect de l'environnement.

Conformément aux orientations fixées par les instances européennes, et en particulier à l'évolution du cadre réglementaire REACH et des politiques environnementales liées au Green Deal, nous avons décidé d'anticiper pro-activement la substitution des substances susceptibles d'être classées CMR 1B (cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction – catégorie 1B) dans nos formules. Cette initiative s'inscrit dans une logique de responsabilité sociétale, de transparence, et de préservation de la santé des consommateurs et de l'environnement, et cela dès la phase de reformulation. A ce titre, Interparfums a souhaité bannir de ces produits les substances suivantes : héliotropine, galaxolide, tonalide, tea tree oil, les substances de la famille des « lilial like », acétophénone. Un chantier de substitution de ces molécules (présentes dans les concentrés de parfum) a été initié à l'automne 2024 et s'est achevé en 2025. Aucun PFAS (substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées) n'est présent dans les produits commercialisés par Interparfums.

L'ensemble des produits développés par Interparfums est conçu dans le strict respect des réglementations en vigueur dans chacun des pays où ils sont commercialisés. Il est important de souligner que la formule de nos produits reste identique, quel que soit le pays de mise sur le marché. Cette cohérence garantit non seulement la qualité et la sécurité de nos produits, mais également notre engagement envers la transparence et la conformité réglementaire à l'échelle internationale.

Procédure de cosmétovigilance et organisation mise en place

La cosmétovigilance est un système de surveillance et d'enregistrement des effets indésirables liés à l'utilisation des cosmétiques chez l'Homme. Elle porte sur tout effet indésirable, grave ou non, qui s'est produit dans des conditions d'emploi normales ou raisonnablement prévisibles d'un produit cosmétique ou qui est susceptible de résulter d'un mésusage. Interparfums traite et analyse les cas de cosmétovigilance qui lui sont rapportés. Une procédure visant à définir les étapes à suivre lors de la réception de la réclamation est systématiquement appliquée et les mesures correctives sont systématiquement déployées.

Le service réglementaire au sein de la Direction Supply Chain & Opérations, composé de deux personnes, est chargé de contrôler les formulations de nos produits. Le service Qualité, avec huit personnes, contrôle en permanence les défauts et non conformités pouvant apparaître chez les sous-traitants sur toute la chaîne de production. Cette équipe de scientifiques effectue un suivi continu des données en constante évolution concernant les ingrédients et collabore avec les parfumeurs et ses pairs du secteur par l'intermédiaire de la FEBEA (organisation professionnelle des entreprises de la beauté) afin d'évaluer la sécurité des ingrédients utilisés dans nos produits.

La cosmétovigilance est assurée par le service réglementaire et l'ensemble des produits est

0,085
réclamations
par million de
produits vendus
en 2025

soumis à un patch test permettant d'évaluer la compatibilité cutanée d'un produit cosmétique sous contrôle dermatologique. Ce patch test est réalisé sur une population de volontaires sains adultes (entre 20 et 30 sujets) selon la méthodologie suivante :

- Application : Application du produit (pur) sur une petite zone de peau (le haut du dos), utilisation d'une chambre occlusive pour maintenir le contact pendant 48 heures.
- Durée d'exposition : Le patch est maintenu 48 heures, puis retiré et la zone est observée à +30 minutes après retrait.
- Évaluation : L'évaluation dermatologique est faite par un professionnel qualifié (un dermatologue). Les érythèmes et œdèmes sont notés selon une cotation de 0 à 3 (0 : pas de réaction ; 1 : Érythème faible ; 2 : Érythème modéré + œdème ; 3 : réaction sévère, vésicules, desquamation) .
- Critères de tolérance : Un produit est jugé bien toléré s'il n'induit aucune réaction ou des réactions légères et transitoires chez une majorité de sujets.

Aucun rappel
de produit n'a été
nécessaire au cours
des années 2023,
2024 et 2025.

Une équipe de toxicologues (European Registered Toxicologist) réalise sur l'ensemble des produits une évaluation de la sécurité et rédige un rapport sur la sécurité du produit cosmétique constitué de 2 parties : une partie A reprenant les informations sur la sécurité du produit cosmétique et une partie B ayant pour objet l'évaluation de la sécurité. Ces évaluations de la sécurité sont actualisées si la formule change ou si des effets indésirables sont rapportés. L'évaluation complète est conservée dans le Dossier d'information produit (DIP) et reste disponible et consultable par les autorités.



Informez les consommateurs

Interparfums a mis en place une page web (myproducts.interparfums.fr) permettant de naviguer par produit et ainsi de vérifier la présence ou non de substances chimiques préoccupantes. Une attention particulière est portée à la divulgation de la présence d'allergènes. En raison de la publication du règlement (UE) 2023/1545, depuis le 26 juillet 2023, ce sont dorénavant 82 allergènes dont la présence doit être mentionnée sur les emballages (et non plus 26 comme précédemment).

Interparfums est en mesure de concevoir des parfums respectant le cahier des charges de certains distributeurs afin qu'ils puissent les promouvoir en points de vente à l'aide des logos qu'ils mettent en place. De nombreuses attentes apparaissent dans différents pays du monde illustrant l'importance de ce sujet pour les consommateurs.

• RÉSULTATS

La nature, source d'inspiration : Privilégier un taux de naturalité important.

Interparfums utilise dans l'intégralité de ses lignes de parfums uniquement de l'alcool d'origine végétale, essentiellement de l'alcool de betterave, naturel à 99,5 %. Le reste étant composé, selon les lignes, d'une part variable d'ingrédients d'origine naturelle. Il convient de préciser que l'intégralité des parfums avec lesquels le Groupe travaille propose des concentrés avec une part d'ingrédients certifiés selon la norme ISO 9235 ou ISO 16128. Sur les baumes après-rasage, crèmes pour les mains, gels douche et lotions pour le corps, le Groupe utilise dans leurs formulations une part d'ingrédients d'origine naturelle comprise entre 79 et 88 %.



Moonlight Rose de la Collection Extraordinaire de Van Cleef & Arpels est une eau de parfum possédant un taux de matières d'origine naturelle de 62,8 % selon la norme ISO 16128 et de 8 ingrédients upcyclés. Les principes de la chimie verte ont été également utilisés pour 3 autres ingrédients.

Le dernier parfum **Coach Man Green** comprend un jus composé à 31,3 % d'ingrédients d'origine naturelle selon la norme ISO 16128. Par ailleurs, 34,2 % du jus, soit 10 ingrédients, provient de matières premières upcyclées.



GOUVERNANCE

Interparfums adhère au code de gouvernance d'entreprise Middlednext (association professionnelle française indépendante représentative des valeurs moyennes cotées) et dans ce cadre a fait évoluer sa gouvernance en cohérence avec les enjeux ESG identifiés dans sa matrice de double matérialité déjà présentée en page 12. Pour l'instant, le Groupe Interparfums n'est pas soumis à la réglementation relative à la taxonomie, règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 18 juin 2020.

En matière de fiscalité et de paiement de taxes, le Groupe respecte la réglementation locale dans tous les pays où il opère et ne pratique pas d'évasion fiscale.

- 67 Une gouvernance mobilisée et engagée
- 68 Une gouvernance de la RSE
- 69 Politique de rémunération variable
- 71 Éthique et conformité



UNE GOUVERNANCE MOBILISÉE ET ENGAGÉE

En 2025, les membres du Conseil d'administration ont suivi des sessions de partage d'information visant à leur faire anticiper au mieux les futures réglementations notamment la réglementation Omnibus, CSRD¹⁷ et les réglementations internationales similaires. Les administrateurs, par le biais du reporting des sessions de travail du Comité RSE, ont pu être informés des évolutions réglementaires relatives au changement climatique, à l'éthique des affaires en général. En 2025, les administrateurs ont été formés à nouveau à la prévention de la corruption ainsi qu'à la protection des données personnelles.

Par ailleurs, Interparfums ne procède à aucune activité de lobbying ni activité politique.

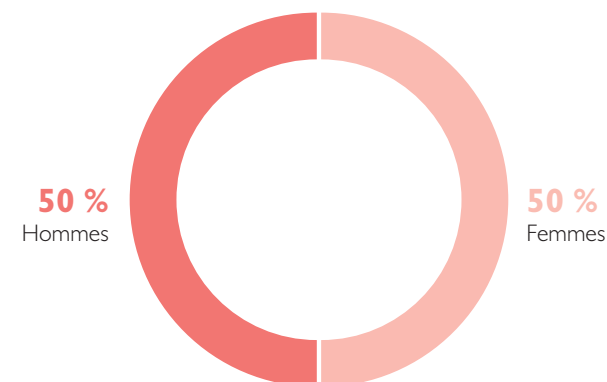
Le Groupe est adhérent à Middelnext afin que la direction soit informée et formée aux nouvelles réglementations notamment relatives à la CSRD bien qu'après le règlement Omnibus, le Groupe n'y soit plus soumis. Interparfums est membre de la FEBEA et de l'UNIFAB afin que le Groupe soit accompagné dans le développement de ses activités.

A la suite de l'Assemblée Générale Mixte réalisée le 17 avril 2025, le Conseil d'Administration est désormais composé de 8 membres, répartis tels que décrit ci-contre.

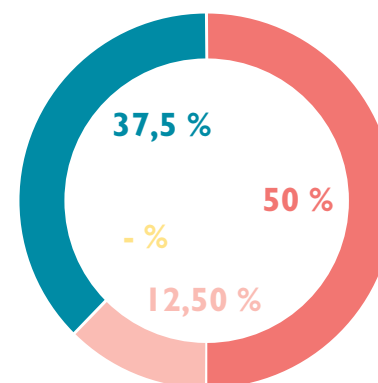
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(post AG du 17/04/2025)

RÉPARTITION HOMMES / FEMMES



ANCIENNETÉ DANS LE MANDAT



- de 4 ans
- de 4 à 11 ans
- de 12 à 15 ans
- + de 16 ans

COMPÉTENCES DES ADMINISTRATEURS ⁽¹⁸⁾



- Stratégie et croissance externe
- Finances & comptables
- Secteur Parfums
- Distribution
- Media & digital
- RSE

Les membres du Comité Exécutif d'Interparfums sont formés à la RSE en suivant un programme qui reprend les enjeux principaux du Groupe : climat avec la Fresque du climat, CSRD et reporting, Éthique des affaires, Devoir de vigilance...

¹⁷ Corporate Sustainability Reporting Directive

¹⁸ Nombre d'administrateurs ayant la compétence concernée.

GOUVERNANCE DE LA RSE

La Direction Développement Durable est rattachée à la Direction générale afin de prendre en compte les enjeux ESG au meilleur niveau et de raisonner en termes de performance globale de l'entreprise.

Un Comité exécutif RSE composé de l'ensemble des parties prenantes internes, est en place depuis 2021. Il est composé de 9 membres dont 5 font partie du Comité Exécutif d'Interparfums : le Directeur Général Délégué, la Directrice des Ressources Humaines, la Directrice Juridique, le Directeur Exécutif Supply Chain & Opérations, le Directeur Financier. Il comprend également la Responsable Corporate & compliance / Déléguée à la Protection des Données personnelles (DPO), la Direction de la Communication et le Service de Relations avec les actionnaires. Ce Comité est animé par la Directrice Développement Durable.

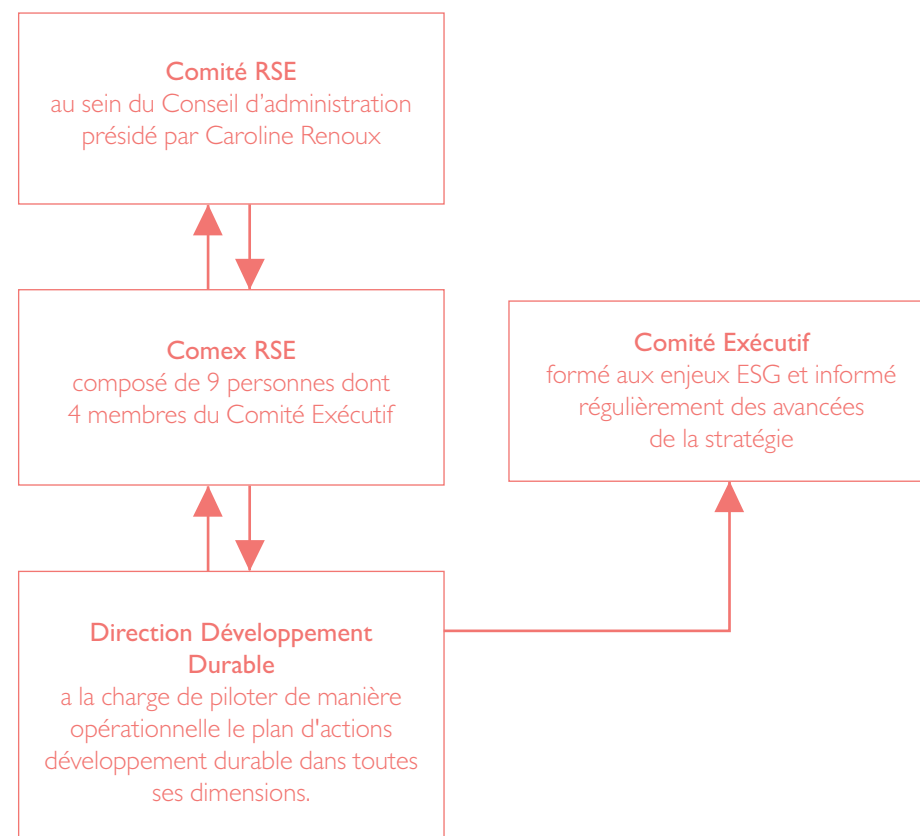
Ce Comité Exécutif RSE rend régulièrement compte de ses travaux au Président-Directeur Général d'Interparfums, Philippe Bénacin, ainsi qu'au Comité RSE du Conseil d'administration créé en 2024.

..... PORTRAIT DE CAROLINE RENOUX, Présidente du Comité RSE

Caroline Renoux a une expérience et une expertise forte en ESG. Diplômée de l'ESSCA d'Angers et du Collège des Hautes Études de l'Environnement et du Développement Durable (CHEDD) Centrale Paris, elle a fondé Birdeo en 2010, cabinet leader du

recrutement et conseil RH spécialisé sur les métiers à impact positif et du développement durable, labellisé B Corp depuis 2015 et bénéficiant du statut de Société à Mission depuis 2021. Portée par une réelle prise de conscience écologique et convaincue que les nouveaux enjeux économiques, sociaux et environnementaux vont engendrer une révolution au moins équivalente à celle du digital, elle décide en 2019, d'aller encore plus loin et crée alors People4, Impact by Birdeo qu'elle dirige dorénavant, et constituant la première communauté d'experts freelances et managers de transition spécialisés sur les enjeux de développement durable. Caroline intervient également auprès des Comités de direction et Conseils d'administration sur l'organisation des compétences et des métiers de la RSE au sein des entreprises. Conférencière et auteure de plusieurs tribunes, elle a publié en 2024 un livre « 5 étapes pour se reconvertir dans la RSE ».

Elle est par ailleurs, Présidente du Comité de mission de l'edutech Ecolearn, membre du Comité de mission du cabinet des « Enjeux et des hommes » et membre du Comité des Parties prenantes Havas France.



POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION VARIABLE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Les éléments relatifs à la politique de rémunération du Président-Directeur Général sont présentés plus en détail à la section 2.1.1 de la partie 4 du rapport annuel disponible sur le site internet <https://interparfums-finance.fr>

Pour plus de transparence, sont présentés, dans cette section, uniquement les éléments relatifs aux critères extra-financiers de la politique de rémunération variable annuelle du Président-Directeur Général.

La rémunération variable cible reste inchangée par rapport à l'année 2025. Le versement de cette rémunération variable annuelle sera conditionné à l'atteinte des mêmes critères quantitatifs et qualitatifs qu'en 2025, un critère environnemental lié à la baisse des émissions de gaz à effet de serre, ayant été ajouté dans la politique de rémunération du Président-Directeur général de 2025.

Cette rémunération variable sera versée à l'issue de l'Assemblée Générale 2027. Chaque année, le Conseil d'administration, après analyse et recommandation du CGNR, revoit la structure et les critères de la rémunération variable annuelle avec le souci d'assurer un alignement entre la rétribution versée et la réalisation des objectifs stratégiques du Groupe, y compris environnementaux et sociaux.

La rémunération variable annuelle du Président-Directeur Général est calculée selon des critères financiers et extra-financiers. Ces derniers pesaient 50 % en 2025 et pèseront encore 50 % en 2026. Ils sont décomposés comme présenté ci-contre :

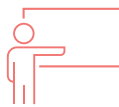
CRITÈRES QUALITATIFS


Qualité et équilibre des relations avec les parties prenantes (marques, clients, fournisseurs...)
10 % en 2025
10 % en 2026


Pilotage des filiales (États-Unis, Singapour)
10 % en 2025
10 % en 2026


Nouvelles initiatives liées au développement durable (CDP, adhésion SBTi, notations extra-financières)
5 % en 2025
5 % en 2026


% de femmes dans le Comité Exécutif au 31/12 de l'année
5 % en 2025
5 % en 2026


% de collaborateurs ayant suivi une formation dans l'année
5 % en 2025
5 % en 2026


% de réduction de l'intensité carbone entre année N et N-1¹⁹
10 % en 2025
10 % en 2026


% d'administrateurs indépendants au 31/12 de l'année
5 % en 2025
5 % en 2026

Pour rappel, la principale évolution concernant la politique de rémunération 2025 du Président-Directeur général portait sur l'évolution de l'objectif « Climat » de la rémunération variable annuelle.

¹⁹ En effet, en cohérence avec l'objectif de réduction "court terme" du Groupe à horizon 2030 validé et approuvé par la Science Based Targets Initiative (SBTi) en 2025, il avait été proposé de renforcer l'objectif de performance fondé sur le Climat, qui était auparavant qualitatif avec un objectif quantitatif. Ainsi, pour 2025, la rémunération variable annuelle comportait un objectif de réduction de 10 % de l'intensité physique des émissions de gaz à effet de serre du Groupe sur les scopes 1, 2 et 3 du GHG Protocol.

Rémunération variable annuelle attribuée au titre de l'année 2025

Le Comité CGNR a apprécié l'atteinte des sous critères extra-financiers applicable à 50 % de la rémunération variable annuelle du Président-Directeur général lors de sa réunion du 20 janvier 2026 et a constaté que sur les sept indices la composant, cinq étaient atteints à 120 % et deux à 100 % (cf. tableau ci-dessous).

Indices du critère extra-financier	Importance	Niveau d'atteinte et motivation
Critère qualifiable : Qualité et équilibre des relations avec les parties prenantes (marques, clients, fournisseurs...)	10 %	100 % : Prolongation de la licence Coach, acquisition de la marque Annick Goutal, signature d'un accord de licence Longchamp, Ouverture de la 1ère boutique Solférino Paris
Critère qualifiable : Pilotage des filiales (États-Unis, Singapour)	10 %	100 % : Les performances des filiales ont globalement été en ligne avec les attentes et ont contribué de manière significative aux résultats consolidés du Groupe.
Critère qualifiable : Nouvelles initiatives liées au développement durable (CDP, adhésion SBTi, notations extra-financières)	5 %	120 % : Validation des cibles "near-term" 2030 par SBTi en 2025 Amélioration de la note CDP Climat en 2025 (atteinte du niveau B) Amélioration des notes Ecovadis, MSCI et Sustainalytics tel que décrit pages 18 et 19
Critère quantifiable : % de femmes dans le Comité Exécutif au 31/12 de l'année	5 %	120 % : Atteinte de la parité au niveau du Comité Exécutif en 2025
Critère quantifiable : % de collaborateurs ayant suivi une formation dans l'année	5 %	120 % : 91 % des collaborateurs formés en 2025 sur un périmètre Groupe
Critère quantifiable : % de réduction de l'intensité carbone entre année N et N-1	10 %	120 % : L'intensité carbone physique était de 53,00 en 2024 et 44,54 en 2025, soit une baisse de 15,9 % entre l'année N et N-1
Critère quantifiable : % d'administrateurs indépendants au 31/12 de l'année	5 %	120 % : Maintien de 50 % d'administrateurs indépendants en 2025



ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ



..... IMPACTS RISQUES ET OPPORTUNITÉS (IROs) (ESRS G1)

Sous-thème	Définition des IROs	Chaîne de valeur			Importance des IROs
		Amont	Opérations en propre	Aval	
Contrefaçons et dupes	La contrefaçon de produits peut affecter la sécurité et la santé des consommateurs, impacter l'image de marque et engendrer une perte de chiffre d'affaires.	●	● ● ●	● ● ●	
Protection intellectuelle	La gestion proactive des normes de protection intellectuelle représente un avantage comparatif dans un marché concurrentiel mais leur non-respect expose l'entreprise à des risques d'appropriation illégitimes ainsi que des sanctions juridiques.	○	● ● ●	○	
Engagement communautaire et philanthropique	Opportunité de renforcer les liens avec les parties prenantes via des actions de mécénat ou d'engagement permettant également de réduire les externalités négatives liées à nos activités.	● ●	● ● ●	● ● ●	
Cybersécurité	Les fuites de données et cyberattaques peuvent entraîner des perturbations opérationnelles majeures avec des conséquences financières négatives potentiellement importantes.	●	● ● ● ●	● ● ●	
Lutte anti-corruption	Les pratiques de corruption peuvent affecter et compromettre l'intégrité de la chaîne de valeur, ternissant la réputation de l'entreprise.	● ● ●	● ● ●	● ● ●	
Ethique des affaires	L'intégration de l'éthique des affaires dans la culture de l'entreprise permet de réduire de manière significative les risques réputationnels et financiers.	● ● ●	● ● ● ●	● ●	

.. POLITIQUE

Charte éthique des affaires et code de conduite anticorruption Middlednext

Dans le cadre de sa démarche éthique et conformité, alignée avec sa stratégie RSE, le Groupe s'attache à conduire ses activités tant internes qu'externes, avec intégrité et responsabilité. Il a donc décidé d'adopter le Code de conduite anticorruption Middlednext afin d'exprimer ses convictions sur ce sujet et les partager avec l'ensemble de ses collaborateurs ainsi qu'avec tous les tiers avec qui il est amené à travailler. Ce Code de conduite précise les lignes directrices qui doivent être appliquées par tout collaborateur, qu'il soit en France ou à l'étranger. L'objectif est que chaque collaborateur du Groupe adopte un comportement éthique dans le cadre de ses activités au sein du Groupe. De plus, une charte éthique des affaires a été mise en place et est opposable à ses partenaires afin de leur faire respecter les règles d'éthique, de morale et de droit sur lesquels le Groupe s'engage. Cette

Charte éthique leur a été partagée, à l'aide de la plateforme de suivi Provigis lancée depuis octobre 2023 et d'un mécanisme de signature électronique.

En complément de la diffusion de la charte éthique, il a été décidé de former l'ensemble des collaborateurs à l'anticorruption à l'aide d'un module e-learning. Les collaborateurs les plus exposés en matière de risques bénéficieront d'une journée spécifique conçue sur mesure et animée par un expert. Une cartographie des risques de corruption a été finalisée début 2025.

La responsabilité du déploiement et du suivi de ces politiques sont portées par la Directrice Juridique, membres du Comex, dont les équipes sont en charge de ces sujets.

Ils sont également revus annuellement au niveau du Comité RSE et du Conseil d'administration.



..... Déploiement de la charte éthique des affaires

Comme décrit précédemment le déploiement de la charte éthique des affaires est suivi via la plateforme Provigis, permettant ainsi de mesurer son déploiement et selon les cas, des plans d'amélioration pourront être demandés aux partenaires.

	2023	2024	2025
Nombre de fournisseurs enregistrés sur la plateforme Provigis	113	110	111
Part des fournisseurs qui ont signé la charte éthique	51 %	62 %	73 %
Part des fournisseurs qui ont signé la charte éthique en % des achats passés	nd	95 %	94 %

PERFORMANCE

Déployer la Charte éthique des affaires auprès de nos parties prenantes via Provigis

Résultats 2025

73 %

Ambition 2030

100 %



Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements

Interparfums met à la disposition de ses collaborateurs et de toutes ses parties prenantes, une plateforme de signalement d'EQS Group, prestataire indépendant, accessible via le lien <https://interparfums.integrityline.app/>. Mise en place fin 2023, cette plateforme - sécurisée et garantissant l'anonymat, la confidentialité et la sécurité des échanges - permet à tous de remonter toute situation qui semblerait non conforme à l'éthique du Groupe. La mise en place de cette plateforme a été accompagnée d'une communication proactive auprès des employés précisant la procédure pour déposer un signalement ainsi que la politique de confidentialité des données conformément au Règlement Général sur la protection des données (RGPD, voir ci-après). De manière plus générale, un Délégué à la protection des données (DPO) est garant de l'ensemble des mesures relatives au RGPD.

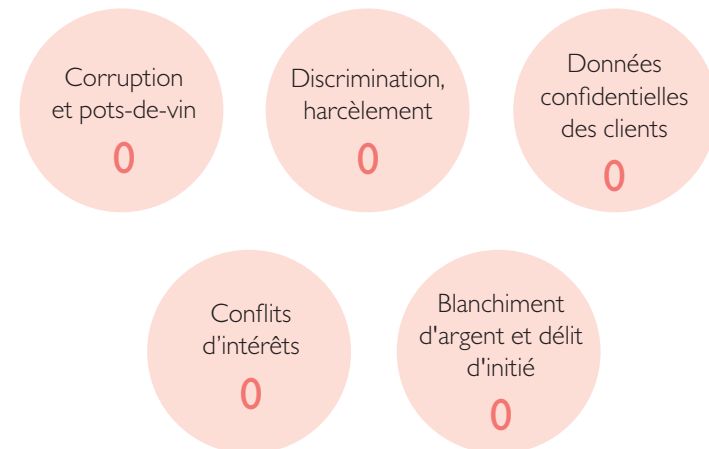
En cas de remontée d'alerte, un Comité Éthique composé de la Directrice Juridique, de la Directrice Ressources Humaines, et de la Responsable Corporate & Compliance & DPO, a la charge de traiter les alertes en conduisant les enquêtes et en faisant appel, si besoin, à un cabinet extérieur spécialisé. Conformément à la réglementation, aucune mesure de représailles, directe ou indirecte, ne peut être exercée à l'encontre d'un lanceur d'alerte du fait du signalement effectué de bonne foi.

Le Comité RSE est tenu informé en cas d'existence de remontées d'alerte et valide le plan d'actions nécessaire proposé.

**AUCUNE ALERTE D'AUCUN TYPE
N'A ÉTÉ REMONTÉE EN 2025.**

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE DES ALERTES REÇUES

Nombre d'alertes remontées



Formation

Fin 2023, le Conseil d'administration et le Comité exécutif ont été formés à la lutte contre la corruption. Puis, courant 2024, l'ensemble des collaborateurs a suivi un module en e-learning sur la lutte contre la corruption. Enfin, les collaborateurs identifiés comme personnes exposées (sur le périmètre du Groupe) ont suivi un module de formation en présentiel réalisé en 2025.

d'actions en prévention des situations de dépendance économique des partenaires du Groupe est exercé. Cette vigilance s'exerce plus particulièrement vis-à-vis des partenaires pouvant être exposés en raison de leur taille et de leur infrastructure. Le Groupe a mis en place une veille afin d'identifier les sociétés qui pourraient, à terme, évoluer vers un risque de dépendance économique mettant en péril leur relation. La vigilance du Groupe se concrétise aussi par une communication transparente sur des éléments permettant à ses partenaires de prévenir ce risque de dépendance en ayant une visibilité à moyen et long terme sur ses niveaux prévisionnels d'activité, ses stratégies d'évolution, ses besoins en termes d'innovation afin de permettre à ses fournisseurs de construire leur propre stratégie et de faire évoluer leurs capacités d'adaptation pour atteindre les objectifs souhaités. Par ailleurs, le Groupe a engagé, depuis quelques années, une sécurisation de ses achats sur un certain nombre de composants critiques de ses lignes stratégiques. Cela s'est traduit par un dédoublement des moules et outillages chez deux fournisseurs différents.

D'une manière générale, dans le cadre de sa politique de vigilance en matière de risque de dépendance économique, le Groupe invite ses fournisseurs à régulièrement diversifier leur clientèle. De même, un fournisseur ayant développé une technique novatrice lui conférant un monopole peut également mettre le Groupe dans une situation à risque en termes d'approvisionnement, qui de ce fait pourra convenir avec celui-ci d'un commun accord de la recherche d'une seconde source d'approvisionnement.

Protection des données personnelles

Interparfums s'engage à protéger les données personnelles et le droit à la vie privée de l'ensemble de ses parties prenantes, clients, donneurs de licence, employés, candidats et partenaires de la chaîne de valeur (fournisseurs et sous-traitants).

La politique de confidentialité Interparfums disponible et accessible à tous sur le site internet <https://www.interparfums-finance.fr/politique-confidentialite/> définit les principes de protection des données et le cadre qui régit la manière dont les données personnelles des individus sont traitées. Les individus comprennent l'ensemble des parties prenantes d'Interparfums, à savoir, ses clients, les utilisateurs numériques, les employés, les sous-traitants et fournisseurs et les candidats à l'emploi. Les principes énoncés dans la politique de confidentialité et dans la charte d'utilisation et de protection des données personnelles doivent être respectés par tous les collaborateurs du Groupe.

Sous la supervision de la déléguée à la protection des données du Groupe (DPO), une formation obligatoire a été dispensée en e-learning début 2025 afin de garantir un niveau de sensibilisation approprié aux exigences applicables en matière de protection des données au sein du Groupe et ainsi rappeler les principes édictés dans les politiques et chartes susmentionnées. Cette formation RGPD a été dispensée auprès de 98 % des employés en France. D'une façon générale, la déléguée à la protection des données (DPO) a pour mission d'informer et de conseiller le Groupe au regard de ses obligations légales et réglementaires en matière de données personnelles et d'aider ainsi le Groupe à se conformer aux principes du RGPD.

% d'employés formés à la lutte contre la corruption

2023
3 %

2024
93 %

2025
92 %

PERFORMANCE

Sensibiliser les collaborateurs à l'éthique et la conformité

Résultats 2025

92,3 %

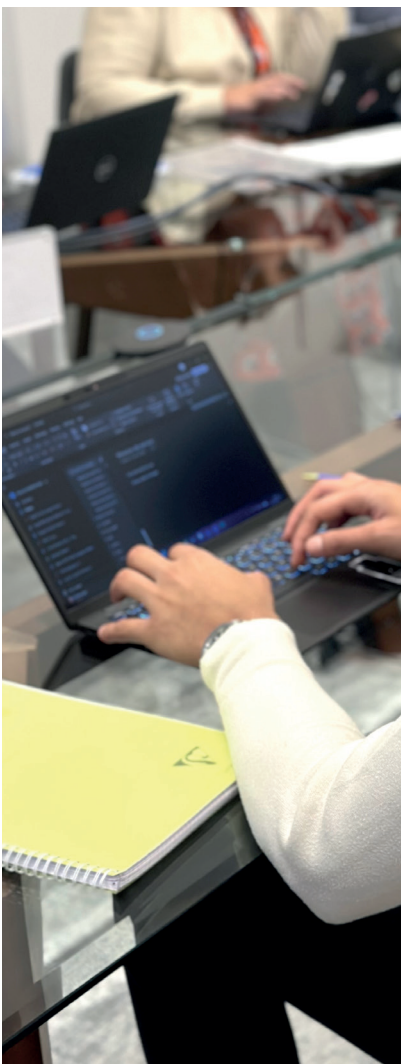
Ambition 2030

100 %

En complément de la formation des collaborateurs à la lutte contre la corruption, 42 % ont reçu une formation sur la maîtrise des outils IA, dont le déploiement se poursuivra en 2026. Par ailleurs, les collaborateurs ont été informés de l'impact environnemental de ces outils.

Devoir de vigilance

Dans le cadre des relations partenariales instaurées avec les fournisseurs, un plan

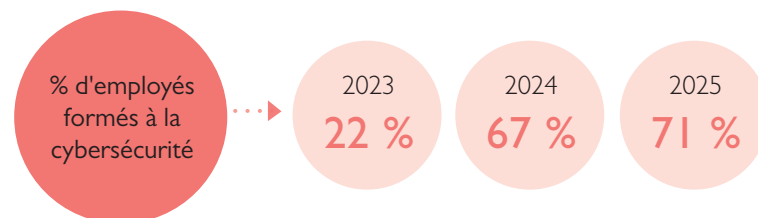


Cybersécurité

Au-delà de la protection des données et des systèmes, les actions conduites par Interparfums en termes de cybersécurité reflètent sa maturité dans la gestion des risques et sa capacité à assurer la continuité de ses activités.

Les risques de cybersécurité sont en constante évolution et peuvent entraîner des conséquences majeures pour les entreprises, que ce soit en termes d'atteintes à la réputation, de pertes financières, de perturbation des opérations, de vols de données sensibles... Une gouvernance dédiée est mise en place animée par le Directeur des Systèmes d'information qui reporte directement au Directeur Général Délégué et au Président-Directeur Général en cas de soupçon de crise. Elle a la charge d'identifier les éventuelles vulnérabilités et les menaces potentielles pour mettre en place des mesures de protection appropriées et des mesures de sécurité : Cela inclut la mise en place d'outils de protection du réseau et des actifs, des systèmes de détection d'intrusion...

Le facteur humain est un des vecteurs les plus exposés dans les vulnérabilités de la chaîne de la sécurité. Il est donc essentiel de les former aux bonnes pratiques en matière de cybersécurité. Ce qui a été réalisé en 2024 et 2025 sur un périmètre France. La sécurité doit être un processus continu. Il est important de surveiller les systèmes pour détecter les anomalies et de réaliser des tests d'intrusion pour identifier les vulnérabilités. Enfin, un plan de réponses aux incidents est mis en place pour minimiser les dommages en cas d'attaque et restaurer la situation initiale. En mettant en place des mesures de sécurité appropriées, Interparfums réduit considérablement son exposition aux cyberattaques, protège l'intégrité et la disponibilité des données et renforce la confiance des parties prenantes.





COIN DES EXPERTS

Périmètre de reporting : le contenu de ce rapport et les indicateurs présentés dans les pages suivantes, sauf mention contraires, ont pour périmètre le Groupe (France, États-Unis, Singapour et Corée du Sud) et sont consolidés sur l'année 2025 (soit du 1er janvier au 31 décembre 2025). Aucune filiale n'est exclue de ce périmètre de reporting. Le périmètre extra-financier couvert par ce reporting est identique au périmètre financier. Toutes les opérations d'Interparfums sont donc couvertes dans ce rapport.

- 77 Tableaux des indicateurs
- 81 Ressources utiles

TABLEAU DES INDICATEURS ESG

Périmètre de reporting : le contenu de ce rapport et les indicateurs présentés dans les pages suivantes, sauf mention contraires, ont pour périmètre le Groupe (France, États-Unis et Singapour) et sont consolidés sur l'année 2025 (soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025). Aucune filiale n'est exclue de ce périmètre de reporting. Le périmètre extra-financier couvert par ce reporting est identique au périmètre financier. Toutes les opérations d'Interparfums sont donc couvertes dans ce rapport.

Thématique	Indicateur	Résultats 2023	Résultats 2024	Résultats 2025	ESRS	Référentiels ODD	GRI
Environnement							
Emissions	Total annuel des émissions de gaz à effet de serre Scope 1 et 2 (en TeqCO ₂)	240	233	277	ESRS E1	13	305-1, 305-2
	Total annuel des émissions de gaz à effet de serre Scope 1, 2 et 3 (en TeqCO ₂)	252 289	224 961	161 861	ESRS E1	13	305-1,305-2
	Intensité carbone (en kg de CO ₂ par milliers d'euros de CA)	53,3	53,0	44,5	ESRS E1	13	305-1,305-2
	Nombre de projets de contribution carbone	1	1	2	ESRS E1	13	305-1, 305-2
	Consommation énergétique totale (en MWh)	1 696	1 682	1 989	ESRS E1	7	305-1, 305-2
	Consommation d'énergie renouvelable auto-produite (en MWh)	5,00	6,84	7,50	ESRS E1	7	305-1, 305-2
Eau	Consommation d'eau (entrepôt) (en m ³)	1 301	1 014	2 830	ESRS E3	6	303-5
Biodiversité	Zones de production (fournisseurs de rang 1) situées à proximité d'un espace naturel protégé en matière de biodiversité	Aucune	Aucune	Aucune	ESRS E4	15	304-8
Packaging	Part des lancements sur l'année N+1 intégrant du verre PCR	78 %	78 %	100 %	ESRS E5	12	301-2
	Intensité d'utilisation du verre PCR (en tonnes / M€ de CA)	1,00	1,02	0,96	ESRS E5	12	301-2
	Part de carton FSC utilisée dans les emballages de produits (coffrets et étuis)	88 %	100 %	100 %	ESRS E5	12	301-2
	Intensité de carton FSC (en tonnes / M€ de CA)	1,98	1,80	1,32	ESRS E5	12	301-2
	Intensité de plastique utilisée dans les emballages de produits (en tonnes / M€ de CA)	1,77	1,47	1,25	ESRS E5	12	301-1
Déchets	Quantité de déchets produits (entrepôt) (en tonnes)	30	64	69	ESRS E5	12	306-3
	Part des déchets valorisés dans des filières de recyclage	90 %	88 %	91 %	ESRS E5	12	306-5
	Quantité de déchets dangereux produits (en tonnes)	0	0	0	ESRS E5	12	306-4
Pollution	Montant des pénalités financières et amendes versées en cas de violations des réglementations environnementales en vigueur	0 €	0 €	0 €	ESRS E2	12	2-27

Indicateur			Résultats 2023	Résultats 2024	Résultats 2025	Référentiels	
						ESRS	ODD GRI
Social							
Emploi	Effectif permanent groupe		334	353	378	ESRS SI	8 2-7
	Effectif par zone géographique - France		233	247	262	ESRS SI	8 2-7
	Effectif par zone géographique - États-Unis		77	82	82	ESRS SI	8 2-7
	Effectif par zone géographique - Asie		24	24	34	ESRS SI	8 2-7
	Effectif par type de contrat - Permanent		323	336	359	ESRS SI	8 2-7
	Effectif par type de contrat - Non Permanent		11	17	19	ESRS SI	8 2-7
	Création de postes permanents		22	14	25	ESRS SI	8 401-1
	Part des salariés couverts par une convention collective		70 %	70 %	69 %	ESRS SI	8 402-1
Fidélisation et absentéisme	Répartition des collaborateurs par âge	Moins de 25 ans	6 %	6 %	4 %	ESRS SI	10 405-1
		Entre 25 et 34 ans	29 %	30 %	31 %		
		Entre 35 et 44 ans	29 %	28 %	29 %		
		Entre 45 et 54 ans	24 %	23 %	21 %		
		55 ans et plus	12 %	13 %	14 %		
	Âge moyen des collaborateurs		41,6 ans	40,8 ans	41,1 ans	ESRS SI	10 405-1
	Ancienneté moyenne		7,5 ans	7,6 ans	7,9 ans	ESRS SI	8 405-1
	Turnover		22,0 %	12,8 %	9,9 %	ESRS SI	8 405-1
	Taux d'absentéisme total		2,29 %	2,01 %	2,18 %	ESRS SI	8 405-1
	Taux d'absentéisme (sans les congés maternité et paternité)		1,80 %	1,27 %	1,57 %	ESRS SI	8 405-1
Diversité et inclusion	Parité sur l'effectif permanent - Femmes		74 %	75 %	77 %	ESRS SI	5 405-1
	Parité sur l'effectif permanent - Hommes		26 %	25 %	23 %	ESRS SI	5 405-1
	Parité sur postes de direction - Femmes		61 %	63 %	66 %	ESRS SI	5 405-1
	Parité sur postes de direction - Hommes		39 %	37 %	34 %	ESRS SI	10 405-1
	Score de l'index Égalité professionnelle (France)		84/100	85/100	85/100	ESRS SI	10 405-2
	Nombre de collaborateurs en situation de handicap		3	4	4	ESRS SI	4 405-1

	Indicateur	Résultats 2023	Résultats 2024	Résultats 2025	Référentiels		
					ESRS	ODD	GRI
Formation	Part des collaborateurs formés au moins 1 fois dans l'année	55 %	97 %	91 %	ESRS SI	4	404
	Nombre d'heures de formation	2 635	2 347	3 201	ESRS SI	3	404
	Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur	11,31 h	6,65 h	8,47 h	ESRS SI	3	404-1
Sécurité	Nombre d'accidents du travail avec arrêt	1	0	1	ESRS SI	3	403-9
	Nombre d'accidents de trajet avec arrêt	0	2	0	ESRS SI	3	403-9
	Taux de fréquence (nombre d'accidents de travail avec arrêt par million d'heures travaillées)	1,87	0,00	1,62	ESRS SI	3	403-9
	Taux de gravité (nombre de jours d'absence pour motif d'accidents pour mille heures travaillées)	0,01	0,00	0,01	ESRS SI	3	403-9
	Nombre de maladies professionnelles	0	0	0	ESRS SI	3	403-10
	Nombre de décès de collaborateurs survenus suite à un accident du travail	0	0	0	ESRS SI	3	403-9
	Nombre d'appel service d'écoute et d'accompagnement psychologique	1	1	0	ESRS SI	3	403-4
	Part des collaborateurs rémunérés au dessus du salaire décent	100 %	100 %	100 %	ESRS SI	8	13.21.1
Sécurité des consommateurs	Nombre de réclamations par million de produits vendus	0,015	0,995	0,085	ESRS S4	3	416

Indicateur		Résultats 2023	Résultats 2024	Résultats 2025	ESRS	Référentiels ODD	GRI
Gouvernance							
	Part des administrateurs indépendants	50 %	55 %	63 %	ESRS G I		2-9
	Part des femmes au Conseil d'administration	50 %	55 %	50 %	ESRS G I	5	2-9
	Comité Consultatif des Actionnaires Individuels	Oui	Oui	Oui	ESRS G I		2-9
	Comité RSE	Non	Oui	Oui	ESRS G I		2-9
	Taux de présence des administrateurs	99 %	93 %	100 %	ESRS G I	8	2-9
	Taux d'impôts réels	24,8 %	26,9 %	23,98 %	ESRS G I	8	205
	Part des collaborateurs formés à la lutte contre la corruption	3 %	93 %	92 %	ESRS G I	8	205
	Nombre d'incidents rapportés grâce à la procédure de lanceur d'alerte	0	0	0	ESRS G I	8	205
	Part des fournisseurs ayant signé la charte éthique	51 %	62 %	73 %	ESRS G I	8	414
	Politique de protection des données personnelles (DPO)	Oui	Oui	Oui	ESRS G I	8	418

Rapport conforme aux standards de la GRI (auto-déclaration)

Exigences 1, 2 et 7 : Interparfums aligne son processus de reporting sur les lignes directrices de la GRI. Ainsi, les indicateurs de performance sont mis en regard de ce référentiel afin de retrouver les critères recommandés par la GRI pour un reporting conforme GRI.

Exigence 3 : Une analyse de matérialité a été effectuée.

Exigences 4 et 5 : Les sujets matériels : politiques, plans d'actions, indicateurs et objectifs sont détaillés tout au long de ce document.

Exigence 6 : Interparfums divulgue l'ensemble des informations de manière exhaustive.

Exigence 8 : Précisée ci-dessus.

Exigence 9 : Le rapport d'Interparfums est transmis à la GRI depuis l'édition 2024.



RESSOURCES UTILES

Interparfums

Site internet Finances

Rubrique ESG

Site internet Produits

Site présentant l'impact environnemental
des produits et leurs compositions

<https://www.interparfums-finance.fr/>

<https://www.interparfums-finance.fr/demarche-rse/>

<https://www.interparfums.fr/>

<https://myproducts.interparfums.fr/>

Agences de notation

CDP

Ecovadis

MSCI

S&P

Sustainalytics

<https://www.cdp.net/en/>

<https://ecovadis.com/fr/>

<https://www.msci.com/>

<https://www.spglobal.com/ratings/en/>

[https://www.sustainalytics.com/esg-rating/
interparfums/1008759663](https://www.sustainalytics.com/esg-rating/interparfums/1008759663)

Engagements et adhésions

FEBEA

Global Compact

Middlenext

SBTi

<https://www.febea.fr/>

[https://unglobalcompact.org/what-is-gc/
participants/163783](https://unglobalcompact.org/what-is-gc/participants/163783)

<https://www.middlenext.com/>

[https://sciencebasedtargets.org/companies-taking-
action#dashboard](https://sciencebasedtargets.org/companies-taking-action#dashboard)

INTERPARFUMS

10 rue de Solférino 75007 Paris

Nous tenons à remercier l'ensemble des collaborateurs d'Interparfums qui ont permis, par leurs contributions, la réalisation de ce rapport.

Création et réalisation : Interparfums

Crédits photos : Photothèque Interparfums, Amandine Leblond, Stephane Martinelli, Marin Leroux.